

3^{RE}PUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET
DES COMPÉTENCES POUR LA
CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND
SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

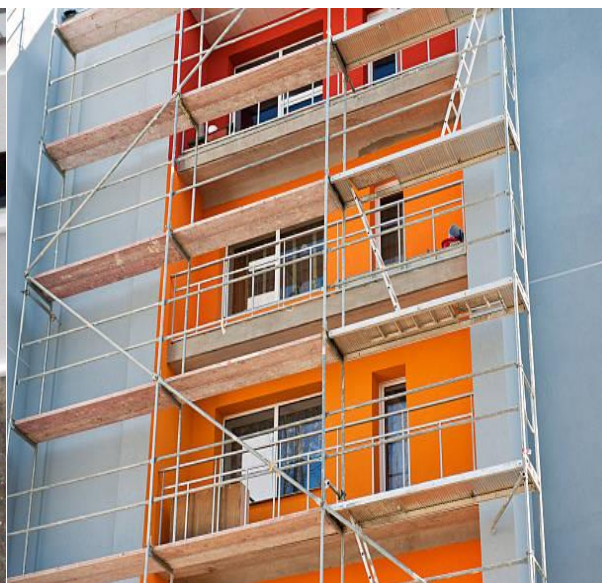
Selon l'Approche Par Compétences (APC)

METIER : FACADIER-PEINTRE

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIÉ

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Edition 2023



Préface

Afin d'atteindre son objectif de développement à l'horizon 2035, le Gouvernement camerounais a placé la formation professionnelle comme un levier essentiel pour son développement économique et social. Il s'est engagé pour la période 2020-2030 dans un processus ambitieux de réformes et d'investissements visant à améliorer durablement l'accès à une éducation inclusive, équitable et de qualité, tout en renforçant l'efficacité de son pilotage sectoriel.

Eu égard aux défis identifiés, le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le but de financer les activités du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE / P 170561).

C'est dans cette perspective que quarante-cinq (45) référentiels de formation ont été élaborés selon l'Approche Par Compétences dans les secteurs de l'Energie, le Numérique, l'Agro-alimentaire et le Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et implantés dans certaines structures de formation professionnelle. A date, lesdits référentiels sont prêts à être mis en œuvre dans les structures de formation professionnelles.

Le présent référentiel de formation est donc un document de référence pour le dispositif de Développement de Compétences Techniques et Professionnelle au Cameroun.

Nous exhortons les acteurs de la formation professionnelle à contribuer à sa mise en œuvre.

Contenu

- ✓ **Référentiel de Métier-Compétence**
- ✓ **Référentiel de Formation**
- ✓ **Référentiel d'Evaluation et de Certification**
- ✓ **Guide Pédagogique**
- ✓ **Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle**

SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAI, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

ANIMATION DE L'AST (ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL)

NOMS ET PRÉNOM	STRUCTURE
M. NJOYA Jean	PADESCE
Dr NOEL KONAI	MINEFOP
M. BONONGO Mathias	MINEFOP

EQUIPE DE REDACTION

Attributions	Noms et Prénoms	Fonction
Script	BOUBA NEZENE Blaise	Formateur/CNFFDP
Membre	Mme MOUNIRA BOUBA Epse SAIDOU	AP3/IGF/MINEFOP
	YOMKIL André Daniel	Professionnel
	ZOA ENGUENE Désiré	
	MBIDA MARC Stéphane	
	NITCHEU TCHAMADEU Claude	

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Formation a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Façadier-Peintre au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	2
SUPERVISION ADMINISTRATIVE	4
SUPERVISION TECHNIQUE	4
ANIMATION DE L'AST (ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL).....	4
EQUIPE DE REDACTION.....	4
REMERCIEMENTS	5
I. REFERENTIEL DE METIER-COMPETENCE (RMC).....	11
ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	12
INTRODUCTION.....	13
A. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA DEMARCHE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, DU REFERENTIEL DE METIER ET DES AUTRES REFERENTIELS ET GUIDES.....	13
B. PRESENTATION SOMMAIRE DU MANDAT ET DE LA DÉMARCHE DE RÉALISATION.....	14
C. PRESENTATION DU METIER ET DE SA SITUATION GENERALE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL	16
D. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE L'OUVRIER FAÇADIER- PEINTRE	16
PREMIERE PARTIE : RESULTATS DE L'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL (AST).....	23
I.1 DEFINITION DES TERMES USUELS.....	24
I.2 TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS	24
A) TABLEAU DES TÂCHES.....	25
B) TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS	26
I.2.1 <i>PROCESSUS DE TRAVAIL</i>	27
I.2.2 <i>CONDITIONS DE REALISATION ET LES CRITÈRES DE PERFORMANCE</i>	27
I.2.2.1 Les conditions de réalisation	27
I.2.2.2 Les critères de performance.....	27
I.2.3 <i>CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES</i>	31
I.2.3.1 Habiletés cognitives :	31
I.2.3.2 Habiletés psychomotrices :	31
I.2.3.3 Habiletés perceptives :	31
I.2.3.4 Attitudes	31
I.2.4 <i>CONNAISSANCES</i>	32
I.2.4.1 Connaissances en mathématiques.....	32
I.2.4.2 Connaissances en technologie :	32
I.2.4.3 Connaissances en terminologie du métier	32
I.2.4.4 Connaissances en Sciences humaines.....	32
I.3 SUGGESTIONS POUR LA FORMATION.....	32
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES COMPETENCES.....	34
I.4 PRESENTATION DE LA NOTION DE COMPETENCE GENERALE ET DE COMPETENCE PARTICULIERE	35
I.4.1 <i>LISTE DES COMPETENCES GENERALES</i>	35
I.4.2 <i>LISTE DES COMPETENCES PARTICULIERES</i>	35
I.4.3 <i>MATRICE DES COMPETENCES</i>	36
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MATRICE.....	36
I.4.4 <i>TABLE DE CORRESPONDANCE</i>	38
COMPÉTENCE 01 : COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.....	38
COMPÉTENCE 02 : PRÉVENIR LES ATTEINTES À L'HYGIÈNE, À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ, À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT.....	38
COMPÉTENCE 03 : UTILISER LES FONCTIONS DE BASE EN INFORMATIQUE	39

COMPÉTENCE 04 : UTILISER LES NOTIONS DE GÉOMÉTRIE ET DE CALCUL PROFESSIONNEL	39
COMPÉTENCE 05 : UTILISER LES MATÉRIAUX	40
COMPÉTENCE 06 : RÉALISER DES DESSINS TECHNIQUES	40
COMPÉTENCE 07 : UTILISER LES NOTIONS DE DÉCORATION ET DE COULEURS	41
COMPÉTENCE 08 : PRÉPARER LE CHANTIER	41
COMPÉTENCE 09 : MONTER ET DÉMONTER LES ÉCHAFAUDAGES	41
COMPÉTENCE 10 : RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ ET L'ISOLATION THERMIQUE DE SUPPORTS HORIZONTAUX ET VERTICAUX.....	42
COMPÉTENCE 11 : RÉALISER LES TRAVAUX EXTÉRIEURS DE PEINTRE SUR DIFFÉRENT TYPES DE SUPPORTS...	42
COMPÉTENCE 12 : UTILISER LES ÉLÉMENTS DE DÉCORATIONS	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
II. REFERENTIEL DE FORMATION (RF)	45
LISTE DES ABREVIATIONS	46
II.1 PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION	47
II.1.1 <i>Nature</i>	47
II.1.2 <i>Structure</i>	47
II.1.3 <i>Finalité</i>	47
II.1.4 <i>Éléments prescriptifs</i>	47
II.2 PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	48
II.3 DESCRIPTION SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION	49
II.4 DONNÉES ADMINISTRATIVES	50
II.5 SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	51
PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	52
II.6 ASPECTS DE MISE EN ŒUVRE.....	55
II.6.1 <i>BUTS DE LA FORMATION</i>	56
II.6.2 <i>INTENTIONS ÉDUCATIVES</i>	57
II.6.3 <i>MATRICE DES OBJETS DE FORMATION</i>	58
II.6.4 <i>LOGIGRAMME</i>	60
DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	
61	
<i>Module N°01 : Métier et formation</i>	62
<i>Module N°02 : Communication en milieu professionnel</i>	63
<i>Module N°03 : Hygiène Santé Environnement</i>	64
<i>Module N°04 : Informatique</i>	66
<i>Module N°05 : Calcul professionnel</i>	67
<i>Module N°06 : Matériaux</i>	69
<i>Module N°7 : Dessin technique</i>	70
<i>Module N°08 : Notions de Décoration</i>	71
<i>Module N°09 : Préparation du chantier</i>	72
<i>Module N°10 : Montage et Démontage des échafaudages</i>	74
<i>Module N°11 : Etanchéité et isolation thermique</i>	75
<i>Module N°12 : Réalisation des travaux extérieurs</i>	77
<i>Module N° 13 : Décoration applicative</i>	78
<i>Module 14 : Entrepreneuriat</i>	79
<i>Module 15 : Stage</i>	81
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83

III.	REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION (REC)	84
	ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	85
III.1	PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION	86
III.1.1	<i>Nature</i>	86
III.1.2	<i>Structure</i>	86
III.1.3	<i>Finalités</i>	86
III.1.4	<i>Éléments prescriptifs</i>	87
III.2	PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	87
III.2.1	<i>Concepts</i>	87
III.2.2	<i>Principales définitions</i>	87
III.3	DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	89
III.3.1	<i>Tableau synthèse du référentiel de formation</i>	90
III.3.2	<i>Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail</i>	91
III.4	PRESENTATION DES OUTILS	93
III.4.1	<i>Tableau de spécifications</i>	93
III.4.2	<i>Description de l'épreuve</i>	93
III.4.3	<i>Fiche d'évaluation</i>	93
III.5	EVALUATION DES COMPÉTENCES	94
III.5.1	<i>Modalités d'évaluation formative</i>	94
III.5.2	<i>Éléments d'évaluation</i>	94
III.5.3	<i>Evaluation sommative</i>	94
	A-COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION	98
	MODULE 1 : METIER ET FORMATION	99
	MODULE 2 : COMMUNICATION	101
	MODULE 3 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	104
	Module 14 : ENTREPRENEURIAT	108
	MODULE 15 : STAGE PROFESSIONNEL	114
	B-COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS	117
	MODULE 4 : INFORMATIQUE	118
	MODULE 5 : CALCUL PROFESSIONNEL	122
	MODULE 6 : MATÉRIAUX	126
	MODULE 7 : DESSIN TECHNIQUE	130
	MODULE 8 : NOTIONS DE DECORATION	135
	MODULE 9 : PRÉPARATION DU CHANTIER	138
	MODULE 10 : MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE	143
	MODULE 11 : ETANCHEITE ET ISOLATION THERMIQUE	148
	MODULE 12 : REALISATION DES TRAVAUX EXTERIEURS	152
	MODULE 13 : DECORATION APPLICATIVE	157
	DEFINITION DE L'EPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE	161
	DEFINITION DE L'EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	162
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	164
IV.	GUIDE PEDAGOGIQUE (GP)	165
	ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	166
	PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION	167
IV.1	PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE	168
IV.1.1	<i>Nature</i>	168

IV.1.2 Buts	168
IV.2 PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	168
IV.3 PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	169
IV.4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE PÉDAGOGIQUE	170
IV.4.1 LISTE DES COMPÉTENCES	171
IV.4.2 STRATEGIES PEDAGOGIQUES	174
IV.4.3 PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME	175
DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES	178
IV.5 PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES	179
COMPETENCE N°1 : SE SITUER AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA FORMATION	180
COMPETENCE N°02 : COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL	182
COMPETENCE N°03 : PRÉVENIR LES ATTEINTES À L'HYGIÈNE, À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ, À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET L'ENVIRONNEMENT	185
COMPETENCE N°04 : EXPLOITER LES OUTILS INFORMATIQUES	188
COMPETENCE N°05 : UTILISER LES NOTIONS DE GÉOMÉTRIE ET DE CALCUL PROFESSIONNEL	191
COMPETENCE N°06: UTILISER LES MATÉRIAUX	194
COMPETENCE N°07 : RÉALISER LE DESSIN TECHNIQUE	197
COMPETENCE N°08: UTILISER LES NOTIONS DE DÉCORATION ET DE COULEURS	200
COMPETENCE N°09 : PRÉPARER LE CHANTIER	202
COMPETENCE N°10 : MONTER ET DÉMONTER LES ÉCHAFAUDAGES	206
COMPETENCE N° 11 : RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ ET L'ISOLATION THERMIQUE DE SUPPORTS HORIZONTAUX ET VERTICAUX	209
COMPETENCE N°12 : RÉALISER LES TRAVAUX EXTÉRIEURS DE PEINTRE SUR DIFFÉRENT TYPES DE SUPPORTS	212
COMPETENCE N°13 : UTILISER LES ÉLÉMENTS DE DÉCORATIONS	215
COMPETENCE N°14 : RECHERCHER UN EMPLOI	218
COMPETENCE N°15 : S'INTÉGRER EN MILIEU PROFESSIONNEL	221
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	225
V. GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE (GPM)	226
LISTE DES ABREVIATIONS	227
INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE	228
V.1 DESCRIPTION DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	230
V.2 ORGANISATION DE LA FORMATION	232
V.2.1 Conditions d'admission	232
V.2.2 Présentation du logigramme	232
V.2.3 Présentation du chronogramme	234
V.2.4 Modes d'organisation à privilégier	237
V.2.5 Promotion du programme	240
V.3 RESSOURCES HUMAINES	241
V.3.1 Qualifications professionnelles	241
V.3.2 Besoins quantitatifs en matière de ressources humaines	242
V.3.3 Orientation du recrutement et compétences recherchées	242
V.3.4 Perfectionnement des formateurs	242
V.4 L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE	244
V.5 RESSOURCES MATERIELLES	244

<i>V.5.1</i>	<i>Machinerie, équipement et nécessaires</i>	<i>245</i>
<i>V.5.2</i>	<i>Outils et instruments</i>	<i>248</i>
<i>V.5.3</i>	<i>Matériels de sécurité.....</i>	<i>258</i>
<i>V.5.4</i>	<i>Matière d'œuvre et matière première</i>	<i>262</i>
<i>V.5.5</i>	<i>Mobilier et équipement de bureau</i>	<i>266</i>
<i>V.5.6</i>	<i>Matériel audiovisuel et informatique.....</i>	<i>269</i>
<i>V.5.7</i>	<i>Matériel didactique.....</i>	<i>270</i>
V.6	RESSOURCES PHYSIQUES	271
<i>V.6.1</i>	<i>Types d'aménagement physique à considérer</i>	<i>271</i>
<i>V.6.2</i>	<i>Autres aménagements.....</i>	<i>273</i>
V.7	SCENARIO DE RECHANGE	274
ANNEXES		275
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		278

I. REFERENTIEL DE METIER-COMPETENCE (RMC)

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l’Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
PADESCE	Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi
FP	Façadier-Peintre

INTRODUCTION

La Stratégie Nationale de Développement du Cameroun (SND30) assure que « la gouvernance est le socle sur lequel repose la transformation structurelle de l'économie du Cameroun, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi. ». Elle prescrit en matière de formation professionnelle de s'orienter vers une ingénierie qui prenne en compte les politiques, les outils d'accompagnement et de planification pédagogiques. Ces politiques et outils doivent être de nature à favoriser la mise en œuvre des démarches de conception, d'organisation, d'exécution et d'évaluation des actions de formation.

Dans cette perspective, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a choisi l'Approche Par Compétence (APC) comme méthode pédagogique à appliquer pour l'élaboration des Référentiels de Formation Professionnelle. Cette méthode a comme avantage d'améliorer :

- L'adéquation formation-emploi ;
- la gestion des besoins réels en ressources humaines de l'économie ;
- la définition des compétences inhérentes à l'exercice de chaque métier ;
- la contribution du monde professionnel dans l'atteinte des objectifs pédagogiques assignés.

L'objectif principal du projet est donc de développer, dans le cadre d'un partenariat novateur entre les pouvoirs publics et le secteur privé, une offre de formation professionnelle de qualité, répondant aux besoins de compétences exprimés par les Entreprises en matière d'Ouvriers et des Techniciens qualifiés.

Naturellement, la concrétisation, sur le plan opérationnel, d'une aussi grande ambition, reste largement tributaire de la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre réussie d'un plan de développement des compétences adossé sur une approche méthodologique susceptible de favoriser l'atteinte des objectifs aussi bien au niveau institutionnel, qu'à celui de la cible.

Aussi, la démarche pédagogique centrée sur l'ingénierie de formation professionnelle suivant l'Approche Par Compétence, de par la pertinence des résultats économiques qu'elle a permis d'atteindre sous d'autres cieux, se révèle être un précieux outil sur lequel les pouvoirs publics et la communauté de la formation professionnelle au Cameroun ont jeté leur dévolu dans le processus de la recherche de la consolidation de l'accès à l'emploi décent des jeunes et autres candidats à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle.

Cette démarche ci-dessous présentée, vise pour l'essentiel à pourvoir les candidats au très fluctuant et très exigeant marché de l'emploi, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être les rendant aptes à s'auto employer, ou à s'insérer efficacement dans une chaîne de production des valeurs, des biens et des services nécessaires à l'amélioration des performances économiques dans un cadre local, national ou global donné et ainsi, de contribuer de manière efficiente aux transformations socio-économiques correspondantes.

Ainsi compris, le référentiel de formation et des compétences dont la présente production est méthodologiquement liée à la démarche en question, se veut un outil pratique de référence à la disposition des formateurs dans le métier d'ouvrier Façadier-Peintre.

A. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA DEMARCHE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, DU REFERENTIEL DE METIER ET DES AUTRES REFERENTIELS ET GUIDES

L'ingénierie pédagogique est centrée sur les outils et les méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des Référentiels de Formation ou programmes de formation ainsi que des Guides Pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre. L'ingénierie pédagogique est un processus linéaire basé sur trois axes fondamentaux :

1) la détermination et la prise en compte de la réalité du marché du travail, tant sur le plan global (*situation économique, structure et évolution des emplois*) que sur un plan plus spécifique, liées à la description des caractéristiques d'un métier et à la formulation des compétences attendues pour l'exercer. Il s'agit du Référentiel de Métier – Compétences ;

2) le développement du support pédagogique tel que le Référentiel de Formation, le Référentiel d'Évaluation, divers documents d'accompagnement destinés à appuyer la mise en œuvre locale et à favoriser une certaine standardisation de la formation (*Guides d'Organisation Pédagogiques, Guides d'Organisation Pédagogiques et Matérielle,*) ;

3) la mise en place, dans chaque Structure de formation, d'une approche pédagogique centrée sur la capacité de chaque apprenant à mobiliser ses connaissances dans la mise en œuvre des compétences liées à l'exercice du métier choisi.

Plus précisément, la démarche d'ingénierie en APC prend appui sur la réalité des métiers en ce qui concerne :

- le contexte général (*l'analyse du marché du travail et les études de planification*) ;
- la situation de chaque métier (*l'Analyse de Situation de Travail*) ;
- la formulation des compétences requises et la prise en considération du contexte de réalisation propre à chaque métier (*le Référentiel de Métier-Compétences*) ;
- la conception de dispositifs de formation inspirés de l'environnement professionnel ;
- la détermination du niveau de performance correspondant au seuil du marché du travail ;
- l'élaboration des Référentiels de Formation et d'Évaluation basés essentiellement sur les compétences requises pour exercer chacun des métiers ciblés ;
- la production, la diffusion et l'implantation de guides et de supports pédagogiques ;
- la mise en place de diverses mesures de formation et de perfectionnement destinées à appuyer le personnel des structures de formation ;
- la révision de la démarche pédagogique (*formation centrée sur l'apprenant par le développement de compétences*) ;
- la disponibilité de locaux et équipements permettant de créer un environnement de formation semblable à l'environnement de travail ;
- la collaboration avec le milieu du travail (*exécution des stages, alternance Ecole - Entreprise, ...*).

En effet, l'APC repose sur deux grands paliers conduisant successivement au Référentiel de Métier-Compétences et au Référentiel de Formation.

Les déterminants (*éléments essentiels*) disponibles qui mènent au premier palier sont les données générales sur le métier tirées des études de planification, l'ensemble de la documentation disponible ainsi que les résultats de l'AST. Quant au deuxième palier, les déterminants sont tirés du RMC, à savoir la matrice de compétences et la table de correspondance.

En mettant à contribution ces éléments et particulièrement les descriptions des tâches, opérations, processus, habiletés, attitudes et comportements généraux, on arrive à déterminer les compétences retrouvées dans le Référentiel de Métier – Compétences et celles développées dans le Référentiel de Formation.

B. PRESENTATION SOMMAIRE DU MANDAT ET DE LA DÉMARCHE DE RÉALISATION

Le Référentiel Métier – Compétences (RMC) a comme première finalité de tracer le portrait le plus fidèle possible de la réalité d'un métier et de déterminer les compétences requises pour l'exercer. Élaboré dans le cadre du développement d'un Référentiel de formation professionnelle, le Référentiel

de Métier - Compétences sert ensuite d'assise à la structure du futur référentiel de formation. Il peut également être utilisé comme document de base pour mettre en place une démarche d'apprentissage en milieu de travail. Utilisé à la fois aux fins de formation et d'apprentissage, le RMC contribue à assurer des bases similaires aux deux modes de développement des compétences (formation et apprentissage) et facilite la certification et la reconnaissance des compétences. En cette matière, il balise ainsi la voie à la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le Référentiel de Métier – Compétences se réalise en deux étapes :

- **la production de l'Analyse de la Situation de Travail (AST) ;**
- **la détermination des Compétences liées au métier.**

La description exhaustive des composantes et des caractéristiques d'un métier (portrait) est réalisée au moyen de l'AST. Dans le cas du métier facadier-peintre, l'AST s'est déroulée dans les régions du Centre, Littoral, Ouest, Nord, Extrême-Nord et Sud-Ouest.

En termes de démarche globale, il s'est agi : i) d'identifier les cibles à rencontrer (*employeurs, employés, formateurs, etc.*), (ii) d'élaborer des questionnaires spécifiques, sur la base du questionnaire général, (iii) de produire le Rapport d'AST, (iv) d'organiser un atelier de validation des résultats de l'AST, (v) de rédiger le RMC. Les membres des focus groupes sont des acteurs rencontrés et des experts-métiers invités. Chaque groupe était animé par un méthodologue.

Comme il a déjà été mentionné, l'élaboration d'une compétence résulte d'une démarche de conception ou de dérivation qui doit respecter les principaux déterminants issus des travaux antérieurs, l'AST en particulier, et présenter, sous forme d'énoncé, une compétence qui soit représentative de la démarche d'exécution d'une ou de plusieurs tâches ou qui est associée à la réalisation d'une activité de travail ou de vie professionnelle.

Les compétences présentées dans ce Référentiel de Métier – Compétences assurent une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier de facadier-peintre. Cette activité est certainement l'une des plus complexes de la production d'un Référentiel de Métier – Compétences ou de la réalisation d'un programme de formation.

Deux outils ont été utilisés pour faciliter le travail de l'équipe de production et la présentation de la démarche de conception ainsi que pour documenter systématiquement chaque étape de production. Ces outils, que sont : la **Matrice des compétences** et la **Table de correspondance**, seront par la suite complétées et utilisées tout au long de la conception des référentiels de formation et d'évaluation, ainsi que des différents guides. Ils permettront de conserver l'unité de la conception et la continuité du traitement de l'information relative à chaque compétence retenue. La matrice des compétences sera par la suite transposée en matrice des objets de formation lors de la production du référentiel de formation.

Le Référentiel de Métier - Compétences mènera plus tard à la réalisation des documents pédagogiques (*référentiel de formation, référentiel d'évaluation, documents et guides d'accompagnement*).

Toutes les étapes de réalisation de ces documents seront confiées à une équipe de production composée de spécialistes, d'experts en méthodologie en APC, de formateurs d'expérience et de spécialistes du métier.

L'Analyse de Situation de Travail (AST) est une étape importante dans le processus de développement d'un Référentiel de formation professionnelle selon l'Approche par Compétences (APC). Elle implique les professionnels qui apportent des réponses appropriées aux besoins de formation. L'Analyse de Situation de Travail est une étape importante, participative qui encourage les partenariats entre les entreprises de toutes tailles (TPE, PME PMI, etc.), les organisations professionnelles et les structures de formation professionnelle. Cette implication interpelle les différents acteurs afin qu'ils participent activement à la mise en œuvre des projets de formation professionnelle pour l'emploi.

Le présent Référentiel de Métier – Compétences décrit les activités que l'apprenant exercera dans sa vie professionnelle dès la fin de sa formation. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux socio-professionnels, aux formateurs, aux Structures de Formation et même aux différents Services en charge de la Gestion centrale de la Formation Professionnelle. Il comprend :

Partie 1. Les résultats de l'Analyse de Situation de Travail (AST) :

- a) les définitions,
- b) le tableau des tâches et opérations,
- c) le processus de travail,
- d) les conditions de réalisation et les critères de performance,
- e) les connaissances, habiletés et attitudes,
- f) les suggestions pour la formation.

Partie 2 : La présentation des compétences du référentiel :

- a) la présentation de la notion de compétence,
- b) la liste des compétences particulières,
- c) la liste des compétences générales,
- d) la matrice des compétences,
- e) la table de correspondance.

C. PRESENTATION DU METIER ET DE SA SITUATION GENERALE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

L'ouvrier Façadier- Peintre exerce généralement son activité à l'extérieur, sur des chantiers de constructions neuves et en rénovation. En interne son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être interpellé par les occupants, propriétaires ou locataires, sur des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise. Il travaille la plupart du temps en hauteur, sur des échafaudages, et doit respecter les règles de sécurité concernant la protection contre les poussières et la nocivité des produits. L'activité comporte des déplacements.

D. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE L'OUVRIER FAÇADIER- PEINTRE

TITRES	DESCRIPTIONS
Définition du métier	L'ouvrier Façadier-Peintre est la personne qui s'occupe des travaux de finition sur les façades des bâtiments. Il assure la préparation de l'enduit, du crépi, de la peinture, du vernis ou des produits d'imperméabilisation qu'il doit appliquer pour en recouvrir les façades. Il est chargé de fixer les éléments d'isolation, de protection ou de décoration sur la façade bâtie. Il est capable de nettoyer, d'élaborer ou de réparer un support afin de l'enduire ou le crépir grâce à différentes techniques. Il intervient pour des travaux de peinture, de ravalement, d'application de revêtements d'imperméabilité, de pose d'isolation et de montage d'échafaudage. Il prépare et réalise des travaux de rénovation ou de décoration par enduits projetés mécaniquement ou manuellement, il recouvre et habille l'extérieur des bâtiments pour les protéger des intempéries et des influences de l'environnement. L'ouvrier Façadier-Peintre encore appelée enduiseur prépare et nettoie des supports maçonnés par sablage, lessivage, gommage, grattage ... ou dépose le

	revêtement existant (peinture, crépis, ...), effectue la réparation des façades avec du mortier, du ciment, il procède à la pose et fixation des profilés, armatures, cornières, arrêtes de tableaux, effectue des travaux d'étanchéité de sol sur terrasse ou balcon, assemble les structures porteuses (échafaudage, plate-forme, étalement, ...) etc...La protection des façades est réalisée grâce aux matériaux suivants : - Peintures en film mince qui assure le traitement et la finition des différents supports, - Revêtements d'imperméabilités liquides qui traitent l'ensemble des pathologies de fissuration, - Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur qui conjuguent esthétisme et performance énergétique des bâtiments. L'ouvrier Façadier- Peintre exerce généralement son activité à l'extérieur, sur des chantiers de constructions neuves et en rénovation. En interne son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être interpellé par les occupants, propriétaires ou locataires, sur des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise. Il travaille la plupart du temps en hauteur, sur des échafaudages, et doit respecter les règles de sécurité concernant la protection contre les poussières et la nocivité des produits. L'activité comporte des déplacements.
Risques pour la santé physique du travailleur	Compte tenu de l'environnement de travail, le métier de l'ouvrier Façadier-Peintre comporte quelques risques qui sont : les accidents de travail (les chutes de pleins pieds, les chutes de hauteur, les coupures, les brûlures, accidents de circulation, etc.), les aléas de la nature (conditions extrêmes du climat, pollution de l'air, bruits et vibrations, etc.). De ce fait, l'ouvrier Façadier- Peintre est exposé à certaines maladies notamment les troubles musculosquelettiques car le métier exige des postures contraignantes (debout, courbé, accroupi, penché, etc.), des affections cutanées causées par le ciment et autres produits dangereux telles que les ulcérations, les dermites primitives, les pyodermes, la blépharite, la conjonctivite, les affections respiratoires et oculaires ainsi que les fractures inhérentes aux chutes en altitude, des troubles auditifs liés à la présence des engins sur chantier (engins de levage, de manutention, de malaxage, de projection...), les hernies causées par le port des charges lourdes, etc. La mesure principale de sécurité selon les professionnels du métier est la vigilance et le respect des normes de sécurité individuelle en milieu de travail (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité, etc...) et le respect des normes de sécurité collectives (balisage des sites, installations des lisses sur échafaudages, etc.)
Facteurs de stress	Le secteur des industries du Bâtiment et Travaux Publics, dont le Bâtiment ou le Génie-Civil est une composante qui suscite un grand intérêt au sein de la population camerounaise en raison des considérations suivantes : - Le secteur renferme un fort potentiel d'emplois pour les jeunes. - Le secteur est très porteur car l'industrie du Bâtiment et Travaux Publics est en pleine émergence au Cameroun. En conséquence, les activités de l'ouvrier Façadier-Peintre sont grandement sollicitées et le seront aussi pour les années futures.

	- La rémunération est attrayante. - L'exercice de ce métier ne requiert pas nécessairement de longues études. - Le secteur est en pleine valorisation par les autorités du pays à travers la Stratégie Nationale de Développement (SND30), boussole de ses actions pour l'horizon 2035. - La promotion du genre constitue une option gouvernementale visant à permettre une représentativité équitable des filles, tous secteurs confondus pour ce qui est de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou de l'accès à l'emploi. - Le métier est vulgarisé de façon continue, d'autant plus qu'il est incontournable pour les Bâtiments et Travaux Publics. Il apparaît tout de même, au regard des propos des experts du métier, que les conditions exigeantes de travail, l'éloignement des sites de construction des centres urbains et l'irrégularité des horaires de travail sont des éléments qui peuvent provoquer un désintérêt envers la profession malgré tout le potentiel qu'elle présente.
Evolution du métier	Les professionnels consultés ont reconnu que l'évolution technologique a un impact considérable dans l'exercice de leur métier. Ils ont particulièrement mentionné l'utilisation des nouveaux équipements à projeter les peintures et enduits. A cet effet, certaines tâches de l'ouvrier Façadier-Peintre sont particulièrement influencées par l'évolution technologique. Il s'agit de : - Réaliser des échafaudages ; - Réaliser les habillages et enduisages ; - Appliquer des produits - Poser d'autres types de revêtements. Cette évolution technologique induit des conséquences à considérer nécessairement pour l'élaboration des référentiels de métier-compétences et de formation. Les connaissances en informatique et celles liées au type de l'utilisation de matériel et équipement automatisés sont nécessaires. En somme, les apprenants, futurs ouvriers Façadier-Peintre, devront posséder des notions fondamentales qui leur permettront d'accroître leur employabilité et de réaliser un parcours professionnel intéressant au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience. L'évolution technologique dans le métier de l'ouvrier Façadier- Peintre se manifeste sous différentes formes : modifications dans les outils, dans les procédés ou dans les techniques ; nouveaux matériaux ou nouvelles matières premières ; changements dans l'organisation du travail ou dans l'environnement de travail, etc. L'impact sur les tâches peut, lui aussi, se manifester sous différentes formes : disparition ou apparition d'une tâche ou d'opérations ; nouveaux équipements inédits apparaissant sur le marché ; diminution du temps consacré à l'exécution d'une tâche ; productivité ou rendement accrus, etc. Du point de vue des professionnels, le secteur BTP subit ces dernières années des changements radicaux qui remettent en question l'organisation, les méthodes de travail et les produits à réaliser. Dans un contexte de concurrence accrue, les entreprises doivent s'adapter à des changements qui s'orientent vers des produits

	plus complexes à valeur ajoutée, des clients plus exigeants en qualité et productivité (<i>les urgences</i>), l'adaptation aux nouvelles technologies, l'optimisation de la matière et du temps, minimalisation du prix de revient en utilisant des machines automates et programmables (GMAO). Dans un tel contexte, les spécialistes consultés sont d'avis que peu importe les secteurs d'activités, l'ouvrier Façadier-Peintre est appelé à assumer davantage des responsabilités d'analyse, de coordination et d'adaptation pour obtenir une meilleure productivité ainsi que la capacité à concilier le rendement et la qualité attendus de ses prestations. Ce qui oblige la prise en compte des informations actualisées sur les évolutions technologiques susceptibles d'alimenter la réflexion sur la place des éléments prospectifs dans le futur programme de formation.
Accessibilité des femmes au métier	Autrefois, le métier de l'ouvrier Façadier-Peintre était presque ou exclusivement réservé aux hommes mais de nos jours ils se féminisent. Il est important de relever que l'insertion dans le métier est traditionnellement réservée aux personnes de sexe masculin, mais, elle est encouragée aujourd'hui par les autorités nationales et les organisations internationales à travers divers projets en vue de faire tomber les barrières et les signes discriminatoires encore existants. Pour le cas d'espèce, les professionnels ont reconnu qu'il n'y avait pas de discrimination notoire à l'égard des femmes, le métier étant en général ouvert aux personnes des deux sexes, du moment où les femmes présentent les mêmes prédispositions que les hommes à exercer le métier. Cette question sociale doit donc s'appuyer sur les constats, les causes et les opportunités associés à la présence des femmes dans le secteur du Bâtiment et Travaux publics. Par ailleurs, les pesanteurs socioculturelles toujours présentes en raison d'un long héritage laissent croire que ce métier est exclusivement réservé aux hommes, en raison des conditions difficiles d'exécution, des longs déplacements occasionnant parfois des absences prolongées hors de la famille, et de l'endurance physique dans un environnement naturel souvent hostile (risques de piqûres par des insectes, la salissure, l'effort physique), pendant de longues durées de travail.
Conditions d'accès à la formation	Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes ayant le niveau de la classe de troisième ou de quatrième année et ayant subi avec succès le test de présélection.
Secteur d'activités	L'ouvrier Façadier- Peintre est dans les secteurs du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ou Génie civil.
Fonctions	L'ouvrier Façadier- Peintre a plusieurs fonctions, notamment : • Préparation des surfaces ; • Application des couches de protection et de finition ; • Protection et entretien ; • Contrôle de qualité
Nature du travail	Champ professionnel : bâtiments et travaux publics
	Type d'emploi occupé : Ouvrier qualifié
	Classification type/Catégorie : Catégorie 6
	Types de produits, de résultats ou de services : • Applique les peintures aux murs et sur les couvertures

	• Effectue les travaux de réfections etc..
Evolution technologique	Les professionnels consultés ont reconnu que l'évolution technologique a un impact considérable dans l'exercice de leur métier. Ils ont particulièrement mentionné l'utilisation des nouveaux équipements à projeter les peintures et enduits. A cet effet, certaines tâches de l'ouvrier Façadier-Peintre sont particulièrement influencées par l'évolution technologique. Il s'agit de : - Réaliser des échafaudages ; - Réaliser les habillages et enduisages ; - Appliquer des produits ; - Poser d'autres types de revêtements. Cette évolution technologique induit des conséquences à considérer nécessairement pour l'élaboration des référentiels de métier-compétences et de formation. Les connaissances en informatique et celles liées au type de l'utilisation de matériel et équipement automatisés sont nécessaires. En somme, les apprenants, futurs ouvriers Façadier-Peintre, devront posséder des notions fondamentales qui leur permettront d'accroître leur employabilité et de réaliser un parcours professionnel intéressant au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience. L'évolution technologique dans le métier de l'ouvrier Façadier- Peintre se manifeste sous différentes formes : modifications dans les outils, dans les procédés ou dans les techniques ; nouveaux matériaux ou nouvelles matières premières ; changements dans l'organisation du travail ou dans l'environnement de travail, etc. L'impact sur les tâches peut, lui aussi, se manifester sous différentes formes : disparition ou apparition d'une tâche ou d'opérations ; nouveaux équipements inédits apparaissant sur le marché ; diminution du temps consacré à l'exécution d'une tâche ; productivité ou rendement accrus, etc. Du point de vue des professionnels, le secteur BTP subit ces dernières années des changements radicaux qui remettent en question l'organisation, les méthodes de travail et les produits à réaliser. Dans un contexte de concurrence accrue, les entreprises doivent s'adapter à des changements qui s'orientent vers des produits plus complexes à valeur ajoutée, des clients plus exigeants en qualité et productivité (les urgences), l'adaptation aux nouvelles technologies, l'optimisation de la matière et du temps, minimalisation du prix de revient en utilisant des machines automates et programmables (GMAO). Dans un tel contexte, les spécialistes consultés sont d'avis que peu importe les secteurs d'activités, l'ouvrier Façadier-Peintre est appelé à assumer davantage des responsabilités d'analyse, de coordination et d'adaptation pour obtenir une meilleure productivité ainsi que la capacité à concilier le rendement et la qualité attendus de ses prestations. Ce qui oblige la prise en compte des informations actualisées sur les évolutions technologiques susceptibles d'alimenter la réflexion sur la place des éléments prospectifs dans le futur programme de formation
Technologies utilisées	Les professionnels consultés ont reconnu que l'évolution technologique a un impact considérable dans l'exercice de leur métier. Ils ont particulièrement mentionné l'utilisation des nouveaux équipements à projeter les peintures et enduits.

Conditions de travail	Lieux de travail : chantiers de construction ; bâtiment à rénover
	Types d'entreprise : Établissement, PME, sociétés, coopératives, GIC, etc.
	Environnement de travail : - Réaliser des échafaudages ; - Réaliser les habillages et enduisage ; - Appliquer des produits ; - Poser d'autres types de revêtements.
	Environnement technique : <u>Processus de travail</u> • Planifier le travail • Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité • Contrôler la qualité du travail Équipements et outillages utilisés : • Bâches, cutter, échelle, ruban de masquage • Bucher, meurettes • Cahier de charge • Calculatrice et mètre • Casques, gants, échelle, bande de masquage • Catalogue des couleurs • Compresseur, pistolet • Pinceaux, rouleau, perche • Enduit, spatula • Mixeurs mécaniques • Notion d'éducation visuelle • Papier abrasif, ponceuse • Papier de verre, ponceuse • coupelle, seaux, EPI • Meurettes à colorants à diluants, thermomètre • Ruban de protection, • Taloche mécanique, Truelle, Couteau, Spatule, Malaxeur • Cordex ou lasermètre • Couteau d'enduseur, établit, racloir • Filasse, toile de verre, treille, échafaudage, moules, cutter, marteau, tenailles
	Responsabilité et autonomie C'est la taille de l'entreprise qui détermine le degré de liberté du professionnel. S'il travaille à son compte, il s'organise à sa guise. Sur les chantiers plus importants, il opère sous les ordres d'un chef d'équipe. Il exerce durant la tâche la responsabilité partielle ou totale.
	Conditions d'exercice L'activité nécessite de maintenir des attitudes de concentration permanente, des positions particulières (debout, penché, accroupi, etc.). Il peut impliquer des ports de charges.
	Santé et sécurité

	Compte tenu de l'environnement de travail, le métier de l'ouvrier Façadier-Peintre comporte quelques risques qui sont : les accidents de travail (les chutes de plain pieds, les chutes de hauteur, les coupures, les brûlures, accidents de circulation, etc.), les aléas de la nature (conditions extrêmes du climat, pollution de l'air, bruits et vibrations, etc.). De ce fait, l'ouvrier Façadier- Peintre est exposé à certaines maladies notamment les troubles musculosquelettiques car le métier exige des postures contraignantes (debout, courbé, accroupi, penché, etc.), des affections cutanées causées par le ciment et autres produits dangereux telles que les ulcérations, les dermites primitives, les pyodermes, la blépharite, la conjonctivite, , les affections respiratoires et oculaires ainsi que les fractures inhérentes aux chutes en altitude, des troubles auditifs liés à la présence des engins sur chantier (engins de levage, de manutention, de malaxage, de projection...), les hernies causées par le port des charges lourdes, etc. La mesure principale de sécurité selon les professionnels du métier est la vigilance et le respect des normes de sécurité individuelle en milieu de travail (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité, etc...) et le respect des normes de sécurité collectives (balisage des sites, installations des lisses sur échafaudages, etc.)
Conditions d'entrée dans le marché du travail	Le métier est ouvert aux personnes de deux sexes, âgées au moins de dix-sept ans, titulaires d'un diplôme d'ouvrier qualifié en Façadier-Peintre et de tout autre diplôme équivalent. L'embauche dans les entreprises organisées tels que SGMCM (Société les Grands Moulins du Cameroun (Douala), GROUPE SOLIDMAISON BTP (Yaoundé et Douala), se fait par voie d'annonce dans la presse ou par réseau relationnel. Mais la contribution du Fonds National de l'Emploi et d'autres Cabinets de placements de la main d'œuvres ne peut être négligée. Généralement, les entreprises offrent des emplois à contrats à durée déterminée, avec des perspectives de prolongation compte tenu de l'environnement commercial et des performances du travailleur.

PREMIERE PARTIE : RESULTATS DE L'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL (AST)

I.1 DEFINITION DES TERMES USUELS

Processus de travail	Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'un métier ou d'une profession.
Tâches	Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice du métier analysé. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'un métier, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.
Sous-tâches	Les sous-tâches sont les décompositions d'une tâche.
Opérations	Actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte des résultats. Elles sont liées surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes.
Conditions de réalisation	Elles font généralement trait à l'environnement de travail, aux données ou aux outils utilisés lors de la réalisation d'une tâche et elles ont été recueillies pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Plus particulièrement, elles renseignent sur des aspects tels que: - le degré d'autonomie (travail individuel, travail supervisé ou autonome); - les références utilisées (manuels des fabricants ou des constructeurs, documents techniques, formulaires, autres) ; - le matériel et équipement utilisés (matières premières, outils et appareils, instruments, équipement, autres) ; - les consignes particulières (précisions techniques, bons de commande, demandes de clientes ou clients, données ou informations particulières, autres) ; - les conditions environnementales (travail à l'intérieur ou à l'extérieur, risques d'accidents, produits toxiques, autres) ; - les activités ou tâches préalables, parallèles ou subséquentes (préalables à la réalisation de la tâche, en coordination avec d'autres tâches, en lien avec des tâches subséquentes).
Critères de performance	Ce sont des exigences concernant la réalisation de chaque tâche. Ils permettent d'évaluer, si la tâche est effectuée de façon satisfaisante ou non. Ils sont recueillis pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Ces critères correspondent à un ou des aspects observables et mesurables essentiels à la réalisation d'une tâche. Ils renseignent sur des aspects tels que : - la quantité et la qualité du résultat (nombre de pièces, précision du travail, seuil de tolérance, autres) ; - l'application des règles relatives à la santé et sécurité (respect des normes, port d'accessoires et de vêtements protecteurs, mesures de sécurité et d'hygiène, autres) ; - l'autonomie (degré de responsabilité, degré d'initiative, réaction devant les situations imprévues, autres) ; - la rapidité (vitesse de réaction, durée d'exécution, autre).

I.2 TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS

Le tableau des tâches et des opérations présentées ci-après est le résultat d'un consensus des professionnels du métier. Dans le tableau, les tâches (l'axe vertical), sont numérotées d'un à cinq. Les opérations associées à chacune des tâches se trouvent à l'horizontal.

Aux fins de l'exercice, le tableau des tâches et des opérations définit le portrait du métier de l'ouvrier Façadier- peintre au moment de l'analyse de la situation de travail. Le niveau de référence considéré est celui de l'entrée sur le marché de l'emploi.

Suite à l'identification des tâches et des opérations, l'ordonnancement général a été fait par consensus et proposé pour adoption par consensus. Les discussions avec les professionnels du métier laissent cependant comprendre que dans la pratique, bon nombre des tâches et opérations sont « dynamiques ». Elles sont parfois réalisées sans ordonnancement spécifique, au regard de la charge de travail journalière, des modalités prescrites par le chef d'atelier ou des priorités présentes en termes d'exécution des travaux.

a) Tableau des tâches.

N°	Tâches	Complexité des tâches
1.	Préparer le lancement du chantier	1
2.	Réaliser les échafaudages	5
3.	Réaliser les habillages et enduisage	5
4.	Appliquer les produits	4
5.	Poser d'autres types de revêtements	3

Tâche plus complexe =5 ; Tâche moins complexe = 1

b) Tableau des tâches et des opérations

TACHES	OPERATIONS		
1. Préparer le lancement du chantier	1.1. Relever et collecter les informations	1.2. Lire les plans et autres documents techniques	1.3 Choisir des matériels, des outillages
	1.4 Évaluer les quantités de matériaux et le coût des travaux	1.5 Ordonnancer les tâches	1.6 Approvisionner le chantier en matériaux et matériels
2. Réaliser les échafaudages	2.1 Choisir le type d'échafaudage et les matériaux	2.2-Couper les matériaux aux dimensions	2.3-Assembler les matériaux
	2.4 Contrôler la qualité et la solidité de l'échafaudage	2.5 Formaliser les prestations dans un contrat	2.7 Approvisionner le chantier en matériaux et matériels
3. Réaliser les habillages et enduisage	3.1 Préparer les surfaces à travailler	3.2 Poser les matériaux	3.3 Procéder aux finitions
	3.4 Nettoyer et ranger le matériel		
4. Appliquer les produits	4.1 Mélanger les produits selon les choix et proportions	4.2 Appliquer les peintures	4.3 Réaliser les finitions
5. Poser d'autres types de revêtements	5.1 Choisir le type de matériau	5.2 Préparer les surfaces et placer les cales	5.3 Poser le revêtement

I.2.1 PROCESSUS DE TRAVAIL.

Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'une profession ou d'un métier.

Le processus de travail suivant est recommandé pour le métier de l'ouvrier Façadier-peintre, en raison des tâches retenues et de leur ordonnancement par les participants au focus group. Le processus présenté est assez générique pour coller aux différentes situations de travail des diverses fonctions du domaine :

- Planifier le travail ;
- Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité ;
- Contrôler la qualité du travail ;
- Nettoyer le chantier.

I.2.2 CONDITIONS DE REALISATION ET LES CRITÈRES DE PERFORMANCE.

I.2.2.1 Les conditions de réalisation

Les conditions de réalisation d'une tâche ont généralement trait à l'environnement de travail, aux données ou aux outils utilisés lors de la réalisation d'une tâche et elles ont été recueillies pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Plus particulièrement, elles renseignent sur des aspects tels que :

- Le degré d'autonomie (travail individuel ou en équipe, travail supervisé ou autonome);
- Les références utilisées (manuels des fabricants ou des constructeurs, documents techniques, formulaires, autres) ;
- Le matériel et équipement utilisés (matières premières, outils et appareils, instruments, équipement, autres) ;
- Les consignes particulières (précisions techniques, bons de commande, demandes de clientes ou clients, données ou informations particulières, autres);
- Les conditions environnementales (travail à l'intérieur ou à l'extérieur, risques d'accidents, produits toxiques, autres);
- Les activités ou tâches préalables, parallèles ou subséquentes (préalables à la réalisation de la tâche, en coordination avec d'autres tâches, en lien avec des tâches subséquentes).

I.2.2.2 Les critères de performance

Ce sont des exigences concernant la réalisation de chaque tâche. Ils permettent d'évaluer, si la tâche est effectuée de façon satisfaisante ou non. Ils sont recueillis pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Ces critères correspondent à un ou des aspects observables et mesurables essentiels à la réalisation d'une tâche. Ils renseignent sur des aspects tels que :

- La quantité et la qualité du résultat (nombre de pièces, précision du travail, seuil de tolérance, autres) ;
- L'application des règles relatives à la santé et sécurité (respect des normes, port d'accessoires et de vêtements protecteurs, mesures de sécurité et d'hygiène, ...) ;
- L'autonomie (degré de responsabilité, degré d'initiative, réaction devant les situations imprévues, ...) ;
- La rapidité (vitesse de réaction, durée d'exécution ...).

Les conditions de réalisation et critères de performance correspondant à chacune des tâches sont résumés dans les tableaux ci-après :

Tâche 1 : Prendre connaissance du travail à faire	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<u>Autonomie</u> Travail individuel, en équipe ou sous la supervision du chef d'équipe et ou éventuellement en tant que chef d'équipe. <u>Références</u> À partir des documents techniques ou notice d'utilisation. <u>Consignes particulières</u> Les Ouvriers ensembles décident des méthodes d'exécution du travail sous supervision <u>Conditions environnementales</u> Au chantier, en hauteur et l'utilisation de produits et objets dangereux pour la santé et l'environnement. Température variable. Port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Les sources de stress sont les risques pour la sécurité en ce qui concerne les opérations sur les équipements électriques et les rails l'équipement, la fragilité et le coût de l'équipement. <u>Matériel</u> Les équipements pour réaliser les travaux intérieurs et extérieurs etc.	• Respect judicieuse des règles de santé et de sécurité • Manifestation d'autonomie • Exécution avec Précision du travail • Respect judicieuse des techniques de travail • Collecte judicieuse des informations • Analyse exacte des documents • Choix judicieux des matériels, outillages et équipements • Ordonnancement judicieuse des tâches • Utilisation judicieuse de matériels • Respect des normes

Tâche 2 – Réaliser des échafaudages	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<u>Autonomie</u> Seul, en équipe et généralement sous la supervision, sur un chantier <u>Références</u> les normes en vigueur. à partir des documents techniques. <u>Consignes particulières</u> À partir des consignes du superviseur, du chef d'équipe. Discipline et respect des consignes de d'hygiène, de sécurité et d'exécution <u>Conditions environnementales</u> sur un chantier intérieur, extérieur ou en hauteur port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Les sources de stress sont liées à la pression et à la charge de travail, la fragilité et le coût des équipements	• respect judicieuse des règles de santé et de sécurité • manifestation d'autonomie • exécution avec Précision du travail • respect judicieuse des techniques de travail • choix judicieux de type d'échafaudage et les matériaux • découpage précis des matériaux aux dimensions • assemblage correct des matériaux • contrôle juste de la qualité et la solidité de l'échafaudage • formalisation des prestations dans un contrat • approvisionnement correct sur le chantier en matériaux et matériels

à gérer de même que l'obligation d'appliquer ou de faire respecter les consignes strictes de sécurité	
<u>Matériel</u>	
Produits à utiliser	
Le plan de prévention à la sécurité sur les chantiers ;	

Tâche 3 : Réaliser les habillages et enduisage	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<u>Autonomie</u> Travail individuel, en équipe ou sous la supervision du chef d'équipe et ou éventuellement en tant que chef d'équipe. <u>Références</u> Documents techniques de réalisation des travaux extérieurs de peinture sur des ouvrages de façades, les moyens techniques de l'entreprise. <u>Consignes particulières</u> Le personnel de l'ingénierie décide de la nature des travaux et les Ouvriers ensembles décident des méthodes d'exécution du travail sous supervision <u>Conditions environnementales</u> Au chantier, en hauteur et l'utilisation de produits et objets dangereux pour la santé et l'environnement. Température variable port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Les sources de stress sont les risques pour la sécurité en ce qui concerne les opérations sur les équipements électriques et les rails l'équipement, la fragilité et le coût de l'équipement. <u>Matériel</u> truelles, taloches, brouettes, échelle, échafaudage etc...	• respect judicieux des normes édictées en la matière • utilisation correcte des outils et matériels • réalisation de l'enduit en toute autonomie • montage, démontage et utilisation des échafaudages, fixes et roulants • réalisation judicieuse d'un ravalement de façade avec un système d'enduits, de peinture film mince • réalisation précise des travaux extérieurs d'enduits, de peinture sur des façades.

Tâche 4: Appliquer les produits	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<u>Autonomie</u> Seul, en équipe et généralement sous la supervision, sur un chantier. <u>Références</u> Plan d'intervention, documentation technique, outillage et matériels appropriés, Procédures et spécifications techniques. <u>Consignes particulières</u>	• Respect judicieux des normes édictées en la matière ; • Utilisation correcte des outils et matériels, • Mélange judicieux des produits selon les choix et proportions • Application judicieuse des peintures • Réalisation judicieuse des finitions

À partir des consignes du superviseur, du chef d'équipe ou de mission et du plan d'intervention Discipline et respect des consignes de sécurité et d'exécution. <u>Conditions environnementales</u> Sur un chantier, à l'intérieur, extérieur ou en hauteur. Port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Les sources de stress sont liées à la pression et à la charge de travail, la fragilité et le coût des équipements à gérer de même que l'obligation d'appliquer ou de faire respecter les consignes strictes de sécurité. <u>Matériel</u> Truelles, pinceau, échafaudage.	• Exécution juste de travail en autonomie
--	---

Tâche 5: Poser d'autres types de revêtement	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<u>Autonomie</u> Seul, en équipe et généralement sous la supervision, sur un chantier. <u>Références</u> Plan d'intervention, documentation technique, outillage et matériels appropriés, Procédures et spécifications techniques. <u>Consignes particulières</u> À partir des consignes du superviseur, du chef d'équipe ou de mission et du plan d'intervention Discipline et respect des consignes de sécurité et d'exécution. <u>Conditions environnementales</u> Sur un chantier, à l'intérieur, extérieur ou en hauteur. Port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Port des équipements de protection individuelle, pendant les heures de travail. Les sources de stress sont liées à la pression et à la charge de travail, la fragilité et le coût des équipements à gérer de même que l'obligation d'appliquer ou de faire respecter les consignes strictes de sécurité. <u>Matériel</u> Truelles, pinceau, échafaudage.	• Respect judicieux des normes édictées en la matière ; • Utilisation correcte des outils et matériels, • Mélange judicieux des matériaux selon les choix et proportions • Exécution juste de travail en autonomie • Choix judicieux de matériau • Pose correcte de revêtement

I.2.3 CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES.

L'Analyse de Situation de Travail a permis de faire ressortir un certain nombre d'habiletés et de comportements nécessaires à l'exécution des tâches. Ces habiletés et ces comportements sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont applicables à une variété de situations connexes, mais non identiques. Ce sont des habiletés ou des comportements qui ne sont pas limités, par exemple, à une seule tâche ou à une seule profession.

Les habiletés cognitives, psychomotrices et perceptuelles de même que les comportements socioaffectifs (les attitudes) ci-après sont, selon les participants à l'Atelier de l'Analyse de Situation de Travail, sont essentiels à l'exécution des tâches.

Les connaissances, habiletés et attitudes ci-après sont inhérentes à l'exercice de ce métier. Il s'agit de :

I.2.3.1 Habiletés cognitives :

- Résolution de problèmes,
- Capacité d'analyse,
- Capacité de synthèse,
- Explication de modes et de principes de fonctionnement,
- Conception de stratégies et de plans,
- Planification d'activités,
- Prise de décision, autres.

I.2.3.2 Habiletés psychomotrices :

- Manipulation d'outils, d'appareils et d'instruments,
- Assemblage d'objets,
- Manœuvres spécialisées,
- Degré de dextérité,
- Degré de coordination,
- Qualité des réflexes etc.

I.2.3.3 Habiletés perceptives :

- Perception de couleurs, de formes, de signes, de signaux, de codes, etc.;
- Perception d'odeurs afin de reconnaître un produit, de diagnostiquer l'état d'un produit, de percevoir un danger, etc.;
- Perception, distinction de variations d'un fini, d'aspérités, d'uniformité, etc.;
- Reconnaissance des sons afin de diagnostiquer un problème, etc.

I.2.3.4 Attitudes

Certaines de ces attitudes auront peut-être déjà été mentionnées dans les critères de performance. On peut les répéter et tenter ici d'en approfondir le sens. Il n'est pas très utile de dresser une liste interminable d'attitudes à privilégier.

- Sur le plan personnel, les attitudes peuvent avoir trait:
 - au contrôle de ses sentiments et émotions,
 - à la résolution de conflits avec les autres paysans,
 - à la gestion du stress relevant des harcèlements, des arrivées tardives de pluies, de départ brusque de la pluie, la non commercialisation des produits etc...,
- Sur le plan interpersonnel, les attitudes peuvent être liées :
 - il doit avoir le sens des responsabilités,
 - le souci du travail bien fait et le sens de l'économie des matériaux ;
 - il doit démontrer une attitude positive par rapport au travail;

- il doit démontrer une constante prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail.

I.2.4 CONNAISSANCES

I.2.4.1 Connaissances en mathématiques

Pour accomplir la majorité des tâches, les travailleurs Façadier-Peintre doivent maîtriser les quatre opérations mathématiques de base. Afin d'effectuer correctement les calculs nécessaires à la réalisation des opérations reliées aux tâches, ils doivent être en mesure d'appliquer ces notions aux décimales, aux fractions, aux pourcentages et à la règle de trois.

Géométrie

L'ouvrier Façadier-Peintre aura à calculer des superficies, des volumes et des périmètres. Il aura à utiliser les notions d'angle, de rayon, de diamètre, de tangente, etc.

I.2.4.2 Connaissances en technologie :

- Lecture de plan ;
- Informatique ;
- Instrumentation ;
- Terminologie spécialisée
- Autres

I.2.4.3 Connaissances en terminologie du métier

Ce métier peut être exercé en équipe et en constante relation avec d'autres travailleurs, la qualité de la communication est très importante. Il est donc essentiel que les spécialistes soient au fait des termes justes employés dans le métier, dans le but d'assurer une meilleure communication.

I.2.4.4 Connaissances en Sciences humaines

- Travail social.

I.3 SUGGESTIONS POUR LA FORMATION

Considérant que l'AST est une occasion particulière de rencontrer des intervenants du monde professionnel qui représentent le marché de l'emploi, des questions concernant la formation leur ont été posées. Ils ont été invités à faire des suggestions concernant la formation au métier de l'ouvrier Façadier-Peintre. Les principaux aspects qui ont fait l'objet de suggestions sont les suivants :

- les modalités de formation (moyens didactiques, informatique, activités des apprenants, etc.).
- les stages en entreprise (modalités, durée, fréquence).
- les connaissances fondamentales.
- l'évaluation et la reconnaissance des acquis de l'expérience qui est une autre voie d'accès à la certification.
- la formation initiale qui regroupe un contenu de formation obligatoire.

Ainsi, il a été mentionné que :

- la formation doit être davantage axée sur la pratique et les réalités de la conduite des opérations de scierie.
- les formateurs doivent être des professionnels ayant de l'expérience.
- le matériel et l'équipement utilisés au centre doivent être représentatifs des pratiques en entreprises.
- les apprenants doivent se familiariser avec la réalité du terrain par le biais de visites et de stages en entreprise.

- appliquer les règles de conduite en entreprise au centre de formation, et développer l'autodiscipline, la responsabilisation des apprenants.
- développer chez les futurs lauréats le souci de concilier la qualité et le rendement satisfaisant des prestations.
- développer chez les apprenants le sens de l'initiative et l'autonomie.
- former les apprenants à s'adapter au changement et à l'innovation.
- développer leur capacité à être responsable de tout ce qui se passe sur les postes de travail.
- montrer la meilleure méthode et manière pendant qu'ils effectuent les opérations.
- développer la polyvalence dans la formation, pour permettre aux apprenants d'exécuter différentes opérations sur une variété d'équipements.
- les formateurs doivent suivre des formations continues en entreprises et dans les structures spécialisées pour être à jour des innovations technologiques et pédagogiques.
- tous sont d'avis qu'une ou qu'un lauréat a besoin d'une période d'intégration dans l'entreprise avant de pouvoir prendre en charge la totale responsabilité de son poste de travail.
- la connaissance de l'anglais et du français ainsi que la capacité de pouvoir lire et comprendre des documents écrits et technique sont des éléments importants pour exercer le métier, sans oublier les connaissances fondamentales de secourisme et de premiers soins, les connaissances en mathématiques, mécanique appliquée et en informatique sont incontournables.

Les participants à l'AST ont souligné en outre :

- la nécessité d'adapter la formation à notre contexte.
- la nécessité d'organiser des séminaires de formation en interne ou en externe.
- l'insuffisance des centres de formation (créer au moins un centre dans chaque grande ville du Cameroun).

Aussi, les entreprises sont disposées à recevoir les apprenants pour des stages d'imprégnation, d'une durée variant d'un (01) à trois (03) mois par an. Certaines d'entre elles en reçoivent déjà dans le cadre de stages académiques et professionnels.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES COMPETENCES

I.4 PRESENTATION DE LA NOTION DE COMPETENCE GENERALE ET DE COMPETENCE PARTICULIERE

La compétence correspond à un savoir agir reconnu dans un environnement et dans le cadre d'une méthodologie définie.

Les professionnels du métier expriment leurs manières d'agir, autrement dit leurs compétences, à travers des actes opératoires qui leur paraissent clés pour répondre aux enjeux de la situation.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale. (Par exemple une compétence liée à la santé et à la sécurité au travail) et doivent donc correspondre à des activités de travail à la « périphérie » des tâches, tout en y étant étroitement liées ou associées.

Les compétences particulières renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier. Elles sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail et visent surtout à rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier.

I.4.1 LISTE DES COMPETENCES GENERALES.

Suite aux informations présentées dans le rapport de l'AST, les compétences générales suivantes et correspondantes aux attitudes, habiletés et comportements attendus ont été retenues :

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	1, 2, 3, 4,5
02	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	1, 2, 3, 4,5
03	Utiliser les fonctions de base en informatique	1, 2, 3, 4, 5
04	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	1, 2, 3, 4, 5
05	Utiliser les matériaux	1, 2, 3, 4, 5
06	Réaliser des dessins techniques	1, 2, 3, 4, 5
07	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	1, 2, 3, 4, 5

I.4.2 LISTE DES COMPETENCES PARTICULIERES.

Les compétences particulières identifiées pour l'ouvrier façadier-peintre sont les suivantes :

N°	Compétences particulières	Tâches liées
08	Préparer le chantier	1,2, 3, 4, 5
09	Monter et démonter les échafaudages	1,2, 3, 4, 5
10	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	1,2, 3, 4, 5
11	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	1,2, 3, 4, 5
12	Utiliser les éléments de décorations	1,2, 3, 4, 5

I.4.3 MATRICE DES COMPETENCES

Présentation générale de la matrice.

La matrice des compétences présente l'ensemble structuré des compétences générales et particulières dans un lien dynamique. Elle comprend :

- Les compétences générales qui portent sur des activités communes à différentes tâches ou à différentes situations. Elles portent, notamment, sur l'application de principes scientifiques et technologiques liés à la fonction de travail ;
- Les compétences particulières qui visent l'exécution des tâches et des activités à l'intérieur de la fonction de travail et de la vie professionnelle ;
- Le processus de travail qui porte sur les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale.

Le symbole (O) indique la présence d'un lien entre une compétence générale et une compétence particulière.

Le symbole (Δ) indique la présence d'un lien entre les compétences particulières et une étape du processus.

La logique suivie au moment de la conception d'une matrice influe sur la séquence d'acquisition des compétences. Ainsi, la conception de la matrice s'est réalisée de manière à permettre d'une part une progression dans la complexité des compétences à acquérir et, d'autre part, l'établissement de liens favorisant l'intégration des compétences.

—

[illegible]

I.4.4 TABLE DE CORRESPONDANCE

- Présentation générale de la table

La table de correspondance ci-après présente douze (12) compétences retenues pour le métier de l'ouvrier Facadier-peintre. Elle présente de façon détaillée chacune des compétences en identifiant précisément les éléments qui la caractérisent, de même que les déterminants tels que les connaissances et les habiletés. La table de correspondance contient diverses informations relatives au projet de formation. La première colonne présente, dans l'ordre, les compétences telles qu'elles apparaissent dans la matrice.

Dans la deuxième colonne, on retrouve, pour chacune des compétences, des indications sur la compétence de façon à baliser celle-ci et en préciser la teneur. Ces données sont présentées à titre indicatif de façon à rendre plus explicite l'énoncé de compétence. Il est important de retenir que ces indications constituent avant tout un premier déblayage pour mieux cerner la compétence. Ces indications ne sont pas nécessairement exhaustives. De plus, elles peuvent référer tant à des éléments de contenu, à des notions liées à l'acquisition de la compétence qu'à des éléments de cette compétence.

- Présentation du contenu de la table de correspondance.

Compétence 01 : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	
Indications sur la compétence	Déterminants
1. Traiter les informations 2. Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale 3. Communiquer oralement 4. Rendre compte de son activité	AST Tâches : 1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : Communication orale Rédaction des rapports, compte rendu etc.. Savoir-être et qualités : s'exprimer avec clarté, Éloquence. Capacité d'écoute dans les relations avec le personnel ; capacité à gérer le stress et le temps ; esprit d'analyse et de synthèse, autonomie, capacité d'observation, intuition...

Compétence 02 : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	
Indications sur la compétence	Déterminants
1. Distinguer les rôles et les responsabilités des organismes chargés de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail ; 2. Connaître le cadre juridique associé à l'hygiène, la santé et à la sécurité dans l'environnement ferroviaire ; 3. Connaître les risques associés à l'environnement de travail	AST Tâches : 1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : Lois et normes du travail et de protection environnementale; risques et mesures de prévention : liées au comportement, aux éléments, aux objets manipulés, en présence d'un conducteur électrique tombé à terre, liées aux travaux à proximité de la caténaire ; Matériel et équipement de sécurité spécifiques;

4. Distinguer les signaux d’alertes de sécurité en milieu de travail ; 5. Identifier les risques liés à l’utilisation de certains produits (solides et liquides, gazeux) dans l’environnement de travail 6. Identifier les risques de maladies professionnelles 7. Gérer la sécurité des prestataires et des employés 8. Appliquer les mesures de premiers soins.	Savoir alerter et protéger : la coupure d’urgence, les téléphones d’alarme, les différents éléments du message d’alerte, les secours à contacter ; Mesures de premiers soins, la responsabilité pénale de l’entreprise. Savoir-être et qualités : habilités motrices et perceptives, vigilance, organisation et méthode.
---	--

Compétence 03 : Utiliser les fonctions de base en informatique

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Préparer un poste de travail informatique (allumer, éteindre un ordinateur,). 2. Maîtriser les composants d’un ordinateur 3. Appliquer les règles de sécurité et d’ergonomie sur un poste de travail informatique. 4. Utiliser les fonctions de base de Microsoft Windows. 5. Produire un document avec un logiciel de traitement de texte MS Word Utiliser les différents types de support de stockage de données. 6. Produire un document à l’aide d’un logiciel de calcul (MS Excel, etc.) 7. Utiliser l’Internet. 8. Archiver des données.	Tâches : 1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : Généralités sur l’informatique ; l’ordinateur, risques et mesures de prévention, utilisation logiciel Word et Excel, internet, traitement de texte etc. Savoir-être et qualités : habilités motrices et perceptives, vigilance, rapidité...

Compétence 04 : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Appréhender les notions sur l’arithmétique et la géométrie etc. 2. Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale. 3. Résoudre des problèmes de trigonométrie	Tâches : 2, 3, 4, 5 Connaissances : généralités sur le calcul numérique, progression arithmétique et géométrique, figures géométriques, trigonométrie.... Savoir-être et qualités : Esprit de synthèse, Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d’un problème ; tenir compte uniquement des faits.

Compétence 05 : Utiliser les matériaux	
Indications sur la compétence	Déterminants
1. Appréhender les différents types de matériaux ; 2. Préparer les matériaux 3. Utiliser les matériaux 4. Nettoyer les matériels	AST Tâches : 1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : en mathématique, géométrie, chimie et technologie Savoir-être et qualités : Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; communiquer, prendre les actions nécessaires pour résoudre les problèmes urgents.

Compétence 06 : Réaliser des dessins techniques	
Indications sur la compétence	Déterminants
1. Avoir les notions de dessins techniques 2. Lire et interpréter les plans et un schéma 3. Réaliser une cotation fonctionnelle 4. Exécuter un dessin de définition 5. Représenter une pièce en perspective 6. Faire de la projection orthogonale	Tâches :1, 2,3, 4, 5 Connaissances : dessin technique, dessin de définition, dessin d'ensemble ; dessin d'exécution, perspectives, projection orthogonale, cotation fonctionnelle, etc. Savoir-être et qualités : les règles d'éthique et déontologiques ; esprit d'équipe ; Esprit d'analyse et de synthèse. Rigueur. Constance. Efficacité. Objectivité. Perception visuelle. Perception tactile.

Compétence 07 : Utiliser les notions de décoration et de couleurs

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Décrire les couleurs de base, secondaires et tertiaires 2. Composer les couleurs spécifiques 3. S'approprier des notions de dessins techniques	AST: tâches 1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : en dessins techniques, calcul numérique, géométrie, chimie, etc. Savoir-être et qualités : Esprit d'équipe, réflexe de sécurité, esprit d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit, rigueur, constance, Efficacité. Sens de l'observation et de l'organisation. Objectivité. Perception visuelle. Perception tactile. Perception auditive. Respect des notions d'hygiène et de sécurité

Compétence 08 : Préparer le chantier

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Prendre connaissance du cahier de charge 2. Identifier le type de projet 3. Relever les différents paramètres liés au site 4. Définir ou énumérer les risques liés aux travaux 5. Faire les métrés 6. Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux 7. Proposer la durée d'exécution de travaux	AST: Tâches 1, 2, 3, 4 et 5 Connaissances : lire et écrire le Français ou l'Anglais, Les matériaux, les matériaux d'apport, calcul numérique, géométrie, trigonométrie, arithmétique Outils informatiques respect des normes Habiletés: interpréter le cahier de charge, adopter un comportement de sécurité, dextérité, concentration

Compétence 09 : Monter et démonter les échafaudages

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Identifier les types des échafaudages 2. Procéder aux coupes 3. Assembler les pièces en bois ou en métal 4. Sécuriser la zone de travail 5. Procéder aux désassemblages des pièces 6. Ranger les pièces	AST: Tâches 1, 2, 3, 4 et 5 Connaissances : des matériels, Physique, menuiserie, métallerie, mathématique et en géométrie. respect des normes Savoir-être et qualités: Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; endurance respect des conditions d'utilisation et des règles de sécurité.

Compétence 10 : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Apprécier les types de supports 2. Identifier le type de travail à faire 3. Choisir les matériaux et matériels utiles 4. Préparer les surfaces 5. Appliquer ou positionner les différents types de matériaux	AST Tâches : 1,2, 3, 4, 5 Connaissances : QHSE, matériaux, respect de la norme, chimie, mathématiques ... Habiletés : Dextérité, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, les règles d'éthique et déontologiques ; esprit d'équipe ; rigueur, constance, Efficacité. Sens de l'observation. Perception visuelle. Perception tactile. Perception auditive, Manipuler les équipements, Utiliser les consommables etc.

Compétence 11 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Identifier les supports 2. Choisir les matériels 3. Préparer les supports 4. Préparer les matériaux 5. Appliquer les matériaux 6. Vérifier et faire les raccords 7. Nettoyer et ranger les matériaux	AST Tâches :1, 2, 3, 4, 5 Connaissances : matériaux, et matériels, notions de couleurs, climat, chimie, QHSE, respect de normes Habiletés : Dextérité, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, les règles d'éthique et déontologiques ; esprit d'équipe ; rigueur, constance, Efficacité. Sens de l'observation. Perception visuelle. Perception tactile. Perception auditive, équipements, Utiliser les consommables etc...

Compétence 12 : Utiliser les éléments de décorations

Indications sur la compétence	Déterminants
1. Identifier les types de surfaces 2. Choisir les éléments décoratifs 3. Préparer les liants 4. Appliquer les liants 5. Poser les éléments de décorations	AST Tâches : 1,2, 3, 4, 5 Connaissances : matériaux et matériels, en Mathématiques, Géométrie, Chimie, respect de normes, QHSE etc...

	Habiletés : Dextérité, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, les règles d'éthique et déontologiques ; esprit d'équipe ; rigueur, constance, Efficacité. Sens de l'observation. Perception visuelle. Perception tactile. Perception auditive, Manipuler les équipements, Utiliser les consommables etc.
--	---

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.
5. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
7. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
8. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
9. Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.

II. REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

LISTE DES ABREVIATIONS

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
FP	Façadier-Peintre
ESPBC	Étude sectorielle et préliminaire des besoins en compétences
REC	Rédaction du Référentiel d'Évaluation et de Certification

II.1 PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

II.1.1 Nature

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

II.1.2 Structure

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

II.1.3 Finalité

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activités, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

II.1.4 Éléments prescriptifs

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel de métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (RF), le Référentiel d'évaluation (REVA), le Guide

pédagogique (GP), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GOPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes les Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de formation (RF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation ;
- Présentation des concepts et des principales définitions.

II.2 PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

Compétence

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

Compétences particulières

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

Compétences générales

Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

Compétence traduite en comportement

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

Compétence traduite en situation

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

Contexte de réalisation

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

Critères de performance

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

Critères d'engagement dans la démarche

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

II.3 DESCRIPTION SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétence.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel

de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

II.4 DONNÉES ADMINISTRATIVES

Année d'approbation	2023
Type de sanction :	Ouvrier Qualifié
Nombre d'unités :	74
Volume horaire des compétences générales	405 heures
Volume horaire des compétences particulières	720 heures
Durée totale :	1125 heures
Conditions d'admission	Pour être admis à la formation d'ouvrier qualifié façadier-peintre, la candidate ou le candidat doit être âgé (e) au moins de dix-sept ans, justifiant d'un niveau scolaire de la classe de quatrième année/ de From III ou tout autre niveau scolaire équivalent.

II.5 SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	QHSE
4	Utiliser les fonctions de base en informatique	45	0	45	3	C	G	Utilisation des fonctions de base en informatique
5	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	45	0	45	3	C	G	Calcul professionnel
6	Utiliser les matériaux	45	0	45	3	C	G	Matériaux
7	Réaliser des dessins techniques	60	0	45	3	C	G	Dessin technique
8	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	45	0	45	3	C	G	Notions de Décoration
9	Préparer le chantier	60	60	0	4	C	P	Préparation du Chantier
10	Monter et démonter les échafaudages	75	75	0	5	C	P	Montage et démontage des échafaudages
11	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	90	90	0	6	C	P	Étanchéité et Isolation thermique
12	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports	90	90	0	6	C	P	Réalisation des travaux extérieurs
13	Utiliser les éléments de décoration	90	90	0	6	C	P	Décoration Applicative
14	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entreprenariat
15	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1125	720	405	74			
			64%	36%				

**PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE
FORMATION**

Buts du référentiel de formation

Les buts du référentiel de formation présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier. Ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle et technique adaptés au métier.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'apprenant en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du référentiel de formation ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des apprenants, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du référentiel de formation.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle et technique est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'apprenant. Elle comprend :

- *l'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants (orientations ministérielles, etc.) ;
- *les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence ;
- *le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, à l'entrée du marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation ;
- *les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence (critères particuliers), soit l'ensemble de la compétence (critères généraux). Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'apprenant pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants ;
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative ;
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'apprenant pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse ;
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières ;
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'apprenant doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Matrice des objets de formation

La matrice des objets de formation est un tableau à double entrée qui met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Dans la matrice, on trouve l'énoncé des compétences, la position séquentielle des compétences de même que la durée totale du référentiel de formation. Les compétences particulières à la verticale portent sur des tâches qui caractérisent l'exercice de la profession. Les compétences générales à l'horizontale portent sur des activités de travail plus larges, communes et transférables à plusieurs tâches ou à plusieurs situations.

Compétence particulière

Une compétence particulière est étroitement rattachée à une ou plusieurs tâches du métier. Une première analyse des données recueillies au cours de l'atelier d'AST doit donc permettre de faire ressortir l'information de manière à cerner les tâches qui doivent faire l'objet de compétences particulières. Ces dernières doivent emprunter des caractéristiques des tâches, correspondre à des aspects significatifs du métier, décrire les résultats du travail et contribuer à cerner les principales responsabilités de la personne. Elles doivent aussi conduire à un résultat observable et mesurable.

Compétence générale

Par compétence générale, on entend une activité de travail débordant le cadre immédiat de la pratique du métier. La compétence générale vise des acquis plus profonds et utiles à la vie professionnelle et à d'autres contextes de vie ; elle a la caractéristique d'être transférable, ce qui se manifeste par sa mise en œuvre dans l'accomplissement de diverses tâches.

Durée

La durée totale du référentiel de formation est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif selon les besoins de l'apprenant. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du référentiel de formation pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unité

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

II.6 ASPECTS DE MISE EN ŒUVRE

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du référentiel de formation et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le référentiel de formation, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'apprenant, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Curriculum

Ensemble intégré des actions planifiées qui doivent assurer la formation de l'apprenant dans un système d'éducation.

Logigramme

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; les compétences sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.

II.6.1 BUTS DE LA FORMATION

Ce Référentiel de formation vise à former des ouvriers qualifiés façadier-peintre qui est une personne qui s'occupe des travaux de finition sur les façades des bâtiments. Il assure la préparation de l'enduit, du crépi, de la peinture, du vernis ou des produits d'imperméabilisation qu'il doit appliquer pour en recouvrir les façades. Il est chargé de fixer les éléments d'isolation, de protection ou de décoration sur la façade bâtie. Il est capable de nettoyer, d'élaborer ou de réparer un support afin de l'enduire ou le crépir grâce à différentes techniques. Il intervient pour des travaux de peinture, de ravalement, d'application de revêtements d'imperméabilité, de pose d'isolation et de montage d'échafaudage. Il prépare et réalise des travaux de rénovation ou de décoration par enduits projetés mécaniquement ou manuellement, il recouvre et habille l'extérieur des bâtiments pour les protéger des intempéries et des influences de l'environnement.

L'ouvrier Façadier-Peintre encore appelé enduiseur prépare et nettoie des supports maçonnés par sablage, lessivage, gommage, grattage ... ou dépose le revêtement existant (peinture, crépis, ...), effectue la réparation des façades avec du mortier du ciment, il procède à la pose et fixation des profilés, armatures, cornières, arrêtes de tableaux, effectue des travaux d'étanchéité de sol sur terrasse ou balcon, assemble les structures porteuses (échafaudage, plate-forme, étalement, ...) etc...La protection des façades est réalisée grâce aux matériaux suivants :

- peintures en film mince qui assure le traitement et la finition des différents supports ;
- revêtements d'imperméabilités liquides qui traitent l'ensemble des pathologies de fissuration ;
- systèmes d'isolation thermique par l'extérieur qui conjuguent esthétique et performance énergétique des bâtiments.

L'ouvrier Façadier-Peintre exerce généralement son activité à l'extérieur, sur des chantiers de constructions neuves et en rénovation. En interne, son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être interpellé par les occupants, propriétaires ou locataires sur des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise. Il travaille la plupart du temps en hauteur, sur des échafaudages, et doit respecter les règles de sécurité concernant la protection contre les poussières et la nocivité des produits. L'activité comporte des déplacements.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, le Référentiel de formation d'Ouvrier qualifié du Façadier-Peintre vise à :

1. Rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, soit :

- lui permettre d'exécuter correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées à la profession.
- lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires à l'exécution des tâches de la profession ;
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec les membres de l'équipe et différents intervenants ;
- le développement de l'éthique professionnelle et du sens des responsabilités ;

2. Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- lui permettre de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier de la profession, notamment la réglementation afférente dans le domaine de la peinture des façades ;
- lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleuse.

3. Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, soit :

- lui permettre de développer l'autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

4. Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
- lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

II.6.2 INTENTIONS ÉDUCATIVES

Les intentions éducatives en formation professionnelle et technique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes qui servent de guide aux interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le Référentiel de formation d'Ouvrier qualifié Façadier-peintre, les intentions éducatives sont les suivantes :

- développer chez les apprenants, la capacité d'agir avec professionnalisme ;
- développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- accroître chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;

- développer chez les apprenants, le souci de mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation ;
- développer chez les apprenants, le souci d'amélioration continue.

II.6.3 MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

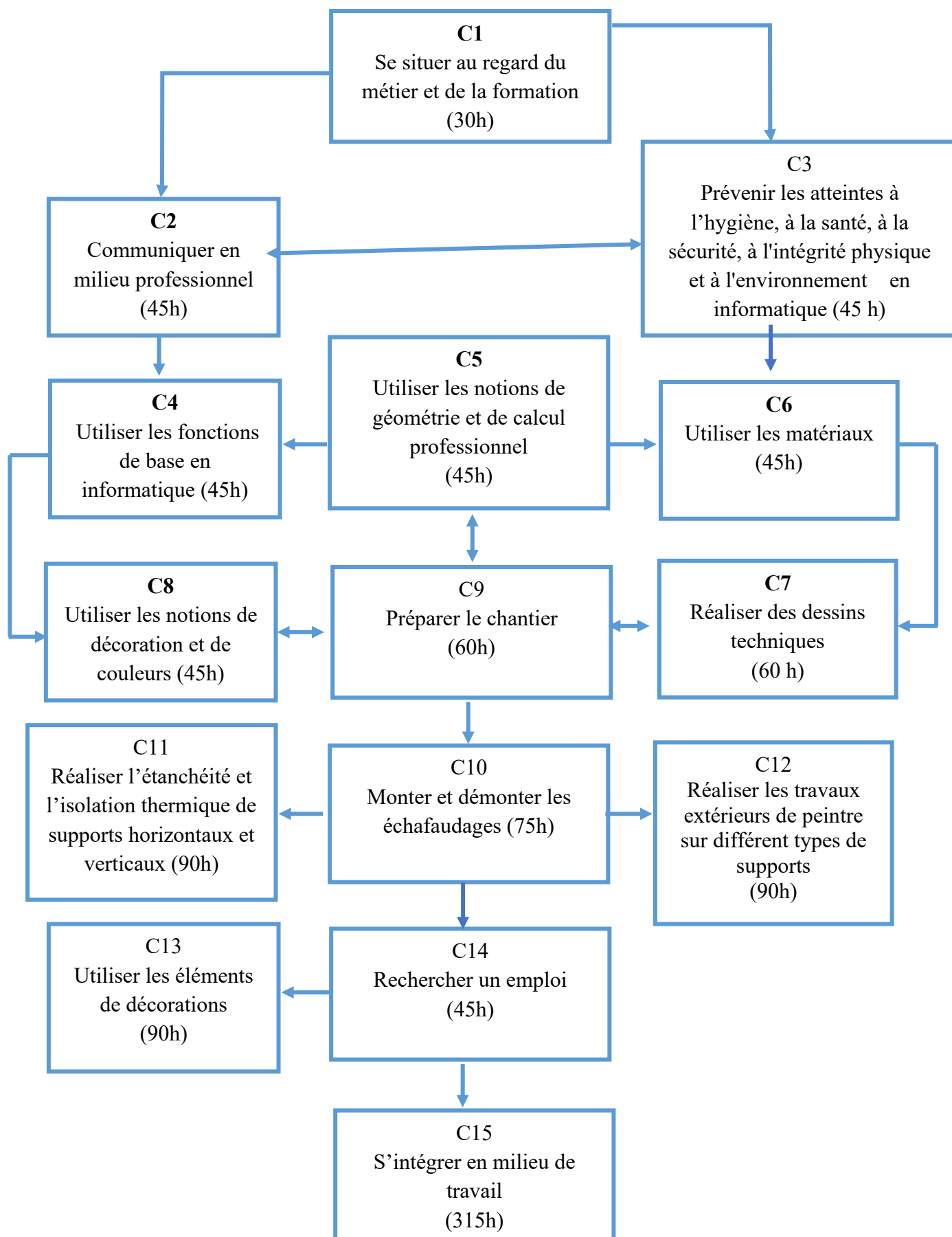
La matrice des objets de formation met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens fonctionnels pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

[illegible]

II.6.4 LOGIGRAMME

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; celles-ci sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Module N°01 : Métier et formation		Code : MEF01	Durée : 30 h
Enonce de la compétence traduite en situation : se situer au regard du métier et de la formation			
Compétence N°1 : Se situer au regard du métier et de la formation			
CONTEXTE DE RÉALISATION : - à l'aide des données à jour sur le métier ; - au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; - à l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle.			
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE		CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
S'informer sur le métier	1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats et des candidates 1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant ou une représentante de l'industrie, d'examens de documentation, etc. 1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier 1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier		- Description judicieuse de la nature et exigences de l'emploi - Inventaire judicieux les habiletés, aptitudes, attitudes nécessaires pour pratiquer le métier - Identification correcte des particularités du milieu professionnel
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	2.1 Présentation du contenu de la formation ; 2.2 Présentation de la démarche de formation ; 2.3 Présentation des modalités de l'évaluation de sanction 2.4 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation		- Présentation correcte du contenu de la formation ; - Présentation correcte de la démarche de formation ; - Présentation correcte des modalités de l'évaluation de sanction

Évaluer et confirmer son engagement	3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles 3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail ; 3.3 Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra palier 3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation 3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte	•Présentation correcte d'un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles •Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation •Détermination correcte de son attirance pour l'auto-emploi
-------------------------------------	---	---

Module N°02 : Communication en milieu professionnel		Code : COM02	Durée :45 heures
Enoncé de la compétence traduite en situation : Communiquer en milieu professionnel			
Compétence N°2 : Communiquer en milieu professionnel			
CONTEXTE DE REALISATION : à partir des documents et ressources techniques ; à partir des principes de communication ; à l'aide des matériels et outillages appropriés ; à partir d'une situation de travail.			
ÉLÉMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE	
1- Utiliser les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1.1 Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel.	• Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message • Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	
2-Traiter les informations	2.1 Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte	• Reformulation juste des éléments importants des propos du texte • Classement approprié des principales manifestations thématiques.	

3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication.	• Production judicieuse d'un message. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction.
4- Communiquer oralement	4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle.	• Appropriation parfaite des principes de communication • Expression avec éloquence des sujets.
5- Rendre compte de son activité	5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle.	• Application correcte des techniques de rédaction • Rédaction correcte compte rendu

Module N°03 : Hygiène Santé Environnement	Durée : 45h
Compétence N°03 : Prévenir les atteintes à hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	
Code :	QHSE03
<i>Compétence traduite en comportement</i>	
CONTEXTE DE REALISATION : • Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle. • A partir : - des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ; - de consignes et d'instructions. • A l'aide : - d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'une trousse de premiers soins ; - de notices, de guides et de manuels d'utilisation.	
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE : • Respect des lois, des règlements et des normes. • Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. • Intervention judicieuse en cas d'urgence.	
Éléments de compétence	Critères particuliers de performance

1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	• Interprétation juste de la législation du travail. • Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. • Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	• Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. • Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. • Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques. • Appréciation juste des risques associés à la situation.
3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	• Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail. • Reconnaissance juste des mesures préventives. • Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. • Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.
4.	Intervenir en situation d'urgence.	• Appréciation juste de la gravité de la situation • Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants. • Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. • Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	• Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. • Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	• Identification des normes environnementales. • Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.) • Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). • Gestion appropriée des déchets. • Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.
7	Traitement des déchets	• Tris et prétraitement des déchets • Mise dans une décharge spécialisée

Module N°04 : Informatique		Durée : 45 h
Compétence 04 : Utiliser les fonctions de base en informatique		
Code : INF04		
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE REALISATION : • dans le contexte du travail effectué en entreprise. • dans des situations de la vie courante. • à partir de consignes et d'instructions. • à l'aide : - d'un poste informatique standard connecté ; - de logiciels de bureautique usuels et récents ; - de manuels d'utilisation ; - de périphériques. CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE : • utilisation appropriée des manuels d'utilisation ; • respect des principes relatifs à l'ergonomie ; • exploitation judicieuse et responsable de l'outil informatique.		
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Préparer son poste de travail.	• Identification correcte des composants d'un ordinateur • Identification correcte des ports de branchement des périphériques. • Assemblage correct des composants.
2.	Utiliser les fonctions de base des différents systèmes d'exploitation	• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation • Gestion correcte de dossiers et de fichiers. • Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données. • Gestion correcte des dossiers et des fichiers • Application rigoureuse des mesures de protection des données.
3.	Saisir des données.	• Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées. • Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur. • Sauvegarde et impression correctes des documents.

4.	Monter une présentation.	• Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation • Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression • Manipulation adéquate des fichiers de présentation.
5.	Naviguer sur Internet.	• Connaissance parfaite des différents moteurs de recherche • Utilisation correcte de courrier électronique. • Repérage approprié de l'information recherchée • Attache appropriée d'un document à un message

Module N°05 : Calcul professionnel		Durée : 45 h
Compétence 05 : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel		
Code :	CAP05	
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION :		
• en salle de classe ; • pour la détermination du nombre, calcul de volume, fraction ; • pour les estimations en vue de la prise des décisions ; • à partir des mélanges de peinture et autres produits ;		
à l'aide :		
- de moyens de protection individuelle et collective ; - de fonctions usuelles (algébriques, géométrie et trigonométrie ; - d'équations de premier ou de second degré ; - de Symboles mathématiques et d'expressions algébriques ; - de tables, de graphiques et de manuels de référence ; - d'une calculatrice scientifique ; - des tracés géométriques.		
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :		
• respect des règles de santé et de protection de l'environnement ;		

- utilisation appropriée des lois mathématiques ;
- utilisation appropriée de la calculatrice ou du tableur ;
- exactitude des résultats ;
- utilisation appropriée des manuels ;
- choix approprié des opérations ;
- manipulation soignée du matériel de géométrie ;
- appropriation parfaite des formules utilisées ;
- logique de la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Utiliser les notions sur l'arithmétique et la géométrie etc.	• Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) en géométrie • Mélange judicieux des produits
2.	Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale.	• Tracé judicieux des figures géométriques • Calcul exacte des volumes et surfaces • Utilisation judicieuse de la calculatrice.
3.	Résoudre des problèmes de trigonométrie	• Résolution judicieuse des équations du premier et second degré ; • Résolution précise d'un système d'équation à 2 inconnues.

Module N°06 : Matériaux		Durée : 45h
Compétence 06 : Utiliser les matériaux		
Code : MAT06		
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION : • pour des travaux relatifs à l'installation, la maintenance, la modification ou la réparation de pièces ou d'équipement ; • travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision ; • à partir de directives. À l'aide : - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - de la réglementation ; - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ; - d'outillage ; - de matériaux, de matériel, de pièces de fixation, d'adhésifs et de produits ; - d'équipement de levage ; - de supports informatiques. CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE : • respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement ; • conformité aux recommandations du fabricant ; • utilisation appropriée de l'outillage, des machines-outils et de l'équipement ; • utilisation appropriée des instruments de mesure ; • travail soigné ; • souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.		
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les différents types de matériaux	• Définition exacte de la notion de matériaux ; • identification exacte des différents types des matériaux.
2.	Apprêter les matériaux	• Choix judicieux du matériel ; • Disposition adéquate du matériel.

3.	Utiliser les matériaux	• Identification exacte des conditions d'utilisation des matériaux ; • Application judicieuse des techniques de manipulation.
4.	Nettoyer et ranger les matériaux	• Identification judicieuse des produits de nettoyage • Application judicieuse des techniques de nettoyage • Identification judicieuse des matériaux à ranger

Module N°7 : Dessin technique		Durée : 60h
Compétence 07 : Réaliser des dessins techniques		
Code : DET07		
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION : à partir de consignes de fonctionnement. À l'aide : • d'équipement de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; • de diagramme d'instrumentation ; • de la documentation technique sur le système de contrôle ; • d'instrument de mesure. CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE: • respect des règles de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement ; • interprétation juste des données et des consignes de fonctionnement ; • utilisation appropriée des instruments de mesure.		
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les différents types de matériaux	• Définition exacte du dessin technique et des normes à utiliser. • Choix et identification exactes des outils de dessin
2.	Lire et interpréter les plans et schémas	• Interprétation juste des fiches techniques. • Interprétation juste des consignes techniques. • Interprétation exacte du dessin technique

3.	Réaliser une cotation fonctionnelle	• Application judicieuse des consignes techniques • Application exacte des notions de cotation en dessin technique
4	Exécuter un dessin de définition	• Reproduction exacte à l'échelle des dessins techniques • Respect judicieux des normes de reproduction
5	Représenter une pièce en perspective	• Respect des normes de représentation en perspective cavalière • Identification exacte des outils usuels
6	Appliquer la projection orthogonale	• Définition correcte des normes de projection orthogonale • Respect des normes et procédures dans la réalisation d'un dessin orthogonal

Module N°08 : Notions de Décoration		Durée : 45 h
Compétence 08 : Utiliser les notions de décoration et de couleurs		
Code :		NOD08
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION : • en atelier ou en salle. À partir : - documents techniques ; - documents administratifs ; - procédure existante. • À l'aide : - outils manuels ; - machines ; - outils conventionnelles ; - machines-outils à commande numérique ; - de matériaux.		
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE : • Travail bien exécuté. • Utilisation des bonnes techniques.		

- Bonne compréhension du dessin.
- Respect des normes de peinture
- Travail sécuritaire.
- Propreté de l'emplacement
- Respect des délais.
- Capacité de travailler en équipe.
- Dextérité manuelle.
- Souci du travail bien fait.
- Attitude positive.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Décrire les couleurs de base, secondaires et tertiaires	• Identification judicieuse des couleurs de bases, secondaire et tertiaire • Maîtrise des techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires
2.	Composer les couleurs spécifiques	• Maîtrise des notions de dosage de couleurs • Application judicieuse des techniques de dosage pour l'obtention des couleurs spécifiques
3.	S'approprier des notions de dessins techniques	• Identification exacte des couleurs et ses composantes sur un dessin technique • Interprétation correcte des contraintes des couleurs de dessin technique

Module N°09 : Préparation du chantier		Durée : 60 h
Compétence 09 : Préparer le chantier		
Code :	PRC 9	
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE REALISATION : • dans un atelier, en salle de formation ; • en équipe, individuellement ou sous supervision. À partir : • des consignes écrites et orales ; • des consignes précises sur les travaux à réaliser.		

À l'aide :

- plan d'installation du chantier ;
- machine et matériel de plaquage de surfaces ;
- machine conventionnelle et ou numérisée de pose de quincaillerie, de fixation ;
- machine conventionnelle et ou numérisée de cadrage et de serrage ;
- moyen de mesurage et de contrôle ;
- moyen de serrage et de solidarisation ;
- quincaillerie, adhésifs, produits de jointoiement et d'étanchéité etc...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :

- conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité ;
- conformité des ouvrages montés, assemblés, ferrés aux plans de fabrication ;
- respect du temps imparti et de sécurité ;
- précision dans la réalisation des assemblages ;
- interprétation juste du cahier de charge ;
- respect des exigences du cahier de charge ;
- utilisation efficace des outils, manuel, des machines-outils.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Prendre connaissance du cahier de charge	• Lecture et respect des consignes d'un plan d'installation du chantier (PIC). • Extraction et analyse correct des données utiles à la réalisation des travaux
2.	Identifier le type de projet	• Repérage exact du lieu d'intervention • Identification correcte de l'ouvrage dans son environnement.
3.	Relever les différents paramètres liés au site	• Identification correcte de la nature et l'état des supports, des subjectiles. • Identification et relevé exact des points particuliers de l'ouvrage • Énumération exacte des causes possibles des altérations et désordres.
4.	Définir ou énumérer les risques liés aux travaux	• Effectuation correcte des mesures de température et d'hygrométrie • Relevé des informations exactes environnementales des supports (nature des sols...).
5.	Faire les métrés	• Repérage correct des espaces à relever • Mise en œuvre correcte des techniques de relevé traditionnelles et numériques. • Relevé des caractéristiques dimensionnelles nécessaires de l'ouvrage.

6.	Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux	- Définition exacte des opérations à réaliser en fonction des travaux prévus - Prévision et listing des matériels nécessaires.
7.	Proposer la durée d'exécution de travaux	- Planification correcte des différentes tâches. - Utilisation correcte des outils de planification

Module N°10 : Montage et Démontage des échafaudages		Durée : 75 h
Compétence 10 : Monter et démonter les échafaudages.		
Code :	MDE10	
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION :		
• dans un atelier, en salle de formation ; • en équipe, individuellement ou sous supervision. À partir : • des consignes écrites et orales ; • des consignes précises sur les travaux à réaliser. À l'aide : • matériels manuels et ou mécanique ; • matériels d'application manuels et ou mécanique de produits de finition (application manuelle, pulvérisation, trempage...) • moyen et produits de nettoyage et de protection.		
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :		
0 conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité ; 1 application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes ; 2 utilisation judicieuse des outils et matériels ; 3 précision dans la réalisation des assemblages ; 4 respect des normes QHSE.		
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les types des échafaudages.	• Choix judicieux du matériel, supports et produits • Vérification correcte du fonctionnement du matériel • Vérification précise des caractéristiques des produits

2.	Procéder aux coupes	• Respect judicieux du principe de coupe • Respect précis du cahier de charge Etc.
3.	Assembler les pièces en bois ou en métal	• Respect des normes d'assemblage • Respect des plans d'assemblage
4.	Sécuriser la zone de travail	• Construction correcte de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail • Construction exacte de la baraque de chantier
5.	Procéder aux désassemblages des pièces	• Respect des normes de désassemblage • Respect des plans de désassemblage
6.	Ranger les pièces	• Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats. • Evacuation totale des déchets • Classification du matériel dans le magasin

Module N°11 : Etanchéité et isolation thermique		Durée : 90h
Compétence 11 : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux.		
Code :	EIT11	
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION : • dans un atelier, en salle de formation ; • en équipe, individuellement ou sous supervision. À partir : • des consignes écrites et orales ; • des consignes précises sur les travaux à réaliser . À l'aide : • matière d'œuvre ; • outils et machines. • fiches de travail. • montage d'usinage etc.		

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :

- 5 Conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité
- 6 Application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes
- 7 Propreté des surfaces finies et sans dommages
- 8 Utilisation judicieuse des outils et matériels
- 9 Précision dans la réalisation des assemblages
- 10 Respect des normes QHSE.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Apprécier les types de supports	• Identification exacte des différents types de supports • Evaluation juste de l'état de supports.
2.	Identifier le type de travail à faire	• Evaluation correcte de la nature du travail • Mobilisation correcte du matériel
3.	Choisir les matériaux et matériels utiles	• Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix • Identification judicieuse du matériel
4.	Préparer les surfaces	• Nettoyage judicieux de la surface de travail. • Respect aux exigences de sécurité • Correction des défauts de surface
5.	Appliquer ou positionner les différents types de matériaux	• Détermination exacte des techniques de fixation • Adaptation des produits • Respect des consignes techniques

Module N°12 : Réalisation des travaux extérieurs		Durée : 90h
Compétence 12 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports.		
Code : RTE13		
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE RÉALISATION : • dans un atelier, en salle de formation • en équipe, individuellement ou sous supervision. À partir : • des consignes écrites et orales ; • des consignes précises sur les travaux à réaliser ; À l'aide : • des documents et ressources techniques ; • En relation avec le service de maintenance.		
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE : • Rigueur, précision et attention dans le suivi d'une procédure prévue ; • Compréhension des documents sans ambiguïté ; • Respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes ; • Sécurité des personnes et des matériels, la protection de l'environnement assuré ; • Sources de salissure et de contamination éliminées.		
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les supports	• Détermination exacte de support • Caractérisation exacte des différents types de support.
2.	Choisir les matériels	• Sélection judicieuse des matériels • Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix • Identification judicieuse du matériel
3.	Préparer les supports	• Nettoyage judicieux de la surface de travail. • Respect aux exigences de sécurité • Correction juste des défauts de surface

4.	Préparer les matériaux et matériels	• Choix judicieux des matériaux et matériels • Respect des consignes du cahier de charges • Respect des normes de mélange.
5.	Appliquer les matériaux	• Choix correct du matériel ; • Respect des normes d'application.
6.	Vérifier et faire les raccords	• Constatation exacte des imperfections ou manquement • Réparation des zones identifiées
7.	Nettoyer et ranger les matériaux	• Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats. • Evacuation totale des déchets • Classification correcte du matériel dans le magasin

Module N° 13 : Décoration applicative		Durée: 90 h
Compétence 13 : Utiliser les éléments de décoration		
Code :		DEA13
Compétence traduite en comportement		
CONTEXTE DE REALISATION : • dans un atelier, en salle de formation ; • en équipe, individuellement ou sous supervision. À partir : • des consignes écrites et orales • des consignes précises sur les travaux à réaliser. À l'aide : • des documents et ressources techniques ; • en relation avec le service de maintenance.		
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE : • Rigueur, précision et attention dans le suivi d'une procédure prévue ; • Compréhension des documents sans ambiguïté ; • respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes ; • sécurité des personnes et des matériels, la protection de l'environnement assuré ;		

- sources de salissure et de contamination éliminées.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les types de surfaces	• Détermination exacte de surface • Caractérisation correcte des différents types de surface
2.	Choisir les éléments décoratifs	• Sélection judicieuse des éléments décoratifs adapté • Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix.
3.	Préparer les liants	• Identification exacte du type de liants • Application judicieuse des techniques de préparation des liants • Correction des défauts de surface
4.	Appliquer les liants	• Identification et choix judicieux des matériaux et matériels • Respect des consignes du cahier de charges • Respect des normes de mélange.
5.	Poser les éléments de décorations	• Choix du matériel • Identification judicieuse des éléments de décoration • Respect des normes d'application.

Module 14 : Entrepreneuriat	Code : ENT14	Durée : 45 heures
ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : Rechercher un emploi		
CONTEXTE DE RÉALISATION : à individuellement ou en équipe. À partir de : • signalement ou saisie d'opportunités ; • besoins du marché ; • plan d'affaire ; • initiatives personnelles. A l'aide de : • outils informatiques ;		

- modèles courants de plans d'affaire.

ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	1.1 Interpréter l'environnement économique 1.2 Étudier le marché de l'emploi 1.3 Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services	• Interprétation succincte de l'environnement économique • Interprétation succincte du marché • Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services
2. Monter un projet d'installation	2.1. S'approprier les procédures de base de montage d'un projet 2.2. Etudier le milieu 2.3. Collecter les informations 2.4. Identifier le projet 2.5. Rédiger le projet	• Maîtrise des procédures de montage de projet • Choix judicieux du milieu • Collectes judicieuses des informations • Identification correcte du projet • Rédaction correcte du projet
3. Rechercher un financement	3.1 Identifier les sources de financement 3.2 Soumettre une demande de financement 3.3 Défendre le projet	• Recherche judicieuse des sources de financement • Montage correct d'un dossier de financement • Défendre méticuleux d'un projet
4. Exécuter un projet	4.1 Conduire les opérations du projet 4.2 Mobiliser les ressources humaines et matérielles 4.3 Mettre en œuvre les activités 4.4 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires 4.5 Suivre son installation 4.6 Evaluer le projet	• Mise en œuvre judicieux du plan • Mobilisation judicieuse des ressources • Mise en œuvre judicieuse des activités • Suivi judicieux du projet • Evaluation correcte du projet
5. S'approprier les techniques de recherche d'emploi	5.1 Répondre à une interview, à une offre d'emploi 5.2 Rédiger un CV 5.3 Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation.	• Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi • Rédaction correcte d'un CV • Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction.

Module 15 : Stage	Code : STG15	Durée :315 heures
Enonce de la compétence traduite en situation : s'intégrer en milieu professionnel		
CONTEXTE DE RÉALISATION : • dans un milieu professionnel ; • en présence de l'encadreur de stage ou tuteur ; • en présence des responsables de l'entreprise. À partir de l'exécution des tâches professionnelles. À l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.		
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- Préparer son séjour en milieu de travail	1.1 Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage 1.2 S'informer sur l'organisation de l'entreprise 1.3 Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure.	• Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise • Description exhaustive des tâches prévues pour son stage • Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire • Élaboration conforme du dossier de stage.
2- Respecter les principes de discipline et de déontologie	2.1 Présenter les qualités personnelles et professionnelles 2.2 S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales.	• Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales • Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles.
3- Exécuter les activités en milieu de travail	3.1 Observer le contexte du travail 3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles	• Exécution appropriée des tâches • Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier

	3.3 Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées 3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise	• Développement judicieux des attitudes professionnelles • Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise.
4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4.1 Relater sa perception du métier avant et après le stage 4.2 Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi.	• Résumé succinct de l'expérience de stage • Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi
5- Rédiger le rapport de stage	5.1 S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage 5.2 Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage.	• Respect judicieux des principes de la langue utilisée • Pertinence du contenu du rapport • Rédaction soignée et concise du rapport de stage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.
5. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
7. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
8. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
9. Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.

III. REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION (REC)

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GPE	Guide Pédagogique
GPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
CDPE	Cellule de Développement de Partenariat École/entreprise
CMR	Cameroun
REVA	Référentiel d'Évaluation
FP	Façadier-Peintre

III.1 PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

III.1.1 Nature

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle. Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

III.1.2 Structure

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du référentiel de formation ;
- les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.
-

III.1.3 Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

III.1.4 Eléments prescriptifs.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- i) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- ii) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

III.2 PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

III.2.1 Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

III.2.2 Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle.	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.
Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III.3 DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (*elles même découlant de l'AST*). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation. En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier qualifié **Façadier-Peintre**. Traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités de finition sur un bâtiment ou sur les façades des bâtiments seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier qualifié à préparer le lancement du chantier, à réaliser des échafaudages, réaliser les habillages et enduisage, à appliquer des produits et à poser d'autres types de revêtements

Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier qualifié Façadier-Peintre **est la personne qui s'occupe des travaux de finition sur** les façades des bâtiments. Il assure la préparation de l'enduit, du crépi, de la peinture, du vernis ou des produits d'imperméabilisation qu'il doit appliquer pour en recouvrir les façades. Il est chargé de fixer les éléments d'isolation, de protection ou de décoration sur la façade bâtie. Il est capable de nettoyer, d'élaborer ou de réparer un support afin de l'enduire ou le crépir grâce à différentes techniques. Il intervient pour des travaux de peinture, de ravalement, d'application de revêtements d'imperméabilité, de pose d'isolation et de montage d'échafaudage. Il prépare et réalise des travaux de rénovation ou de décoration par enduits projetés mécaniquement ou manuellement, il recouvre et habille l'extérieur des bâtiments pour les protéger des intempéries et des influences de l'environnement. Étant donné que l'ouvrier qualifié Façadier-Peintre travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

III.3.1 Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier qualifié **Façadier-Peintre** correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Code	Énoncé de la compétence	Durée totale	Unités	Traduction	Types
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	30	2	S	G
02	COM02	Communiquer en milieu professionnel	45	3	S	G
03	HSE03	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	3	S	G
04	EOI04	Utiliser les fonctions de base en informatique	45	3	C	G
05	CAP05	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	45	3	C	G
06	MAT06	Utiliser les matériaux	45	3	C	G
07	DET07	Réaliser des dessins techniques	60	4	C	G
08	NOD08	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	45	3	C	G
09	PRC9	Préparer le chantier	60	4	C	P
10	MDE10	Monter et démonter les échafaudages	75	5	C	P
11	EIT11	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	90	6	C	P
12	RTE12	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	90	6	C	P
13	DEA13	Utiliser les éléments de décorations	90	6	C	P
14	LET14	Rechercher un emploi	45	3	S	G
15	STP15	S'intégrer en milieu professionnel	315	21	S	P
Une unité = 15 heures						
Total			1125	75		

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui

consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

III.3.2 Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

III.4 PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de l'ouvrier **“Façadier-Peintre”** donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

III.4.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

III.4.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

III.4.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

III.5 EVALUATION DES COMPÉTENCES

III.5.1 Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

III.5.2 Eléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	• Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	• Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

III.5.3 Evaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER FAÇADIER-PEINTRE					VOLUME HORAIRE :1125h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	70%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	45	Écrite et orale	Ps Pt	3h	S	G		
03	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène Santé Environnement	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	S	G		
04	Utiliser les fonctions de base en informatique	Exploitation des outils informatiques	45	Orale et écrite	Pt Ps	3h	C	G		
05	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	Calcul professionnel	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les matériaux	Matériaux	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
07	Réaliser des dessins techniques	Dessin technique	60	Orale et écrite	Ps	4h	C	G		
08	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	Notions de décoration	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 15 compétences du métier d'ouvrier qualifié Façadier-Peintre (*FP*) faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

A- COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION

MODULE 1 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER :	FACADIER-PEINTRE	Code : MEF01	
Compétence N°01 : Se situer au regard du métier et de la formation		Durée d'apprentissage	30 heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et exigences de l'emploi	☒
	2. Inventaire judicieux les habiletés, aptitudes, attitudes nécessaires pour pratiquer le métier	2.1 Inventaire judicieux les habiletés, aptitudes, attitudes nécessaires pour pratiquer le métier	☐
	3. Identification des particularités du milieu professionnel	3.1 Identification correcte des particularités du milieu professionnel	☐
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	4. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	4.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	☒
		4.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	☐
	5. Appréciation de la formation	5.1 Appréciation juste du programme de formation	☐
Évaluer et confirmer son engagement	6. Distinction des aptitudes des champs d'intérêt.	6.1 Précision juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	☒
	7. Description des raisons de son choix de poursuite de la formation.	7.1 Synthèse correcte des différents aspects du métier	☐
	8. Description des principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.	8.1. Justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	☒
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° 01 Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe ou individuellement.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement ou Contenu

➤ *S'informer sur le métier*

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail;
- des tâches associées au métier;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ *S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation ;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ *Évaluer et confirmer son engagement*

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession du peintre -façadier est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt ;
- à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

MODULE 2 : COMMUNICATION

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
METIER		Façadier-peintre	Code	COM002
Compétence N°02 : Communiquer en milieu professionnelle			Durée d'apprentissage	45 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Utiliser les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1.Traduction des idées essentielles d'un message	1.1.Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message		☒
	2. Interprétation idées principales d'un texte.	2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.		☒
Traiter les informations	3.Sens et idées essentielles d'un texte	3.1Reformulation correcte du texte		☐
	4. Principales manifestations thématique	4.1Classement judicieuse des principales manifestations thématiques		☐
Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	5. Production du message	5.1Élaboration conforme d'un plan de rédaction.		☒
		5.2Production judicieuse d'un message.		☒
Communiquer oralement	6.Message oral	6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;		☒
		6.2 Expressions avec éloquence des sujets.		☐
Rendre compte de son activité	7. Compte rendu d'une activité	7.1 Application correcte des techniques de rédaction		☒
		7.2 Rédaction correcte compte rendu		☒
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 02 : Communiquer en milieu professionnel

Renseignements généraux :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu professionnel ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

- *Utiliser les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuera à l'occasion d'une production écrite et ou orale. L'apprenant donner le sens des mots ou des textes.

- *Traiter les informations*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.

- *Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.

- *Communiquer oralement*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocution formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.

- *Rendre compte de son activité*

L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

FICHE D'EVALUATION		
Compétence 02 : Communiquer en milieu professionnel		
Module 02 : Communication en milieu professionnel		
Nom de l'apprenant : Centre de formation : Date de l'évaluation :		
Signature du formateur :	Résultat	
	SUCCES	ECHEC
	☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION	Jugement	
	OUI	NON
1.Traduction des idées essentielles d'un message		
1.1 Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	☐	☐
2. Interprétation idées principales d'un texte.		
2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	☐	☐
3.Sens et idées essentielles d'un texte		
3.1 Reformulation correcte du texte	☐	☐
4. Principales manifestations thématique		
4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	☐	☐
5. Production du message		
5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	☐	☐
5.2 Production judicieuse d'un message.	☐	☐
6.Message oral		
6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	☐	☐
6.2 Expressions avec éloquence des sujets.	☐	☐
7. Compte rendu d'une activité		
7.1 Application correcte des techniques de rédaction	☐	☐
7.2 Rédaction correcte compte rendu	☐	☐
TOTAL :	/10	
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 5.1 et 6.1		
Remarque :		

MODULE 3 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module :		Hygiène Santé Environnement	
Compétence N° 03 : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement			
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h	
Code :		QHSE03	
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	☒
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	☐
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	☐
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	☐
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☐
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	☐
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☒
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☒
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	☒
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	☐
Intervenir en situation d'urgence		6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐

	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☒
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	☒
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐
Seuil de réussite : Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
N° 4	Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : QHSE03
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ». L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières. Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.	
<i>Déroulement</i>	
➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.	
➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i> L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail. ➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience. ➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.	
➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.	

FICHE D'ÉVALUATION		
N° 3	Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : QHSE03	Durée : 3 h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat SUCCÈS ÉCHEC ☐ ☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		
		Jugement
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		OUI NON
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		☐ ☐
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		☐ ☐
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		☐ ☐
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI		
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		☐ ☐
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		☐ ☐
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT		
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		☐ ☐
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		☐ ☐
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		☐ ☐
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		☐ ☐
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE		
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		☐ ☐
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		☐ ☐
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION		
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		☐ ☐
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		☐ ☐
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		☐ ☐
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		☐ ☐

8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		
8.1Collecte d’information pertinente sur les modes de transmission, l’évolution et les moyens de prise en charge.	☐	☐
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐	☐
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES		
9.1 Synthèse des informations recueillies	☐	☐
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES	☐	☐
10.1 Cueillette d'informations pertinentes		
TOTAL :	/19	
Seuil de réussite : Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		
Remarque		

Module 14 : ENTREPRENEURIAT

FICHES DE SPÉCIFICATION					
METIER :		FAÇADIER-PEINTRE		Code : ENT14	
Compétence N°14 : Rechercher un emploi			Durée d'apprentissage		45h
Éléments de la compétence		Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	Processus	1. Interprétation du marché	1.1Interprétation succincte de l'environnement économique	☐	
			1.2Interprétation succincte du marché	☐	
	Produit	2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	2.1Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	☐	
	Planifier sa démarche de recherche d'emploi	Processus	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	☒
Produit		4.Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels	☐	
Processus		5. Identification des étapes de recherche d'emploi	5.1Détermination appropriée des actions à entreprendre	☐	
			5.2 Détermination juste des étapes d'une relance	☒	

S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Produit	6. Rédaction d'une demande d'emploi	6.1Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	☐
			6.2 Rédaction correcte d'un CV	☐
			6.3Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	☒
	Produit	7. Élaboration d'un plan de rédaction.	7.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	☒
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	Produit	8. Montage d'un projet	8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	☒
	Processus	9. Choix d'un projet de création d'entreprise	9.1Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	☒
	Processus	10. Identification des besoins financiers de l'entreprise	10.1Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise	☐
	Produit	11.Élaboration d'un business plan	11.1Élaboration correcte d'un business plan.	☒
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Produit	12.Rédaction d'une demande d'emploi	12.1Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	☐
			12.2Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	☐
			12.3Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	☐
			13. Rédaction d'un CV	12.4Rédaction correcte d'un CV
TOTAL :				/16
Seuil de réussite : 17 des 20 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				
Règle de verdict : néant.				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		
N°14	Énoncé de la Compétence : Rechercher un emploi	Durée : 45 h
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche de recherche d'emploi. Cette épreuve pourrait être administrée individuellement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'évaluation portera sur les trois aspects suivants : • Faire un bilan de ses acquis • Planifier sa démarche de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise. L'épreuve se déroulera en trois heures dans une salle de classe ordinaire.		
Liens avec les autres compétences Cette compétence a un lien fonctionnel avec la compétence relative au stage en entreprise. Elle permet la mobilisation de l'ensemble des compétences du Référentiel de Formation.		
Déroulement de l'épreuve : Cette épreuve pratique et de connaissance pratique se déroulera en trois phases : 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi 3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi 4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise 5. S'approprier les techniques de recherche d'emploi		
Matériel : • Feuilles de composition • Papiers brouillons		
Consigne particulière : La simulation d'entretien pourrait durer 15 minutes ;		

Fiche d'évaluation		Code : ENT14	
Compétence 14 : Rechercher un emploi			
Module 14 : Entrepreneuriat			
		Résultat	
Signature du formateur :		Succès	Échec
		Jugement	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		Oui	Non
1. Interprétation du marché		☐	☐
1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique		☐	☐
1.2 Interprétation succincte du marché		☐	☐
2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services		☐	☐
2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services		☐	☐
3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi		☐	☐
3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi		☐	☐
4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels		☐	☐
4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels		☐	☐
5. Identification des étapes de recherche d'emploi		☐	☐
5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre		☐	☐
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance		☐	☐
6. Rédaction d'une demande d'emploi		☐	☐
6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi		☐	☐
6.2 Rédaction correcte d'un CV		☐	☐
6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation		☐	☐
7. Élaboration d'un plan de rédaction		☐	☐
7.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction		☐	☐
8. Montage d'un projet		☐	☐
8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet		☐	☐
9. Choix d'un projet de création d'entreprise		☐	☐

9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise		
10. Identification des besoins financiers de l'entreprise		
10.1 Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise	☐	☐
11.Élaboration d'un business plan		
11.1Élaboration correcte d'un business plan.	☐	☐
12.Rédaction d'une demande d'emploi		
12.1Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi		
12.2Élaboration conforme d'un plan de rédaction.		
12.3Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation		
14.Intégration d'un CV		
14.1Rédaction correcte d'un CV		
TOTAL :		

MODULE 15 : STAGE PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER		Code	STG15
Compétence N°15 : S'intégrer au milieu professionnel		Durée d'apprentissage	315 heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise	☐
		1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire	☒
		1.3Élaboration conforme du dossier de stage.	☐
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	☒
		2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles	☒
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Exécution appropriée des tâches	☒
		3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles	☒
		3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise	☒
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage	☒
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	☐
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée	☐
		6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage	☒
Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 15 : S'intégrer au milieu professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

- Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine du peintre -facadier.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

- Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

- Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

- Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

- Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'EVALUATION			
Compétence 15 : S'intégrer au milieu professionnel			
Nom de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
		Résultat	
Signature du formateur :		SUCCES	ECHEC
		☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. Démarche pour la recherche de stage		☐	☐
1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise		☐	☐
1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire		☐	☐
1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.		☐	☐
2. Qualités du stagiaire		☐	☐
2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales		☐	☐
2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles		☐	☐
3. Exécution ou participation aux tâches		☐	☐
3.1 Exécution appropriée des tâches		☐	☐
3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles		☐	☐
3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise		☐	☐
4. Participation à des échanges sur le stage		☐	☐
4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage		☐	☐
5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail		☐	☐
5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi		☐	☐
6. Rapport du stage		☐	☐
6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée		☐	☐
6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage		☐	☐
TOTAL :		/12	
Seuil de réussite : : 8 des 12 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 6.2			

B- COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS

MODULE 4 : INFORMATIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Informatique		
Compétence N° 4 : Utiliser les fonctions de base en informatique				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		INF04		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Identification des composants d'un ordinateur	1.1 Identification correcte des composants d'un ordinateur	05
		2. identification des ports de branchement des périphériques	2.1 identification correcte des ports de branchement des périphériques	05
	Produit	3.1 Assemblage des composants	3.1 Assemblage correct des composants	05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	4. Utilisation d'un logiciel d'exploitation.	4.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		5. Gestion des dossiers et classer des fichiers	5.1 Gestion correcte des dossiers et des fichiers	05
		6.Application des mesures de protection des données .	6.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	7. Utilisation un logiciel de traitement de texte et un tableur.	7.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	10
	Produit	8. Sauvegarde et impression des documents.	8.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	9. Utilisation des logiciels de présentation de texte	9.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	10. Sauvegarde et impression des documents.	10.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Informatique		
Compétence N° 4 : Utiliser les fonctions de base en informatique				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		INF04		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Naviguer sur Internet.	Processus	11. Choix des outils, du site et des critères de recherche.	11.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
		12.Repérage de l'information recherchée	12.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05
	Produit	13. Connaissance des différents moteurs de recherche.	13.1 Connaissance parfaite des différents moteurs de recherche	05
		14. utilisation le courrier électronique.	14.1 utilisation correcte de courrier électronique	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N° 5	Énoncé de la compétence : Utiliser les fonctions de base en informatique
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.	

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Contenu de l'épreuve

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche
- 02 vidéoprojecteurs
- 02 imprimantes
- 02 scanners
- Des clés USB
- Des CD vierges
- Etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N° 4	4. Utiliser les fonctions de base en informatiques		Durée : 3 h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Identification des composants d'un ordinateur			
1.1 Identification correcte des composants d'un ordinateur			0 ou 5
2. identification des ports de branchement des périphériques			
2.1 identification correcte des ports de branchement des périphériques			0 ou 5
3.1 Assemblage des composants			
3.1 Assemblage correct des composants			0 ou 5
4. Utilisation d'un logiciel d'exploitation.			
4.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 10
5. Gestion des dossiers et classer des fichiers			
5.1 Gestion correcte des dossiers et des fichiers			0 ou 5
6. Application des mesures de protection des données.			
6.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données			0 ou 5
7. Utilisation un logiciel de traitement de texte et un tableur.			
7.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur			0 ou 10
8. Sauvegarde et impression des documents.			
8.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 10
9. Utilisation des logiciels de présentation de texte			
9.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation			0 ou 10

10. Sauvegarde et impression des documents. 10.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 10
11. Choix des outils, du site et des critères de recherche. 11.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche			0 ou 10
12.Repérage de l'information recherchée 12.2 Repérage approprié de l'information recherchée			0 ou 5
13. Connaissance des différents moteurs de recherche 13.1 Connaissance parfaite des différents moteurs de recherche			0 ou 5
14. utilisation le courrier électronique 14.1 utilisation correcte de courrier électronique			0 ou 5
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80%.			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

MODULE 5 : CALCUL PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Calcul Professionnel		
Compétence N° 5 : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		CAP05		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les notions sur l'arithmétique et la géométrie etc..	Processus	1. Résolution des problèmes de situation additive.	1.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) en géométrie	15
		2. Mélange des produits	2.1 Mélange judicieux des produits	20
	Processus	3. Tracé des figures géométriques	3.1 Tracé judicieux des figures géométriques	20
		4. Calcul des volumes et surfaces	4.1 Calcul exacte des volumes et surfaces	20

Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale		5. Utilisation de la calculatrice	5.1 Utilisation judicieuse de la calculatrice	
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	6. Résolution des équations du premier et second degré	6.1 Résolution judicieuse des équations du premier et second degré	15
		7. Résolution d'un système d'équation à 2 inconnues	7.1 Résolution précise d'un système d'équation à 2 inconnues	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N° 5	Compétence : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel
Renseignements généraux	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « géométrie et calcul professionnel de façadier-peintre ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaire pour résoudre les fonctions usuelles (algébriques, géométrie et trigonométrie, d'équations de premier ou de second degré, d'utilisation de Symboles mathématiques et d'expressions algébriques, de tables, de graphiques et de manuels de référence, d'une calculatrice scientifique, des tracés géométriques. . Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage. L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.	
Déroulement de l'épreuve	
L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques. On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions, de résolution d'équations de premier et second degré et construire les figures géométriques.	
Consignes particulières	
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION				
N° 5	Compétence : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel. Code : CAP05		Durée : 03h	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Résolution des problèmes de situation additive. 1.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) en géométrie.			0 ou 15	
2. Mélange des produits 2.1 Mélange judicieux des produits			0 ou 20	
3. Tracé des figures géométriques 3.1 Tracé judicieux des figures géométriques			0 ou 20	
4. Calcul des volumes et surfaces 4.1 Calcul exacte des volumes et surfaces			0 ou 20	
5. Utilisation de la calculatrice 5.1 Utilisation judicieuse de la calculatrice				
6. Résolution des équations du premier et second degré 6.1 Résolution judicieuse des équations du premier et second degré			0 ou 15	
7. Résolution d'un système d'équation à 2 inconnues 7.1 Résolution précise d'un système d'équation à 2 inconnues			0 ou 10	
EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 50 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation				
TOTAL :			/100	
Seuil de réussite : 50 %				
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐		
Remarque				

MODULE 6 : MATÉRIAUX

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Matériaux		
Compétence N° 6 : Utiliser les matériaux				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		MAT06		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types de matériaux	Processus	1. Définition de la notion de matériaux	1.1 Définition exacte de la notion de matériaux	10
		2. Identification des différents types des matériaux.	2.1 identification exacte des différents types des matériaux.	10
Apprêter les matériaux	Processus	3. Choix du matériel	3.1 Choix judicieux du matériel	15
		4. Disposition du matériel.	4.1 disposition adéquate du matériel	10
Utiliser les matériaux	Processus	5. Cotation des pièces	5.1 Identification exacte des conditions d'utilisation des matériaux	10
		6. Application des techniques de manipulation	6.1 Application judicieuse des techniques de manipulation	15
Nettoyer et ranger les matériaux	Processus	7. Identification des produits de nettoyage	7.1 Identification judicieuse des produits de nettoyage	10
		8. Application des techniques de nettoyage	8.1 Application judicieuse des techniques de nettoyage	10
		9. Identification des matériaux à ranger	9.1 Identification judicieuse des matériaux à ranger	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Compétence N°6 : Utiliser les matériaux

Code : **MAT06**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « l'utilisation des matériaux ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 3 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de définir la notion de matériaux, d'identifier les types de matériaux, les besoins du client, disposer de manière adéquate le matériel, de coter les pièces, d'appliquer les techniques de manipulation, d'identifier les produits de nettoyage, matériaux à ranger et d'appliquer les techniques de nettoyage.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
Compétence 6 : Utiliser les matériaux		Durée : 3h	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Définition de la notion de matériaux			0 ou 10
1.1 Définition exacte de la notion de matériaux			
2. identification des différents types des matériaux			0 ou 10
2.1 identification exacte des différents types des matériaux			
3. Choix du matériel			0 ou 15
3.1 Choix judicieux du matériel			
4. disposition adéquate du matériel.			0 ou 10
4.1 disposition adéquate du matériel.			
5. Cotation des pièces			0 ou 10
5.1 Identification exacte des conditions d'utilisation des matériaux			
6. Application des techniques de manipulation			0 ou 15
6.1 Application judicieuse des techniques de manipulation			
7. Identification des produits de nettoyage			0 ou 10
7.1 Identification judicieuse des produits de nettoyage			
8. Application des techniques de nettoyage			0 ou 10
8.1 Application judicieuse des techniques de nettoyage			
9. Identification des matériaux à ranger			0 ou 10
9.1 Identification judicieuse des matériaux à ranger			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80 points			

Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 7 : DESSIN TECHNIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Module :		Dessin Technique			
Compétence N° 7 : Réaliser des dessins techniques					
Durée d'apprentissage/Evaluation :		56h/4h			
Code :		DET07			
Éléments de la compétence		Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types de matériaux		Processus	1. Définition de dessin technique et des normes à utiliser	1.1 Définition exacte du dessin technique et des normes à utiliser	5
		Produit	2. Choix et Identification des outils de dessin	2.1 Choix et identification exactes des outils de dessin.	5
Lire et interpréter les plans et schémas		Processus	3. Interprétation des fiches techniques	3.1 Interprétation juste des fiches techniques	10
			4. Interprétation des consignes techniques.	4.1 Interprétation juste des consignes techniques	10
			5. Interprétation des dessins techniques	5.1 Interprétation exacte du dessin technique	5
Réaliser une cotation fonctionnelle		Processus	6. Application des consignes techniques	6.1 Application judicieuse des consignes techniques	5
		Produit	7. Application des notions de cotation en dessin technique	7.1 Application exacte des notions de cotation en dessin technique	10
Exécuter un dessin de définition		Produit	8. Reproduction à l'échelle des dessins techniques	8.1 Reproduction exacte à l'échelle des dessins techniques	10
		Processus	9. Respect des normes de reproduction	9.1 Respect judicieux des normes de reproduction	10
Représenter une pièce en perspective		Processus	10. Respect des normes	10.1 Respect des normes de représentation en perspective cavalière	10
			11. Identification des outils usuels	11.1 Identification exacte des outils usuels	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Module :		Dessin Technique			
Compétence N° 7 : Réaliser des dessins techniques					
Durée d'apprentissage/Evaluation :		56h/4h			
Code :		DET07			
Éléments de la compétence		Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appliquer la projection orthogonale			12. Définition des normes	12.1 Définition correcte des normes de projection orthogonale	5
			13. Respect des normes et procédures	13.1 Respect des normes et procédures dans la réalisation d'un dessin orthogonal	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Compétence 7 : Réaliser des dessins techniques

Code : DET07

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « *Réaliser des dessins techniques* ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de définir la notion dessin technique et des normes à utiliser, de choisir et caractériser des outils de dessin, d'interpréter les fiches techniques, consignes techniques et d'appliquer des consignes techniques, d'appliquer les notions de cotation en dessin technique, de reproduire à l'échelle des dessins techniques, de définir, de respecter des normes et procédures.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
Compétence 07: Réaliser des dessins techniques			Durée : 4h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Définition de dessin technique et des normes à utiliser			0 ou 5
1.1 Définition exacte du dessin technique et des normes à utiliser			
2. Choix et Identification des outils de dessin			0 ou 5
2.1 Choix et Identification exactes des outils de dessin			
3. Interprétation des fiches techniques			0 ou 10
3.1 Interprétation juste des fiches techniques			
4. Interprétation des consignes techniques.			0 ou 10
4.1 Interprétation juste des consignes techniques			
5. Interprétation des dessins techniques			0 ou 05
5.1 Interprétation exacte du dessin technique			
6. Application des consignes techniques			0 ou 05
6.1 Application judicieuse des consignes techniques			
7. Application des notions de cotation en dessin technique			0 ou 10
7.1 Application exacte des notions de cotation en dessin technique			
8. Reproduction à l'échelle des dessins techniques			0 ou 10
8.1 Reproduction exacte à l'échelle des dessins techniques			
9. Respect des normes de reproduction			0 ou 10
9.1 Respect judicieux des normes de reproduction			
10. Respect des normes			0 ou 10
10.1 Respect des normes de représentation en perspective cavalière			
11. caractérisation des outils usuels			0 ou 05
11.1 Identification exacte des outils usuels			
12. Définition des normes			0 ou 05

12.1 Définition correcte des normes de projection orthogonale			
13. Respect des normes et procédures			0 ou 10
13.1 Respect des normes et procédures dans la réalisation d'un dessin orthogonal			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80 points			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 8 : NOTIONS DE DECORATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Notions de Décoration		
Compétence N° 8 : Utiliser les notions de décoration et de couleurs				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		NOD08		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Décrire les couleurs de base secondaires et tertiaires	Processus	1. Identification des couleurs de bases, secondaire et tertiaire	1.1 Identification judicieuse des couleurs de bases, secondaire et tertiaire	15
	Produit	2. Techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires	2.1 Maîtrise des techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires.	20
Composer les couleurs spécifiques	Processus	3. définition les notions de dosage de couleurs	3.1 Maitrise des notions de dosage de couleurs	15
	Produit	4. Application des techniques de dosage	4.1 Application judicieuse des techniques de dosage pour l'obtention des couleurs spécifiques	20
S'approprier des notions de dessins techniques	Produit	5. Identification de couleurs et de ses composantes	5.1 Identification exacte des couleurs et ses composantes sur un dessin technique	15
	Processus	6. Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique	6.1 Interprétation correcte des contraintes des couleurs de dessin technique	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
Compétence 08 : Utiliser les notions de décoration et de couleurs	Code : NOD08
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « la connaissance des notions de décoration et de couleurs ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 03 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.	
<i>Déroulement de l'épreuve</i>	
Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier des couleurs, d'appliquer des techniques de composition, de définir les notions de dosage de couleurs, d'appliquer des techniques de dosage, d'identifier les couleurs et ses composantes ou d'interpréter des contraintes de couleurs de dessin technique.	
<i>Consigne particulière</i>	
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION			
N°8	Compétence : Utiliser les notions de décoration et de couleurs		Durée : 3h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des couleurs de bases, secondaire et tertiaire			0 ou 15
1.1 Identification judicieuse des couleurs de bases, secondaire et tertiaire			
2. Techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires			0 ou 20
2.1 Maîtrise des techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires.			
3. définition les notions de dosage de couleurs			0 ou 15
3.1 Maitrise des notions de dosage de couleurs			
4. Application des techniques de dosage.			0 ou 20
4.1 Application judicieuse des techniques de dosage pour l'obtention des couleurs spécifiques			
5. Identification des couleurs et ses composantes			0 ou 15
5.1 Identification exacte des couleurs et ses composantes sur un dessin technique			
6. Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique			0 ou 15
6.1 Interprétation correcte des contraintes des couleurs de dessin technique			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80 points			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 9 : PRÉPARATION DU CHANTIER

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Préparation du Chantier		
Compétence N° 9 : Préparer le chantier				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		56h/4h		
Code :		PRC9		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Prendre connaissance du cahier de charge	Processus	1. Lecture d'un plan d'installation du chantier	1.1 Lecture et respect des consignes d'un plan d'installation du chantier (PIC)	5
	Processus	2. Extraction et analyse des données utiles	2.1 Extraction et analyse correcte des données utiles à la réalisation des travaux	10
Identifier le type de projet	Processus	3. Repérage du lieu d'intervention	3.1 Repérage exacte du lieu d'intervention	5
	Processus	4. Identification de l'ouvrage dans son environnement	4.1 Identification correcte de l'ouvrage dans son environnement	5
Relever les différents paramètres liés au site	Produit	5. Identification de la nature des supports.	5.1 Identification correcte de la nature et l'état des supports, des subjectiles.	10
	Processus	6. repérage des points particuliers de l'ouvrage	6.1 Identification et relevé exacte des points particuliers de l'ouvrage	10
	Processus	7. liste des causes possibles des altérations et désordres	7.1 Enumération exacte des causes possibles des altérations et désordres	5
Définir ou énumérer les risques liés aux travaux	Produit	8. Relève des températures et hygrométrie	8.1 Effectuation correcte des mesures de température et d'hygrométrie	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Préparation du Chantier		
Compétence N° 9 : Préparer le chantier				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		56h/4h		
Code :		PRC9		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
	Produit	9.identification des données environnementales	9.1 Relever les données environnementales des supports (nature des sols...).	10
Faire les métrés	Processus	10. identification des espaces à relever	10.1 Repérage correct des espaces à relever	5
	Produit	11. Application des techniques de relevé traditionnelles et numériques	11.1 Mise en œuvre correcte des techniques de relevé traditionnelles et numériques	5
	Produit	12. Caractéristiques dimensionnelles	12.1 Relever les caractéristiques dimensionnelles nécessaires de l'ouvrage	5
Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux	Processus	13. Définition des opérations à réaliser	13.1 Définition exacte les opérations à réaliser en fonction des travaux prévus	5
	Processus	14. Prévention et liste des matériels nécessaires	14.1 Prévention et liste des matériels nécessaires	5
Proposer la durée d'exécution de travaux	Processus	15. Programmation des tâches	15.1 Planification correcte des différentes tâches	5
	Produit	16. Utilisation des outils de planification	16.1 Utilisation correcte des outils de planification	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°9	Compétence 9 : Préparer le chantier Code : PRC9
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Préparer le chantier ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.	
<i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de lire un plan d'installation du chantier, de relever et analyser des données utiles, d'identifier le lieu d'intervention, de repérer l'ouvrage dans son environnement, d'identifier la nature des supports, de repérer des points particuliers de l'ouvrage, de lister les causes possibles des altérations et désordres, de relever les températures et hygrométrie, d'identifier les informations environnementales et les espaces à relever, d'appliquer les techniques de relevé traditionnelles et numériques, de relever les caractéristiques dimensionnelles, de définir les opérations à réaliser, de Prévoir et lister les matériels nécessaires, de programmer des tâches ou d'appliquer les techniques de planification.	
<i>Consigne particulière</i> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION				
Compétence 09 : Préparer le chantier			Durée : 4h	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Lecture d'un plan d'installation du chantier			0 ou 5	
1.1 Lecture et respect des consignes d'un plan d'installation du chantier (PIC)				
2 Extraction et analyse des données utiles			0 ou 10	
2.1 Extraction et analyse des données correcte à la réalisation des travaux.				
3. identification du lieu d'intervention			0 ou 5	
3.1 Repérage exacte du lieu d'intervention				
4. Identification de l'ouvrage dans son environnement.			0 ou 5	
4.1 Identification de l'ouvrage dans son environnement				
5. Identification de la nature des supports.			0 ou 10	
5.1 Identification correcte de la nature et l'état des supports, des subjectiles.				
6. Repérage des points particuliers de l'ouvrage			0 ou 10	
6.1 Identification et relevé exacte des points particuliers de l'ouvrage				
7. liste les causes possibles des altérations et désordres			0 ou 5	
7.1 Enumération exacte des causes possibles des altérations et désordres				
8. Relevé les températures et hygrométrie			0 ou 5	
8.1 Effectuation correcte des mesures de température et d'hygrométrie				
9. identification des données environnementales			0 ou 10	
9.1 Relevé des données environnementales des supports (nature des sols...).				
10. identification des espaces à relever			0 ou 5	
10.1 identifications les espaces à relever				
11. Application des techniques de relevé traditionnelles et numériques			0 ou 5	

11.1 Mise en œuvre correcte des techniques de relevé traditionnelles et numériques			
12. Caractéristiques dimensionnelles			0 ou 5
12.1 Relever les caractéristiques dimensionnelles nécessaires de l'ouvrage			
13. Définition des opérations à réaliser			0 ou 5
13.1 Définition exacte les opérations à réaliser en fonction des travaux prévus			
14. Prévention et liste des matériels nécessaires			0 ou 5
14.1 Prévoir et lister les matériels nécessaires			
15. Programmation des tâches			0 ou 5
15.1 Planification correcte des différentes tâches			
16. Appliquer les techniques de planification			0 ou 5
16.1 Utilisation correcte des outils de planification			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70 points			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 10 : MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE			
Compétence N°10 : Monter et démonter les échafaudages				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	75h/5h			
Code :	MDE10			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types des échafaudages	Produit	1. Choix du matériel, supports et produits	1.1 Choix judicieux du matériel, supports et produits	10
	Processus	2. Vérification du fonctionnement du matériel	2.1 Vérification correcte du fonctionnement du matériel	10
	Processus	3. Vérification des caractéristiques des produits	3.1 Vérification précise des caractéristiques des produits	10
Procéder aux coupes	Produit	4. respect du principe de coupe	4.1 Respect judicieux du principe de coupe	10
	Processus	5Respect du cahier de charge	5.1 Respect précis du cahier de charge	
Assembler les pièces en bois ou en métal	Produit	6. respect des normes d'assemblage	6.1 Respect des normes d'assemblage	5
	Produit	7. respect aux plans d'assemblage	7.1 Respect des plans d'assemblage	10
Sécuriser la zone de travail	Produit	8. Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail	8.1 Construction correcte de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail	10
	Produit	9. Construction de la baraque de chantier	9.1 Construction exacte de la baraque de chantier	5
Procéder aux désassemblages des pièces	Produit	10. Respect des normes de désassemblage	10.1 Respect des normes de désassemblage	5

	Produit	11. Respect des plans de désassemblage	11.1 Respect des plans de désassemblage	10
Ranger les pièces	Processus	12. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage	12.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats	5
	Produit	13. Évacuation des déchets	13.1 Évacuation totale des déchets	5
	Produit	14. Classification du matériel	14.1 Classification du matériel dans le magasin	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°10	Compétence 10 : Monter et démonter les échafaudages Code : MDE010
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Monter et démonter les échafaudages ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.	
<i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de Choisir le matériel, supports et produits, de vérifier le fonctionnement du matériel, les caractéristiques des produits, d'appliquer le principe de coupe, de se conformer au cahier de charge, d'appliquer les normes et plans d'assemblage, de construire la clôture, la baraque du chantier et/ou de baliser la zone de travail, de respecter les normes et plan de désassemblage, d'utiliser les techniques et les outils de nettoyage, de procéder à l'évacuation des déchets et/ou de classification du matériel	
<i>Consigne particulière</i>	
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION			
N°10	Compétence 10 : Monter et démonter les échafaudages		Durée : 5h
Nom de l'apprenant :		Résultat	
Structure de formation :		SUCCÈS	ÉCHEC
Date de l'évaluation :		☐	☐
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Choix du matériel, supports et produits			0 ou 10
1.1 Choix judicieux du matériel, supports et produits			
2. Vérification du fonctionnement du matériel			0 ou 10
2.1 Vérification correcte du fonctionnement du matériel			
3. Vérification des caractéristiques des produits			0 ou 10
3.1 Vérification précise des caractéristiques des produits			
4. respect du principe de coupe.			0 ou 10
4.1 Respect judicieux du principe de coupe			
5. respect du cahier de charge.			
5.1 Respect précis du cahier de charge Etc.			
6 Application des normes d'assemblage			0 ou 5
6.1 Respect des normes d'assemblage			
7. respect des plans d'assemblage			0 ou 10
7.1 Respect des plans d'assemblage			
8. Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail			0 ou 10
8.1 Construction correcte de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail			
9. Construction de la baraque de chantier			0 ou 5
9.1 Construction exacte de la baraque de chantier			
10. Respect des normes de désassemblage			0 ou 5
10.1 Respect des normes de désassemblage			

11. respect aux plans de désassemblage 11.1 Respect des plans de désassemblage			0 ou 10
12. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage 12.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats			0 ou 5
13. Évacuation des déchets 13.1 Évacuation totale des déchets			0 ou 5
14. Classification du matériel 14.1 Classification du matériel dans le magasin			0 ou 5
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80 points			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 11 : ETANCHEITE ET ISOLATION THERMIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Étanchéité et Isolation Thermique		
Compétence N° 11 : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		84h/6h		
Code :		EIT11		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Apprécier les types de supports	Produit	1. Identification des différents types de supports	1.1 Identification exacte des différents types de supports	10
	Produit	2. Evaluation de l'état de supports	2.1 Evaluation juste de l'état de supports	10
Identifier le type de travail à faire	Processus	3. Evaluation de la nature du travail	3.1 Evaluation correcte de la nature du travail	10
Choisir les matériaux et matériels utiles	Produit	4. Approvisionnement des matériaux	4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix.	10
Préparer les surfaces	Produit	5. Nettoyage de la surface de travail	5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail	10
	Processus	6. Appliquer les normes de sécurité	6.1 Respect aux exigences de sécurité	10
	Produit	7. Correction des défauts de surface	7.1 Correction des défauts de surface	15
Appliquer ou positionner les différents types de matériaux	Processus	8. choix et justification des techniques de fixation	8.1 Détermination exacte des techniques de fixation	5
	Produit	9. Adhésion et protection	9.1 Adaptation des produits	10
	Produit	10. Respect des consignes techniques	10.1 Respect des consignes techniques	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°11	Compétence : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports Code : EIT11
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 06 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. Déroulement de l'épreuve Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de support, de choisir le matériel pour approvisionner le chantier, de nettoyer la surface de travail, d'appliquer les exigences de sécurité, de corriger les défauts de surface, d'identifier et Choisir des matériaux et matériels, d'énumérer les consignes du cahier de charges, de définir les normes de mélange et/ou de mélanger les produits, de lister les imperfections ou manquement, de réparer les zones identifiées, de présenter et d'expliquer les technique de nettoyage, de nettoyer les outils, d'évacuer les déchets et/ou de ranger le matériel. Consigne particulière • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION			
N°11	Compétence : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux		Durée : 06h
Nom de l'apprenant :			
Structure de formation :		Résultat	
Date de l'évaluation :		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur :		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des différents types de supports			0 ou 10
1.1 Identification exacte des différents types de supports			
2. Evaluation de l'état de supports			0 ou 10
2.1 Evaluation juste de l'état de supports			
3. Evaluation de la nature du travail			0 ou 10
3.1 Evaluation correcte de la nature du travail			
4. Approvisionnement des matériaux.			0 ou 10
4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix			
5. Nettoyage de la surface de travail.			0 ou 10
5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail			
6 Appliquer les normes de sécurité			0 ou 10
6.1 Respect aux exigences de sécurité			
7. Correction des défauts de surface			0 ou 15
7.1 Correction des défauts de surface			
8. choix et justification des techniques de fixation			0 ou 5
8.1 Détermination exacte des techniques de fixation			
9. Adhésion et protection			0 ou 10
9.1 Adaptation des produits			
10. Respect des consignes techniques			0 ou 10
10.1 Respect des consignes techniques			

EXIGENCES		
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation		
TOTAL :		/100
Seuil de réussite : 80 points		
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐
Remarque		

MODULE 12 : REALISATION DES TRAVAUX EXTERIEURS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Réalisation des Travaux Extérieurs		
Compétence N° 12 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		84h/6h		
Code :		RTE12		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les supports	Produit	1. Détermination de support ;	1.1 Détermination exacte de support ;	5
	Produit	2. Caractérisation des différents types de support	2.1. Caractérisation exacte des différents types de support	5
Choisir les matériels	Produit	3. Sélection des matériels	3.1 Sélection judicieux des matériels	5
	Produit	4. Approvisionnement en matériel	4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix	5
Préparer les supports	Produit	5. Nettoyage de la surface de travail	5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail.	5
	Processus	6. Application des exigences de sécurité	6.1 Respect aux exigences de sécurité	5
	Produit	7. Correction des défauts de surface	7.1 Correction juste des défauts de surface	10
Préparer les matériaux et matériels	Produit	8. Choix des matériaux et matériels	8.1 Choix judicieux des matériaux et matériels	5
	Processus	9. Application des consignes du cahier de charges	9.1 Respect des consignes du cahier de charges	5
	Produit	10. Application des normes de mélange	10.1 Respect des normes de mélange	5
Appliquer les matériaux	Produit	11. Choix du matériel	11.1 Choix correct du matériel	5
	Processus	12. Application des normes	12.1 Respect des normes d'application	5
Vérifier et faire les raccords	Processus	13. liste des imperfections ou manquement	13.1 Constatation exacte des imperfections ou manquement	10
	Produit	14. Réparation des zones identifiées	14.1 Réparation correcte des zones identifiées	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Réalisation des Travaux Extérieurs		
Compétence N° 12 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		84h/6h		
Code :		RTE12		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Nettoyer et ranger les matériaux	Processus	15. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage	15.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats	5
	Produit	16. Evacuation des déchets	16.1 Evacuation totale des déchets	10
	Produit	17. Rangement du matériel	15.1 Classification correcte du matériel dans le magasin	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°12	Compétence : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports. Code : RTE12
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 06 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. <i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de support, de choisir le matériel pour approvisionner le chantier, de nettoyer la surface de travail, d'appliquer les exigences de sécurité, de corriger les défauts de surface, d'identifier et Choisir des matériaux et matériels, d'énumérer les consignes du cahier de charges, de définir les normes de mélange et/ou de mélanger les produits, de lister les imperfections ou manquement, de réparer les zones identifiées, de présenter et d'expliquer les technique de nettoyage, de nettoyer les outils, d'évacuer les déchets et/ou de ranger le matériel. <i>Consigne particulière</i> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION				
N°12		Compétence 12 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différents types de supports.		Durée : 06h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Détermination de support ; 1.1 Détermination exacte de support ;			0 ou 5	
2. Caractérisation des différents types de support 2.1 Caractérisation exacte des différents types de support			0 ou 5	
3. Sélection des matériels 3.1 Sélection judicieux des matériels			0 ou 5	
4. Approvisionnement en matériel 4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix			0 ou 5	
5. Nettoyage de la surface de travail 5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail			0 ou 10	
6. Appliquer les exigences de sécurité. 6.1 Respect aux exigences de sécurité			0 ou 5	
7. Correction des défauts de surface. 7.1 Correction des défauts de surface			0 ou 10	
8. Identification et Choix des matériaux et matériels 8.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels			0 ou 5	
9. Appliquer les consignes du cahier de charges 9.1 Respect des normes de mélange			0 ou 5	
10. Appliquer les normes de mélange 10.1 Détermination des techniques de fixation			0 ou 5	
11. Choix du matériel			0 ou 5	

11.1 Choix correct du matériel			
12. Appliquer les normes			0 ou 5
12.1 Respect des normes d'application			
13. liste des imperfections ou manquement			0 ou 5
13.1 Constatation exacte des imperfections ou manquement			
14. Réparation des zones identifiées			0 ou 5
14.1 Réparation correcte des zones identifiées			
15. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage			0 ou 5
15.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats			
16. Evacuation des déchets			0 ou 10
16.1 Evacuation totale des déchets			
17. Rangement du matériel			0 ou 5
17.1 Classification correcte du matériel dans le magasin			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80 points			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 13 : DECORATION APPLICATIVE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Décoration Appllicative		
Compétence N° 13 : Utiliser les éléments de décoration				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		84h/6h		
Code :		DEA13		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types de surfaces	Produit	1.Détermination de surface	1.1 Détermination exacte de surface	5
	Produit	2. Caractérisation des différents types de surface	2.1 Caractérisation correcte des différents types de surface	5
Choisir les éléments décoratifs	Produit	3.Sélection des éléments décoratifs adapté	3.1 Sélection correcte des éléments décoratifs adapté	5
	Produit	4. choix des éléments de décoration	4.1 Choix en fonction de la qualité et du prix	5
Préparer les liants	Produit	5. Identification du type de liants	5.1 Identification exacte du type de liants	10
	Processus	6. Correction des défauts de surface	6.1 Correction des défauts de surface	10
Appliquer les liants	Produit	7. Identification et Choix des matériaux et matériels	7.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels	10
	Processus	8. Application des consignes du cahier de charges	8.1 Respect des consignes du cahier de charges	15
	Produit	9. Application des normes de mélange	9.1 Respect des normes de mélange	15
Poser les éléments de décorations	Produit	10. Choix du matériel	10.1 Choix correct du matériel	10
	Processus	11. Application des normes d'application	11.1 Respect des normes d'application	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°13	Compétence : Utiliser les éléments de décoration Code : DEA13
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 06 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.	
<i>Déroulement de l'épreuve</i>	
Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de surface, de choisir des éléments à approvisionner, d'identifier les types de liants, de corriger les défauts de surface, d'identifier et de choisir les matériaux et matériels, d'appliquer les consignes du cahier de charges et/ de les énumérer, d'appliquer les normes de mélange et/ou d'application et/ou de les énumérer.	
<i>Consigne particulière</i>	
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION				
N°13	Compétence : Utiliser les éléments de décoration.		Durée : 06h	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1.Détermination de surface			0 ou 5	
1.1 Détermination exacte de surface				
2. Caractérisation des différents types de surface			0 ou 5	
2.1 Caractérisation correcte des différents types de surface				
3.Sélection des éléments décoratifs adapté				
3.1 Sélection exacte des éléments décoratifs adapté				
4. choix des éléments de décoration			0 ou 10	
4.1 Choix en fonction de la qualité et du prix				
5. Identification du type de liants			0 ou 10	
5.1 Identification exacte du type de liants				
6. Correction des défauts de surface.			0 ou 10	
6.1 Correction exacte des défauts de surface				
7. Identification et Choix des matériaux et matériels.			0 ou 10	
7.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels				
8. Application des consignes du cahier de charges			0 ou 15	
8.1 Respect des consignes du cahier de charges				
9. Application des normes de mélange			0 ou 15	
9.1 Respect des normes de mélange				
10. Choix du matériel			0 ou 10	
10.1 Choix correct du matériel				
11. Application des normes d'application			0 ou 10	
11.1 Respect des normes d'application				

EXIGENCES		
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation		
TOTAL :		/100
Seuil de réussite : 80 points		
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐
Remarque		

DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Peintre Façadier est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 5.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP PF vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel ;
- Utiliser les matériaux ;
- Réaliser des dessins techniques ;
- Appréhender les notions de décoration et de couleurs ;

3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Façadier Peintre comporte trois parties correspondantes chacune aux trois compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème (textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) : 20 points

Partie 2 : Géométrie (60%) - Calcul Professionnel (40%): 28 points

Partie 3 : Dessin: 32 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les notions d'anatomie et physiologie humaine ;
- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme.
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;
- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- Les matériaux (désignation, identification, traitements, modes d'obtention, protection contre décoration, caractéristiques) ;
- Les couleurs ;
- Les types de peinture ;
- Les types d'habillage ;
- Pose et montage des ouvrages ;
- Les machines-outils et équipements ;
- L'outillage ;
- Les types de pose et d'habillage ;
- Les calculs des coûts en rapport avec les activités de réalisation en peinture de façade ;
- L'estimation du coût d'un ouvrage ;
- L'élaboration de l'étude de pose des différents habillages et peintures d'une façade ;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'identification, la désignation et le rôle des pièces d'un ensemble et/ou des organes de liaisons ;
- La proposition des solutions techniques ;
- La projection orthogonale et la représentation des vues ;
- L'exécution de dessin de définition d'un élément du mécanisme de pose ou d'habillage ;
- L'exécution de la surface ou de la façade.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- la mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des échantillons de façades habillées ou peints ou photos de mise en situation ;
- des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter, avec des amorces de plaquette envisagées dans la partie graphique et les espaces de travail à remplir pour les aspects de géométrie.

DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Façadier Peintre (FP) est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP FP vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Préparer le chantier ;
- Monter et démonter les échafaudages ;
- Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ;
- Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports ;
- Utiliser les éléments de décorations ;

3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'EPREUVE

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle de l'apprenant ouvrier Façadier-Peintre comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Préparer le chantier ;
- Monter et démonter les échafaudages ;
- Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ;
- Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports ;
- Utiliser les éléments de décorations

Le formateur veillera à proposer une pondération qui tienne compte véritablement et prioritairement sur les aspects pratiques.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- Le coût estimatif et le débit de matériel par candidat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.
5. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
7. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
8. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
9. Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.

IV. GUIDE PEDAGOGIQUE (GP)

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Abréviations	Signification
APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CFM	Centre de Formation aux Métiers
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
HSSE	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
VAE	Validation des Acquis et de l'Expérience
F-P	Façadier-Peintre

PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION

IV.1 PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE

IV.1.1 Nature

L'objectif principal d'un guide pédagogique est d'appuyer les formateurs et l'équipe pédagogique responsables de la mise en œuvre de la formation dans chaque établissement. Le milieu, les types de formations offertes, le profil des apprenants, les caractéristiques du personnel enseignant, les ressources physiques et matérielles mises à disposition ainsi que la nature des partenariats accessibles font de chaque structure de formation un lieu unique. Dans un tel contexte, il ne saurait être question d'instaurer des modes d'intervention et des stratégies éducatives uniformes.

Au contraire, il faut laisser à chaque structure de formation toute la marge de manœuvre possible pour adapter le scénario de formation élaboré lors de la production du référentiel de formation tout en s'assurant du respect des rubriques prescrites, dont les standards de performance retenus pour les compétences. Le guide pédagogique doit donc allier latitude et souplesse en vue de la réalisation de la formation.

Le guide pédagogique présente dans un premier temps les principes pédagogiques recommandés pour soutenir la livraison de la formation en respect de l'Approche Par Compétences. Il présente aussi le projet pédagogique et les intentions qui soutiennent celui-ci. Il permet de renforcer les liens spécifiques entre le référentiel de formation et la traduction des intentions pédagogiques exprimées par l'équipe de production. Il définit deux outils pédagogiques (chronogramme suggéré et fiches de suggestions pédagogiques) destinés à aider le formateur, l'équipe pédagogique ainsi que les gestionnaires de la structure de formation à effectuer la planification et l'organisation de la formation. Dans un second temps, y sont présentées des fiches contenant des suggestions pédagogiques pour chacune des compétences identifiées dans le référentiel de formation. Ces fiches constituent l'essence du guide pédagogique.

IV.1.2 Buts

Bien que le guide pédagogique soit un instrument facultatif, contrairement au référentiel de formation qui est prescriptif, sa mise à la disposition des formateurs et des équipes pédagogiques permet d'atteindre divers buts :

- Contribuer fortement à diffuser les valeurs de base qui devraient présider à la réalisation de la formation ;
- Consolider les diverses approches pédagogiques et les modalités de collaboration entre les équipes de formateurs et d'agents ou conseillers pédagogiques des structures de formation ;
- Proposer diverses approches susceptibles de mieux répondre aux besoins des apprenants en formation et de favoriser leur insertion et leur cheminement dans la vie active ;
- Prendre en compte, dans le projet éducatif, l'acquisition de compétences transversales qui relèvent du développement global de la personne et s'alignent avec les objectifs de la formation générale de base ;
- Proposer une démarche de planification pédagogique destinée à faciliter le travail initial du formateur.

IV.2 PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Lorsqu'une équipe de pédagogues aborde l'élaboration d'un guide pédagogique, elle doit généralement avoir en tête un modèle théorique pour mettre en évidence les valeurs qui sous-tendent

ses actions et adopter un cadre de référence pour étayer son projet. En rappel, l'Approche Par Compétences (APC) place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages. Le modèle constructiviste et socioconstructiviste d'apprentissage s'inscrit bien dans cette perspective.

Selon cette approche, les nouveaux savoirs se développent progressivement, à la manière d'une véritable construction, c'est-à-dire en retenant les connaissances antérieures comme assises, et en établissant des réseaux de liens entre les diverses réalités avec lesquelles on entre en contact. Le socioconstructivisme, issu du constructivisme, ajoute la dimension des relations humaines, des interactions et des questionnements mutuels dans la construction des savoirs et le développement des compétences.

Ces principes découlent directement des bases conceptuelles, des valeurs et du cadre de référence qui ont présidé à la mise en place de l'APC. Ils constituent des lignes directrices devant être suivies dans le choix des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour permettre aux apprenants d'atteindre les buts du référentiel de formation.

Voici quelques principes généraux qui s'appliquent également dans le cadre du référentiel de formation de l'ouvrier Façadier Peintre :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité ou la capacité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;

Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

IV.3 PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le projet est structuré à partir des finalités, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle. Il s'inspire des valeurs et des principes pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration du référentiel de formation. Chaque structure de formation est appelée à établir ou à actualiser son projet éducatif lors de l'implantation d'un référentiel de formation, et ce avant sa mise en œuvre.

L'élaboration d'un projet de formation implique également une prise en considération des spécificités de la formation offerte par la structure de formation, des caractéristiques des ressources humaines mobilisées, des ressources physiques et matérielles disponibles, de la nature du partenariat avec le milieu du travail et du contexte général.

Le projet définit les intentions pédagogiques et les stratégies d'apprentissages à mettre en place pour l'ensemble de la formation professionnelle, plus spécifiquement pour chaque filière de formation offerte dans la structure de formation.

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent du projet de formation et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles incitent le personnel formateur à intervenir dans une direction donnée, chaque fois qu'une situation s'y prête.

Voici donc quelques intentions éducatives d'ordre général qui sont insérées dans le projet éducatif de la mise en œuvre du programme de formation d'ouvrier façadier Peintre :

- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV.4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

Le scénario de formation se trouve au cœur du Guide Pédagogique. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation. En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

En conséquence, le du Guide Pédagogique pour le métier de l'ouvrier Façadier-peintre traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du métier de Façadier peintre selon les règles de sécurité et la réglementation.

Le du Guide Pédagogique de Façadier-peintre vise à rendre apte l'ouvrier qualifié à préparer et nettoyer des supports maçonnés par sablage, lessivage, gommage, grattage ... ou dépose le revêtement existant (peinture, crépis, ...), à effectuer la réparation des façades avec du mortier, du ciment, il procède à la pose et fixation des profilés, armatures, cornières, arrêtes de tableaux, effectuer des travaux d'étanchéité de sol sur terrasse ou balcon, assemble les structures porteuses (échafaudage, plate-forme, étalement, ...) etc...

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent au façadier-peintre de respecter strictement les règles et les consignes sanitaires, de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que le Façadier Peintre travaille souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités des travaux de réfections, applique les peintures aux murs et sur les couvertures.

IV.4.1 LISTE DES COMPÉTENCES

Le tableau suivant est conçu à partir de l'information contenue dans le référentiel de formation. Cette synthèse présente les compétences ordonnancées ainsi que les durées de formation qui s'y rapportent. Le tableau résume en fait la logique de formation présentée dans la matrice des objets de formation et dans le logigramme d'acquisition des compétences. Il prépare donc l'utilisateur du guide pédagogique à mieux comprendre la portée du programme du Façadier-peintre, tout en lui donnant déjà des pistes sur l'organisation du chronogramme de formation.

Synthèse du référentiel de formation

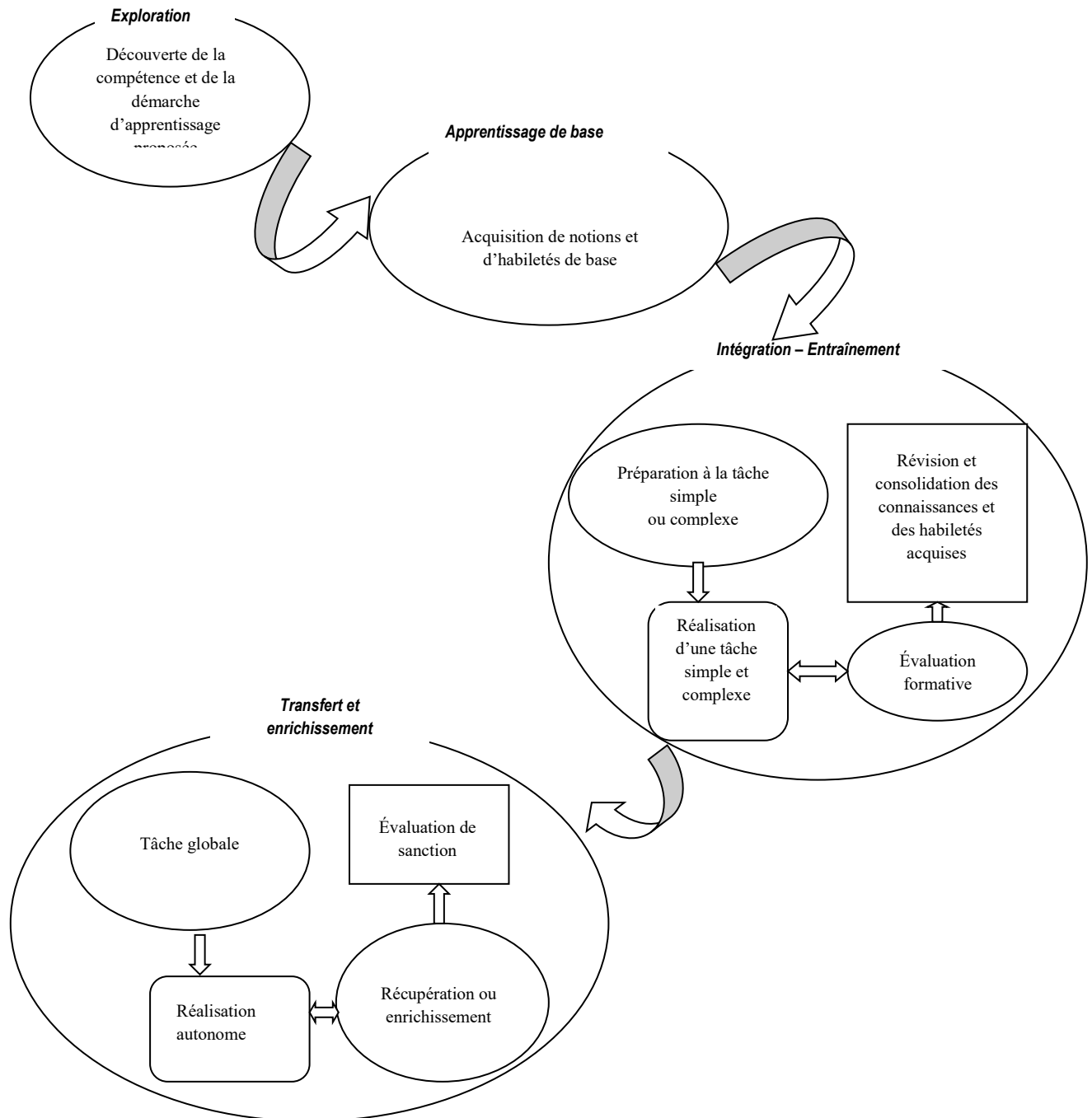
Tableau 2 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER FAÇADIER-PEINTRE					VOLUME HORAIRE :1125h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	70%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication en milieu professionnel	45	Écrite et orale	Ps Pt	3h	S	G		
03	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène Santé Environnement	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	S	G		
04	Utiliser les fonctions de base en informatique	Exploitation des outils informatiques	45	Orale et écrite	Pt Ps	3h	C	G		
05	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	Calcul professionnel	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les matériaux	Matériaux	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
07	Réaliser des dessins techniques	Dessin technique	60	Orale et écrite	Ps	4h	C	G		
08	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	Notions de décoration	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
09	Préparer le chantier	Préparation du chantier	60	Pratique	Ps Pt	4h	C	P		

10	Monter et démonter les échafaudages	Réalisation des travaux extérieurs	75	Pratique	Ps Pt	5h	C	P		
11	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	Etanchéité et isolation thermique	90	Pratique	Ps Pt	6h	C	P		
12	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	Réalisation des travaux extérieurs	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P		
13	Utiliser les éléments de décorations	Décoration applicative	90	Pratique e	Ps Pt	6h	C	P		
14	Rechercher un emploi	Entrepreneuriat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	S	G		
15	S'intégrer en milieu de travail	Stage professionnel	315		Ps Pt	21h	S	P		
Total			1125	75						
PS : Processus Pt : produit										

IV.4.2 STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Selon le cas, le processus d'acquisition de compétences est illustré par les schémas ci-dessous.



IV.4.3 PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique de l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et de la répartition dans le temps des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale de l'ensemble du Guide Pédagogique et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences. Ce type de planification vise à assurer une certaine cohérence et une progression des apprentissages.

Le chronogramme s'inspire du logigramme de la séquence d'acquisition des compétences présenté dans le référentiel de formation. À cette étape, il est réalisé dans le but de donner une idée globale du déroulement de la formation. Le chronogramme devient en quelque sorte une seconde version plus détaillée du logigramme.

Le chronogramme permet de décrire en détail le déroulement de la formation et de préciser les modalités selon lesquelles des thèmes autres que la formation reliée au métier (la formation générale par exemple) peuvent être intégrés à la formation. C'est à l'aide du chronogramme que les personnes travaillant à la planification pédagogique (responsables pédagogiques, formateurs de la spécialité, etc.) pourront tenir compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà effectués, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux à venir. La position retenue aura une incidence déterminante sur l'ensemble des choix pédagogiques ultérieurs.

Le chronogramme sert également à établir une base de répartition dans le temps des activités d'enseignement et d'apprentissage. Cette répartition implique la prise en considération de la nature et des contraintes associées à la réalisation des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. En conséquence, le chronogramme ici présenté repose sur une situation type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation, voire de chaque période de l'année, et en fonction des contraintes locales.

Chronogramme suggéré pour la formation au métier d'Ouvrier Qualifié du Façadier-Peintre

	COMPETENCES PARTICULIERES						COMPETENCES GENERALES									TOTAL
N° COMP	10	11	12	13	14	15	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Durée (h) Semaines	75	90	90	90	45	315	30	45	45	45	45	45	60	45	60	1125
SEMESTRE 1																
1							30									30
2								5	5	5	5	5	10			35
3								5	5	5	5	5	10			35
4								5	5	5	5	5	10			35
5								5	5	5	5	5	10			35
6		5	5	5				5	5	5			5			35
7		5	5	5				5	5	5			5			35
8		5	5	5				5	5	5			5			35
9		5	5	5				5	5	5			5			35
10		5	5	5				5	5	5					5	35
11		5	5	5							5	5		5	5	35
12		5	5	5							5	5		5	5	35
13		5	5	5							5	5		5	5	35
14		5	5	5							5	5		5	5	35
15		5	5	5							5	5		5	5	35
SEMESTRE 2																
16	5	5	5	5	5									5	5	35
17	5	5	5	5	5									5	5	35
18	5	5	5	5	5									5	5	35
19	5	5	5	5	5									5	5	35

20	10	5	5	5	5										5	35
21	10	5	5	5	5										5	35
22	10	5	5	5	10											35
23	15	5	5	5	5											35
24	10															10
25						35										35
26						35										35
27						35										35
28						35										35
29						35										35
30						35										35
31						35										35
32						35										35
33						35										35
34						35										35
35						35										35
36						35										35
37						35										35
38						35										35
39						35										35
40						35										35
41						35										35
42						35										35
43						35										35
44						35										35
45						35										35
TOTAL	75	90	90	90	45	315	30	45	45	45	45	45	60	45	60	1125

DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

IV.5 PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES

Les suggestions pédagogiques pour le métier Façadier-peintre, présentées sous forme de fiches, reprennent l'énoncé de la compétence, lequel est accompagné d'informations complémentaires telles que le numéro de la compétence et la durée allouée pour son acquisition.

Les fiches de suggestions pédagogiques renseignent sur la position, le rôle et la démarche particulière de chaque compétence. Elles fournissent ensuite une liste des savoirs liés à chaque compétence ainsi que leurs balises, lesquelles renseignent sur l'étendue ou sur les limites des savoirs en cause. Enfin, elles contiennent des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage de façon à couvrir l'ensemble des savoirs liés à la compétence et des éléments qui s'y rapportent.

COMPETENCE N°1 : Se situer au regard du métier et de la formation

COMPETENCE N°01 : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 1	DUREE D’APPRENTISSAGE : 30heures	
MODULE ASSOCIE	Métier et formation	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module est le tout premier par lequel l’apprenant amorcera sa formation en production d’aliments des animaux d’élevage. Il vise à informer sur les différents aspects de ce métier au regard du marché de l’emploi et sur la démarche de formation. L’obtention de ces informations permettra à l’apprenant de s’auto-évaluer en comparaison de sa personnalité, de son désir, de ses aptitudes en vue de confirmer sa participation au programme de formation.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Il est suggéré de répartir le temps d’apprentissage selon les proportions suivantes :		
1. S’informer sur le métier : 40 %		
2. S’informer sur le programme de formation et engagement de la démarche : 40 %		
3. Evaluer et confirmer son engagement : 20 %		
Il est suggéré de respecter l’ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d’enseignement et d’apprentissage
1. S’informer sur le métier		
1.1 Recueillir les données sur la nature et sur les exigences du métier	• Nature du métier • Exigences du métier	Par des exposés, à l’aide de la documentation, de conférences, l’apprenant sera informé sur le métier.
1.2 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes nécessaires pour pratiquer le métier	• Habiletés • Aptitudes • Attitudes	
1.3 Identifier les particularités du milieu professionnel	• Éléments de compétence • Conditions de réussite • Critères de participation • Conditions d’encadrement	
2. S’informer sur le programme de formation et engagement de la démarche		

2.1 Collecter les informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	• Compétences • Tâches • Aptitudes • Connaissances • Habiletés • Démarche de formation • Stratégie d'évaluation	Par des exposés, à l'aide de la documentation, de conférences, l'apprenant sera informé de la pertinence du programme de formation, des conditions de réussite et du mode d'évaluation. Ils seront également motivés à entreprendre les activités proposées.
2.2 Apprécier la formation	• Points forts Limites de la formation	
3- Evaluer et confirmer son engagement.		
3.1 Distinguer les aptitudes des champs d'intérêt.	Différence entre ce que l'on aime et la possibilité que l'on a de le réaliser.	Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation Il doit fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec honnêteté et objectivité leur orientation professionnelle
3.2 Décrire les raisons de son choix de poursuite de la formation.	• Autoévaluation. Raisons motivant la décision.	
3.3 Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.	• Résumé de ses goûts, ses aptitudes et de ses champs d'intérêt. • Résumé des exigences relatives à l'exercice du métier • Parallèle entre les deux aspects qui précèdent Brève conclusion sur son choix d'orientation.	

COMPETENCE N°02 : Communiquer en milieu professionnel

COMPETENCE 02 : Communiquer en milieu professionnel		
NUMERO : 02		DUREE D’APPRENTISSAGE : 45 h
MODULE ASSOCIE		Communication en milieu professionnel
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
La mise en œuvre de cette partie d’apprentissage vise à faire acquérir et à renforcer le potentiel nécessaire à tout acte de communication. Les contenus d’enseignement se définissent aussi bien en termes de connaissances transmises qu’en termes de supports et d’activités pédagogiques puisées dans les activités menées dans l’entreprise. Ils visent à constituer pour l’apprenant un capital de savoirs et de méthodes auxquels il puisse se référer.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
La répartition du temps d’apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes : 1.S’approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail :15% 2.Traiter les informations : 20% 3. Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale : 25% 4. Communiquer oralement : 20% 5. Rendre compte de son activité : 20%. Il est suggéré de respecter l’ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d’enseignement et d’apprentissage
1.S’approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail		
1.1 Utiliser la langue française de manière appropriée	• Définition des termes • Grammaire • Vocabulaire • Formulation des phrases donnant lieu à une instruction, une description de procédés, une demande ou information, une suggestion, un conseil, ect.	Par des activités pratiques écrites et orales, le formateur permet à l’apprenant d’appliquer les consignes sur les règles de grammaire et de vocabulaire dans l’usage du français et de l’anglais comme outils de communication en milieu professionnel.
1.2 To adequately make use of the english language	• Words meaning • Grammar • Vocabulary • Sentence formulation for instructions, process description, informations, application, advice, suggestions.	

2. Traiter les informations		
2.1 Elargir son vocabulaire technique	• Explication du sens des mots dans leurs contextes • Choix parmi plusieurs définitions • Usages des outils lexicaux courants	A partir d’une information orale, d’un texte ou d’une situation professionnelle donnée, l’enseignant développe la stratégie de lecture silencieuse de texte ou d’extraits, d’écoute de documents sonore, d’observation des documents audiovisuels, de commentaires des documents graphiques. Suivant cette approche, l’apprenant parvient à exploiter les informations, déterminer le sens et les idées essentielles d’un message, classer des principales manifestations thématiques.
2.2 Comprendre une situation de communication simple	• Schéma élémentaire de la communication • Différentes situations de communication • Repérage d’interlocuteurs, de message et de support de communication	
2.3 Saisir le sens global d’un texte lu	• Réponses à des questions précises sur le contenu du texte • Reformulation de tout ou d’une partie du texte	
2.4 Saisir le sens d’une information de source non écrite et en retenir le contenu	• Réponses à des questions précises de l’information • Reformulation des messages	
3.Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale		
3.1 Utiliser différents outils et supports de communication	• Exploitation des outils de communication • Utilisation du vocabulaire technique du métier • Construction raisonnée de phrases de structure simple	L’enseignant donne un sens à l’apprentissage de la communication couplé avec l’apprentissage de la discipline professionnelle, dans la pratique quotidienne des activités de l’apprenant. Cela donne l’occasion aux apprenants d’agir en communiquant par écrit.
3.2 Restituer à l’écrit une information issue de la vie courante	• Formulation d’exemples ou d’arguments par écrit, pour justifier ou contredire une affirmation • Exploitation d’un message et production des informations écrites	
3.4 Exprimer une opinion ou une appréciation à l’écrit	• Formulation de message écrit, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation donnée	
4. Communiquer oralement		

4.1 Restituer à l'oral une information issue de la vie courante	• Allocution formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation	L'enseignant donne un sens à l'apprentissage de la communication couplé avec l'apprentissage de la discipline professionnelle, dans la pratique quotidienne des activités de l'apprenant. Cela donne l'occasion aux apprenants d'agir en communiquant oralement.
4.2 Exprimer une opinion ou une appréciation à l'oral	• Formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation donnée	
5. Rendre compte de son activité		
5.1 Rendre compte par écrit ou oral des opérations effectuées	• Collecte des informations • Restitution des données • difficultés rencontrées • incidents de service, des dysfonctionnements, • solutions correctives • Justification du travail effectué.	A l'aide des activités pratiques, le formateur réitère les indications et consignes de prise de note et de rédaction du compte rendu. L'apprenant renforce ainsi sa compétence dans la communication avec ses coéquipiers, sa hiérarchie et le public.
5.2 Rédiger des rapports	• Utilisation du vocabulaire technique et des règles de grammaire • Documents techniques. • Règles techniques de rédaction ou de formulation	

COMPETENCE N°03 : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement

Module:	HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT	
Compétence N°3 :	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 42h/3h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module est réinvesti dans les différents modules de compétences particulières du programme de formation. Cela signifie que l'apprenant qui, à la fin de sa formation, intègre le marché du travail aura à mettre en application cette compétence dans toutes les tâches qu'il aura à accomplir sur le marché du travail. Cela se comprend étant donné que l'aspect santé et sécurité au travail rentre dans toutes les tâches pratiques à accomplir. Ce module de formation, en permettant à l'apprenant de distinguer les risques inhérents au travail de technicien en maintenance des systèmes industriels, vise essentiellement l'acquisition d'une préoccupation constante pour l'application stricte des règles de santé et de sécurité de l'hygiène et de l'environnement dans l'exercice des tâches.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Compte tenu de l'importance des apprentissages de cette compétence, il est recommandé d'en renforcer les compétences par l'entremise des autres compétences qui y sont associées. C'est par l'entremise d'activités répétées que les éléments de la compétence seront mieux maîtrisés. En conséquence, des temps d'apprentissage réguliers et appliqués à chaque compétence sont davantage préconisés au cours d'une session intensive de formation. En misant sur cette approche, l'apprenant parviendra plus efficacement à adopter le comportement préventif souhaité Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail (10h) 2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel (5h) 3. Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail (5h) 4. Intervenir en situation d'urgence (10h) 5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles (6h) 6. Développer un comportement écologiquement responsable (6h)		
Evaluation (3h)		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail		
1.1 Identifier le corpus et le dispositif juridique	• Documents juridiques • Revues scientifiques • Lois	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé du dispositif juridique relatif à la santé et à la sécurité liée aux

	• Ordonnances • Décrets • Arrêtés • Décisions	procédés de traitement des eaux. Il motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.
2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l’environnement professionnel		
2.1 Identifier les risques liés à la santé en milieu de travail	• Les contusions et coupures provoquées par les chutes d’objet et par la manutention des matériaux. • Les coupures, les contusions et les fractures causées par les éléments mobiles des machines. • Les lésions aux yeux causées par la projection des particules. • Les lésions attribuables au travail répétitif. • Les risques de brûlure liés à l’utilisation d’un poste de soudage et d’un poste d’oxycoupage Etc.	Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d’avoir une vision large des risques relatifs à l’exercice du métier de technicien de procédés de traitement des eaux etc. L’apprenant s’exercera à travers des activités de recherche et présente devant ses pairs le résultat de ses travaux.
2.2 Identifier les risques liés à la sécurité et à l’environnement	• Pollution • Electrocutation • Ecoulements de liquides • Effets du courant électrique sur le corps humain. • Les risques associés aux produits inflammables Etc.	
3. Appliquer des mesures préventives reliées à l’hygiène, la santé et la sécurité au travail		
3.1 Distinguer les équipements de protection individuelle et collective	• Les types de situation d’urgence • Les incendies • Les explosions	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d’avoir une vision juste des équipements de protection individuelle, leurs modes d’emplois, etc. L’apprenant s’exercera à travers des activités pratiques à manipuler ces équipements.
3.2 Identifier les normes de sécurité	• La délimitation de la zone sinistrée • Les équipements d’urgence • Les précautions utiles • Les soins de premier secours	

4. Intervenir en cas d'urgence		
4.1 Evaluer le niveau de gravité de la situation	• Les types de situation d'urgence • Les incendies • Les explosions	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d'évaluer le niveau des risques en cas d'urgence. L'apprenant développera des attitudes, aptitudes et présente la maîtrise de l'élément de compétence à travers des exercices pratiques.
4.2 Organiser l'intervention d'urgence	• La délimitation de la zone sinistrée • Les équipements d'urgence • Les précautions utiles • Les soins de premier secours	
5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles		
5.1 S'informer sur les maladies infectieuses	• Documents scientifiques • Les maladies infectieuses • Les risques • Les modes de transmission • Les moyens de prévention • Etc.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des maladies infectieuses, des risques et modes de transmission, etc. Motiver les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.
6. Développer un comportement écologiquement responsable		
6.1 Interpréter les fiches signalétiques	• Les pictogrammes • Les paramètres caractéristiques	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des fiches signalétiques, des pictogrammes, et des produits dangereux, etc. Il Motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes. La manipulation des produits dangereux se fera sous contrôle du formateur.
6.2 Identifier les produits dangereux	• Le SIMDUT • Les normes environnementales • Les classes de produits dangereux • Les dangers des produits dangereux • Les moyens de prévention • Les gaz à effets de serre - Etc.	

COMPETENCE N°04 : Exploiter les outils informatiques

Module:	EXPLOITATION DES OUTILS INFORMATIQUES	
Compétence N°04 :	Exploiter les outils informatiques	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 42h/3h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Les apprentissages réalisés à l'intérieur de ce module devront permettre à l'apprenant de se familiariser avec l'ordinateur et son environnement. Les habiletés développées à utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur seront réinvesties dans d'autres compétences particulières notamment pour la rédaction de rapports et le calcul de paramètres techniques ou la lecture des panneaux de commande. L'apprenant devra être en mesure de différencier les ports série et parallèle de façon à pouvoir brancher des périphériques. Sa capacité à naviguer sur internet sera mise à profit pour la recherche de documentation technique relative aux autres compétences. En familiarisant l'apprenant à l'environnement d'un système d'exploitation, celui-ci sera plus apte à utiliser des logiciels spécialisés.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a une incidence sur l'acquisition de certaines compétences particulières du métier, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Préparer son poste de travail (8h) 2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation (10h) 3. Saisir des données (8h) 4. Monter une présentation (8h) 5. Naviguer sur Internet (8h) Evaluation : (3h)		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer son poste de travail		
1.1 Identification les composants d'un ordinateur	• Unité centrale et composants : microprocesseur, bloc mémoire, disque dur, cartes, lecteurs, etc. • Mémoires vive et morte. • Caractéristiques et fonctionnement du clavier, de la souris, du numériseur, du	

	moniteur, de l'imprimante, du lecteur de disquettes, du lecteur de cdéroms, etc.	Le formateur présentera aux apprenants un ordinateur complet et montrera à ces derniers comment connecter les périphériques, ainsi que leur installation. Après avoir fait des démonstrations, le formateur s'assurera que les apprenants par le biais d'exercices répétés maîtrisent l'exécution de ces opérations.
1.2 identification les ports de branchement des périphériques	• Localisation des ports de branchement des périphériques extérieurs standard et spécialisé • Consignes de sécurité • Fermeture de l'alimentation de l'ordinateur : • Risques pour la santé (chocs électriques) • Risques pour les appareils et les composants sous tension.	
2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation		
2.1 Utiliser un logiciel d'exploitation.	• Logiciel d'exploitation	Par des exercices répétés, le formateur montrera aux apprenants comment utiliser un logiciel d'exploitation, créer des dossiers, enregistrer et classer des fichiers
2.2 Créer des dossiers et classer des fichiers	• Structure hiérarchique d'un classement : dossiers, répertoires, sous-répertoires, fichiers etc... • Création de dossiers, répertoires et sous-répertoires. • Enregistrement de fichiers. • Mode d'accès, changement de nom, déplacement, copie et suppression, etc.	
2.3 Appliquer des mesures de protection des données.	• Importance des copies de sécurité. • Appareils de sauvegarde, fonctionnement et caractéristiques : disque rigide, CD, clé USB etc.	
3. Saisir des données		
3.1 Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur.	• Fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte • Caractéristique d'un tableur	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte et un tableur, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.

	• Fonctions de base d'un tableur • Raccourcis clavier	
3.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	• Procédure de sauvegarde de documents. • Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc. • Raccourcis clavier	
4. Monter une présentation		
4.1 Utiliser des logiciels de présentation de texte	• Fonctions de base de logiciel de présentation de texte : (Power point et Publisher) • Création de fichier et d'animations • Raccourcis clavier	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte de présentation d'un texte, ou de réalisation de documents, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.
4.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	• Procédure de sauvegarde de documents. • Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc. • Raccourcis clavier	
5. Naviguer sur internet		
5.1 Connaître les différents moteurs de recherche.	• Caractéristiques d'un logiciel de navigation • Moteurs de recherche • Procédure de sauvegarde des informations trouvées.	Par un exposé, le formateur donnera aux apprenants les différents moteurs de recherche tout en leur expliquant comment fonctionne le courrier électronique
5.2 Savoir utiliser le courrier électronique.	• Réception d'un message : ouverture, fichier attaché, etc. • Envoi d'un message • Gestion du carnet d'adresses • Archivage et gestion des courriels	

COMPETENCE N°05 : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel

Module:	CALCUL PROFESSIONNEL	
Compétence N°05 :	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 42h/3h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Dans un marché de plus en plus concurrentiel, les mathématiques appliquées sont des clés stratégiques des enjeux industriels mais aussi un point de passage obligé dans la mise au point de nouvelles technologies, de résolutions des problèmes quotidiens et l'élaboration des nouveaux produits. Cette cinquième compétence vise à mobiliser des connaissances scientifiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus des situations professionnelles ou issus de la vie courante et permettre à l'apprenant d'exercer en autonomie.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Appréhender les notions sur l'arithmétique et la géométrie etc. (8h) 2. Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale (20h) 3. Résoudre des problèmes de trigonométrie (14h) Evaluation (3h)		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activés d'enseignement et d'apprentissage
1. Utiliser les notions sur l'arithmétique et la géométrie etc..		
1.1 Résoudre les problèmes de situation additive.	Résolution des problèmes de situation additive. • Addition • Soustraction • Opération de division • Opération de multiplication • Utilisation de la calculatrice scientifique • Etude des cas	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à résoudre les problèmes de situation additive. A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à résoudre les problèmes de situation additive à poser des questions et prendre les notes.
1.2 Mélanger les produits	Mélange des produits • Rappel sur les situations additives • Identification des composants • Formulation mathématique	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à mélanger les produits. A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à mélanger les produits pendant les

	• Règle de trois • Etude de cas	explications de l'enseignant les apprenants pose de questions et prendre les notes.
2 Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane		
2.1 Tracer des figures géométriques	Tracé des figures géométriques • S'approprier les propriétés du carré, du rectangle, du triangle • Résoudre de problèmes de géométrie • Réaliser les assemblages des figures • Construction du cercle • Diamètre • Corde • Triangle et ses droites remarquables • Parallélogramme • Trapèze • Quadrilatères, cône	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à tracer les figures géométriques. A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à tracer des figures géométriques pendant les explications, pose des questions et prendre les notes
2.2 Calculer les volumes et surfaces	Calcul des volumes et surfaces • Calcul de la surface d'une pièce • Formule et méthode de calcul de la surface d'une pièce • Formules de calcul pour trouver la superficie d'une pièce en m² • Formules de calcul pour trouver la superficie d'une pièce en m² • Aire et volume d'un solide	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à calculer les volumes et surfaces. A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à calculer les volumes et surfaces. Les explications de l'enseignant les apprenants pose de questions et prendre les notes.
2.3 Utiliser la calculatrice	Utilisation de la calculatrice • Définition de la calculatrice • Caractéristiques et fonctions d'une calculatrice • Touches particulières	

	• Usages possibles de l'utilisation de la calculatrice	
3 Résoudre des problèmes de trigonométrie.		
3.1 Résoudre les équations du premier et second degré	Résolution des équations du premier et second degré • Produit nul • Calcul du discriminant • Inéquations	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à appliquer les différentes méthodes de résolution d'un système à 2 équations, de équations du premier et second degré, les inéquations tout en effectuant les calculs. Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur.
3.2 Résoudre un système d'équation à 2 inconnues	Résolution d'un système d'équation à 2 inconnues Système d'équation à deux inconnues : - Méthode d'addition - Méthode de combinaison	

COMPETENCE N°06: Utiliser les matériaux

Module:	MATERIAUX	
Compétence N°06:	Utiliser les matériaux	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 42h/3h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Cette compétence, dans le processus de formation, arrive en sixième position sur les dix-sept (17) compétences du référentiel de formation. Elle est mobilisée lors de la mise en Œuvre des compétences particulières. L'acquisition de cette compétence permettra à l'apprenant de se familiariser avec les propriétés des matériaux (planches murales et autres) normalement employés dans la construction. Il sera en mesure d'identifier les matériaux employés dans la préparation et la peinture des surfaces de même que leurs méthodes de préparation et d'application pour une meilleure		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : • Identifier les différents types de matériaux (8h) • Apprêter les matériaux (10h) • Utiliser les matériaux (10h) • Nettoyer et ranger les matériaux (14h)		
Evaluation : 3h		
Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Identifier les différents types de matériaux		
1.1.Définir la notion de matériaux	Définition de la notion de matériaux • Différents types de matériaux • Caractéristiques • Fonctions	A l'aide d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à Interpréter un plan, schéma et devis. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.
1.2.Identifier des différents types des matériaux.	Identification des différents types des matériaux. • Propriétés chimiques • Aspects	
2. Apprêter les matériaux		
2.1.Choisir du matériel	Choix du matériel	

	• Type de tâches • Type de surface	A l'aide d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à analyser un cahier de charge.
2.2.Disposer du matériel.	Disposition du matériel • Fonction du matériel • Outillage	Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.
3. Utiliser les matériaux		
3.1.Coter les pièces	Cotation des pièces • Cotes • Règles générales • Cotes tolérances • Ajustements	A l'aide d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à réaliser une cotation des pièces.
3.2.Appliquer les techniques de manipulation	Application des techniques de manipulation • Généralité et propriété • Principe de base de la manipulation • Encollage et préparation • Couche picturale	Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.
4. Nettoyer et ranger les matériaux		
4.1. Identifier des produits de nettoyage	Identification des produits de nettoyage • Différents produits de nettoyage - Les cristaux de soude - Eau de javel - Les produits anti-mousses - Hydrogommage - etc. • Prévention des risques • Les principaux risques • Les mesures de prévention des risques	A l'aide d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à Identifier des produits de nettoyage
		Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.

Appliquer les techniques de nettoyage	• Produits et techniques de nettoyage adaptés à chaque matériau • Normes d'hygiène et de sécurité • Équipements de protection individuelle (EPI)	A l'aide d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à Identifier les matériaux de nettoyage Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
Identifier les matériaux à ranger	• Types des matériaux • Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux	

COMPETENCE N°07 : Réaliser le Dessin technique

Module:	DESSIN TECHNIQUE	
Compétence N°07 :	Réaliser le Dessin technique	
Durée D'apprentissage/d'évaluation :56h/4h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE L'acquisition de cette compétence permettra à l'apprenant de représenter graphiquement les besoins du client pour la réalisation d'un projet industriel. La conception du dessin constitue la première étape et s'avère être la plus cruciale, car elle détermine le projet dans son ensemble. Elle est acquise un peu après le début du programme de formation, pour permettre aux apprenants d'acquérir la technique devant être utilisée lors de l'acquisition des compétences particulières.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : • Lire et interpréter les plans et schémas (10h) • Réaliser une cotation fonctionnelle (10h) • Exécuter un dessin de définition (12) • Représenter une pièce en perspective (12h) • Appliquer la projection orthogonale (12h) <i>Evaluation (4h)</i>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Identifier les différents types de matériaux		
2.1.Définir de dessin technique et des normes à utiliser	Definition de dessin technique et des normes à utiliser • Introduction au dessin technique • Généralité Sur Le Dessin industriel • Le format de norme (exemple DIN 406-10 et DIN 406-11 ou ISO 128-40 :2001)	A l'aide du dessin et/ou d'études de cas, le formateur montre aux apprenants comment lire et interpréter les plans et schémas. L'apprenant, par le biais d'exercices, développe sa capacité de recherche et d'exploitation d'informations pertinentes et devant ses pairs il expose le résultat de ses travaux d'apprentissage. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2.2.Choisir et Identifier des outils de dessin	• Sélectionner les outils en fonction du type de dessin	

	• Types d’outils	
2. Lire et interpréter les plans et schémas		
10.1 Interpréter des fiches techniques	Interprétation des fiches techniques • Cotes • Règles générales • Cotes tolérances • Ajustements.	Par l'entremise d’exposé, le formateur présente aux apprenants les fiches dessins techniques et les interpréter. L’apprenant, par le biais d’exercices développe sa capacité à lire les dessins et les fiches techniques et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
10.2 Interpréter les dessins techniques	Interprétation des dessins techniques • Norme de tracé • Règle de disposition de cotes sur les dessins • Perspectives cavalières • Intersections • Exécution d’un dessin • Plan d’ensemble • Eléments normalisés	
3. Réaliser une cotation fonctionnelle		
Appliquer les consignes techniques	• Types de consignes techniques • Documents techniques • Normes de dessin • Ordre logique de réalisation des tâches techniques	Par l'entremise d’exposé, le formateur présente aux apprenants le principe de réalisation des contrats L’apprenant, par le biais d’exercices développe sa capacité à lire les dessins et les fiches techniques et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
Appliquer des notions de cotation en dessin technique	• Notions de base de la cotation • Types de cotation • Règles normalisées de cotation • Unités de mesure utilisées en dessin technique • Symboles et conventions graphiques • □ Outils de cotation	

4. Exécuter un dessin de définition		
3.1 Reproduire à l'échelle des dessins techniques	Reproduction à l'échelle des dessins techniques • Définition • Types • Utilisation	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différentes techniques d'exécution d'un dessin technique etc. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents, à en faire une exploitation, à déterminer les différentes techniques, d'un dessin et à le reproduire à l'échelle devant ses pairs , présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3.2 Respecter les normes de reproduction	• Généralités • Eléments de la géométrie; • Perspectives. • Nomenclature	
4 Représenter une pièce en perspective		
4 .1 Respect des normes	Respect des normes • Format • Nomenclature	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différentes normes et techniques représentation d'une pièce en perspective. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à représenter des pièces, à caractériser les outils usuels d'un dessin devant ses pairs présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
4 .2 Identifier les outils usuels	• Caractériser les outils usuels • Identifier les matériels	
5.Appliquer la projection orthogonale		
Définition des normes	• Caractéristiques • Types	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les fiches dessins techniques et les normes. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire identifier les normes et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
Respect des normes et procédures	• Identifier les normes et procédures applicables • Utiliser les équipements conformément aux prescriptions • Respecter les règles	

COMPETENCE N°08: Utiliser les notions de décoration et de couleurs

Module :	NOTIONS DE DECORATION	
Compétence N° 08 :	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 42h/03h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer dans l'agencement de couleurs et dans la décoration des surfaces.		
Avant de débiter les activités pratiques, l'apprenant se familiarisera avec certaines notions théoriques relatives aux effets psychologiques des couleurs, les effets des couleurs relativement aux lieux environnants, les effets des motifs et des textures et l'agencement esthétique des éléments d'une pièce, etc.		
Ensuite, il passera à des exercices de mise en situation visant à étudier des propositions d'agencement esthétiques pour les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel. Finalement, l'élève tracera et reproduira des graphiques sur papier et sur une grande surface. .		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :		
1. Décrire les couleurs de base, secondaires et tertiaires (14h) 2. Composer les couleurs spécifiques (14h) 3. S'approprier des notions de dessins techniques (14h)		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Décrire les couleurs de base, secondaires et tertiaires		
1.1 Identifier des couleurs de bases, secondaire et tertiaire	Identification des couleurs de bases, secondaire et tertiaire - Les couleurs - Cercle chromatique - Classification de couleurs - Effets de la couleur	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les notions de base sur les couleurs et leurs propriétés. L'apprenant, par le biais d'exercices, développe sa capacité de recherche et d'exploitation d'informations pertinentes et devant ses pairs il expose le résultat de ses travaux d'apprentissage. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
1.2 Appliquer les techniques de composition	Application des techniques de composition Différents types de peinture	

	• Outils pour le mélange des couleurs	
2. Composer les couleurs spécifiques		
10.3 Définir les notions de dosage de couleurs	Définition les notions de dosage de couleurs • Tableau de mélange (présentation des différentes étapes de réalisation, ...)	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques de composition et de dosage des couleurs. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à comprendre et appliquer les techniques de composition et de dosage des couleurs devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux.
10.4 Appliquer des techniques de dosage	Application des techniques de dosage	Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3. S'approprier des notions de dessins techniques		
3.1 Identification les couleurs et ses composantes	Identification les couleurs et ses composantes • Principes de base en décoration • Qualités d'un agencement esthétique	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différentes techniques d'identification et contraintes des couleurs, des techniques de traçage et de reproduction. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à comprendre et appliquer les différentes techniques mélange des couleurs, et devant ses pairs présente le résultat de ses travaux.
○ Interpréter des contraintes des couleurs de dessin technique	Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique • Techniques de traçage d'un graphique sur papier • Reproduire un graphique sur une surface • Imiter une surface en marbre.	Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture, de même que les mises en situation Sur les propositions d'agencements et le traçage de graphiques. Les exposés et certaines démonstrations sur les produits nouveaux prendront aussi place dans la classe La pratique sur la réalisation de graphiques sur grandes surfaces se déroulera dans l'aire de « surfaces murales et revêtement)). On utilisera alors les murs de contours.

COMPETENCE N°09 : Préparer le chantier

Module :	PRÉPARATION DU CHANTIER	
Compétence N°09 :	Préparer le chantier	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 56h/04h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer lors de l'installation de chantier, à leur mise en place, à leur maintenance, à leurs déplacements et à leur repliement. Avant de débiter les activités pratiques, l'apprenant se familiarisera avec certaines notions relatives à la préparation du programme d'exécution (organigramme, installation, listes matériel, personnel, provenance des approvisionnements, jalons, rendements, planning, échéanciers, etc.), la préparation des documents d'exécution, la sécurisation des chantiers.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Prendre connaissance du cahier de charge (9h) 2. Identifier le type de projet (4h) 3. Relever les différents paramètres liés au site (15h) 4. Définir ou énumérer les risques liés aux travaux (9h) 5. Faire les métrés (9h) 6. Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux (5h) 7. Proposer la durée d'exécution de travaux (5h)		
Evaluation : 04h		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Prendre connaissance du cahier de charge		
1.1 Lire un plan d'installation du chantier	Lecture d'un plan d'installation du chantier • Eléments d'un Plan d'Installation du Chantier (PIC) • Priorité dans la mise en place d'un PIC • Les outils de suivi de mise en place d'un PIC	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants un plan d'installation du chantier en mettant un accent sur l'interprétation et l'identification des contraintes techniques, relever et analyser les données utiles de l'environnement

1.2 Relever et analyse des données utiles	Relève et analyse des données utiles • Géographie du sol • Température • Pluviométrie	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation du PIC et à déterminer les différentes techniques de relevé, et analyse des données devant ses pairs présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture, de même que les mises en situation
2. Identifier le type de projet		
2.1 Repérer l'ouvrage dans son environnement	Identification du lieu d'intervention • Plan de masse • Plan de l'ouvrage • Localisation de la tâche	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants un comment lire les différents plans afin de s'orienter L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des plans et à s'orienter devant ses pairs présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux.
3. Relever les différents paramètres liés au site		
3.1 Identifier la nature des supports	Identification de la nature des supports • Supports en bois • Support en béton • Support métallique • Support PVC	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de relevé des paramètres dans un site de l'ouvrage L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à identifier la nature des supports, repérer les points particuliers de l'ouvrage et énumérer les causes possibles des altérations et désordre. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3.2 Repérer des points particuliers de l'ouvrage	Repérage des points particuliers de l'ouvrage • Etanchéité • Ponçage • Décapage	

	• Reporter dans un plan pour indication	La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux.
3.3 Lister les causes possibles des altérations et désordres	Les causes possibles des altérations et désordres • Intempéries • Qualité du produit • Procédure de mise en œuvre	
4. Définir ou énumérer les risques liés aux travaux		
4.1 Relever les températures et hygrométrie	Relever les températures et hygrométrie • Techniques et outils de mesure • Fiche de contrôle de température et d'hygrométrie	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants techniques de relevé des températures et hygrométrie et comment tenir des fiches de relevés L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à mettre en application les techniques de relevé des températures et hygrométrie et comment tenir des fiches de relevés Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux.
5. Faire les métrés		
5.1 Appliquer les techniques de relevé traditionnelles et numériques	Application des techniques de relevé traditionnelles et numériques •	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants techniques de métrés et la tenue des fiches de relevés.
5.2 Relever les caractéristiques dimensionnelles	Relevé des caractéristiques dimensionnelles • Outils de mesure • Fiches de report	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à faire des relevés, à utiliser les outils de mesure et à tenir des fiches Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie se donnera dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux
6. Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux		

6.1 Définir les opérations à réaliser	Définition des opérations à réaliser • Présentation de la mercurial • Nomenclature de nommage du matériel • Plan de l'ouvrage	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les procédures, références et normes pour une bonne estimation des devis. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à élaborer les devis et considération des normes et références. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie et les, mises en situation se dérouleront dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux
7. Proposer la durée d'exécution de travaux		
7.1 Programmer les tâches	Programmation des tâches • Elaboration du calendrier • Outils de programmation	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les procédures d'estimation de la durée d'exécution des tâches et travaux L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à mettre en œuvre, devant ses pairs, les procédures d'estimation de la durée d'exécution des tâches et travaux Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages. La théorie et les, mises en situation se dérouleront dans la classe de technologie de l'atelier de peinture. Les mises en situation peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux

COMPETENCE N°10 : Monter et démonter les échafaudages

Module :	MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE	
Compétence N°10 :	Monter et démonter les échafaudages	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 70h/05h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer dans l'assemblage et le désassemblage qui prend la forme d'une installation temporaire, à construire provisoirement sur le lieu d'utilisation et à désinstaller après usage. Encore faut-il savoir comment bien monter, démonter ou modifier un échafaudage pour en assurer une utilisation efficace.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :		
1. Identifier les types des échafaudages (10h) 2. Procéder aux coupes (10h) 3. Assembler les pièces en bois ou en métal (15h) 4. Sécuriser la zone de travail (10h) 5. Procéder aux désassemblage des pièces (15h) 6. Ranger les pièces (10h)		
Evaluation : 05h		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Identifier les types des échafaudages		
1.1 Choisir le matériel, supports et produits	Choix du matériel, supports et produits - Nature du matériel et supports (bois, acier, ...) - Caractéristiques des produits	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différentes techniques d'identification du matériel et vérification des caractéristiques et produits.
1.2 Vérifier le fonctionnement du matériel et caractéristiques des produits	Vérification du fonctionnement du matériel Fiches de contrôle et ses indicateurs pour matériel et produits	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à identifier le matériel en présentant ses caractéristiques et vérification des caractéristiques et produits. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2. Procéder aux coupes		

2.1 Appliquer le principe de coupe	Le principe de coupe • Différents outils et spécifications (scies à bois, scie pour métaux, ...)	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différents procédés de coupe. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à appliquer les principes de coupe tout en se conformant au cahier des charges. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2.2 Se conformer cahier de charge	Cahier de charge • Différentes parties du cahier de charges • Indicateurs clés sur la coupe	
3. Assembler les pièces en bois ou en métal		
3.1 Appliquer les normes d'assemblage	Application des normes d'assemblage • Plan d'assemblage • Normes sur les échafaudages • Normes sur les travaux en hauteur • Recommandations sur le montage, utilisation et démontage d'échafaudage	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques d'assemblage du bois et métaux. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à appliquer les techniques d'assemblage du bois et métaux en suivant le plan de montage dans le respect des normes.. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3.2 Se conformer aux plans d'assemblage	Plans d'assemblage • Disposition des cales • Mise en place des vérins de départ • Montage des cadres de départ • Montage des lisses • Montage des échelles • Montage des garde-corps • Montage des planchers • Montage des plinthes	
4. Sécuriser la zone de travail		
4.1 Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail	Construction de la clôture de chantier • Type de chantier • Types de baraques (bungalow de chantier, bureau de chantier, conteneur, guérite, cabines de chantier, espace de stockage, ...)	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques et principes de sécurisation des zones de travail

	Balisage de la zone de travail • Signalisations • Description des risques • Moyens et méthodes de prévention • Matériels mis en œuvre	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à appliquer les techniques de sécurisation, de construction de différents types de baraques. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
4.2 Construire la baraque de chantier	Construction de la baraque de chantier • Type de matériaux • Elaboration du plan de construction • Contraintes (zone, conditions technique et sécuritaires, ...)	
5. Procéder aux désassemblages des pièces		
5.1 Respecter les normes de désassemblage	Respect des normes de désassemblage • Plan de désassemblage • Transformation de l'échafaudage • Sécurité • Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets, en l'occurrence depuis l'échafaudage • Risques liés aux opérations de démontage ou de modification de l'échafaudage	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de désassemblage des pièces. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à respecter un plan de désassemblage, de transformation des échafaudages en appliquant les critères de sécurité. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
6. Ranger les pièces		
6.1 Utiliser les techniques et des outils de nettoyage	Utilisation des techniques et des outils de nettoyage • Nettoyage et activation sur les supports non absorbants suivants : ○ Métaux ○ Matières plastiques ○ Céramique vernie • Supports peints	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de rangement des pièces. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à nettoyer, de rangement. Et d'évacuation des déchets Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
6.2 Évacuer des déchets	Évacuation des déchets • Types d'usure ou de corrosion	

COMPETENCE N° 11 : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux

Module :	ETANCHEITE ET ISOLATION THERMIQUE	
Compétence N° 11 :	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 84h/6h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations professionnelles lui permettant d'assurer l'étanchéité du bâtiment et empêcher les dégâts éventuels des infiltrations, améliorer le confort thermique et même acoustique des locaux, diminuer la facture énergétique du bâtiment, respecter les impératifs budgétaires.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :		
1. Apprécier les types de supports (16h) 2. Identifier le type de travail à faire (9h) 3. Choisir les matériaux et matériels utiles (9h) 4. Préparer les surfaces (30h) 5. Appliquer ou positionner les différents types de matériaux (20h)		
Evaluation : 06h		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Apprécier les types de supports		
1.1 Identifier les différents types de support	Identification des différents types de support Types de surface (bois, métallique, béton, terre cuite) et caractéristiques	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différents types de surface et leurs caractéristiques L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à caractériser les différents types de surface Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
2. Identifier le type de travail à faire		

2.1 Evaluation de la nature du travail	Evaluation de la nature du travail • Fissures ou imperfections dans la façade • Cloques sous la peinture de façade, ou en intérieur • Infiltrations d'eau à l'intérieur de la maison • Tâches d'humidité en bas de la façade • Champignons ou tâches d'humidité sur le mur intérieur de la façade	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différents types de travaux. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à identifier la nature des tâches Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
3. Choisir les matériaux et matériels utiles		
3.1 Approvisionnement des matériaux	Approvisionnement des matériaux • Fiche technique • Bon de commande	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les procédures d'approvisionnement des matériaux. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à tenir, lire des fiches techniques et bon de commandes Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
4. Préparer les surfaces		
4.1 Nettoyer la surface de travail	Nettoyage de la surface de travail • Nettoyant • décapage • Activeurs • Primaires (polymères) • Tableau de préparation de surfaces	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de préparation de surfaces. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à utiliser les nettoyants, à décaper, à tenir les fiches de préparation Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
5. Appliquer ou positionner les différents types de matériaux		
5.1 Choisir et justifier les techniques de fixation	Choix et justification des techniques de fixation • Types de toitures • Les membranes d'étanchéité	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de fixation, de protection et différentes consignes

	• Les matériaux d'isolation • Une autre technique	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à appliquer les différentes techniques de fixation, de protection et à suivre des consignes Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
5.2 Adhérer et protéger	Adhésion et protection • Cas de toitures • Cas de surface en béton • Cas de surface en bois • Cas de surface en aluminium • Cas de surface en terre cuite	
5.3 Respecter des consignes techniques	Consignes techniques • Joins saillants courants • Joints plats surélevés • Joints plats	

COMPETENCE N°12 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports

Module :	REALISATION DES TRAVAUX EXTERIEURS	
Compétence 12 :	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 84h/6h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer dans la réalisation des travaux extérieurs de surface s'agira de réagir vite en cas de façade non étanche car les problèmes d'étanchéité peuvent amener leur lot de complications à savoir infiltrations d'eau, Ponts thermiques, Problèmes d'humidité, Etc.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :		
Identifier les supports		
1. Préparer les supports (30h)		
2. Préparer les matériaux et matériels (30h)		
3. Vérifier et faire les raccords (20h)		
4. Nettoyer et ranger les matériaux (14h)		
Evaluation : 06h		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer les supports		
1.1 Nettoyer et corriger la surface de travail	Nettoyage de la surface de travail ➤ Le nettoyage de la façade ➤ La réparation de la façade ➤ L'imperméabilisation de la façade • Cas des façades non étanches • Cas des façades étanches	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de préparation des supports, de nettoyages des surfaces de travail L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à nettoyer, réparer les façades et de rendre imperméables les différents types de façades, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
2. Préparer les matériaux et matériels		

2.1 Identifier et Choisir des matériaux et matériels	Identification et Choix des matériaux et matériels • Pour l'application d'un produit hydrofuge (qu'on fera sur le bois ou encore le béton) • Pour l'application d'une peinture minérale microporeuse (qu'on fera sur du plâtre) • Pour la pose d'un revêtement étanche	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de choix des matériaux pour l'application des produit hydrofuges et peinture minérales microporeuse et la pose des revêtements étanches dans le respect des normes L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à choisir les matériaux et matériel pour l'application des produit hydrofuges et peinture minérales microporeuse et la pose des revêtements étanches tout en précisant les normes. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
2.2 Appliquer des normes de mélange	Application des normes de mélange • Couche d'accrochage • Couche d'accrochage à l'émulsion bitumineuse • sphaite coulé • Feuille bitumineuse • Mélange bitumineux • Membrane bitumineuse • Micro-béton bitumineux • Résine polymérisable • Produit d'étanchéité liquide	
3. Vérifier et faire les raccords		
3.1 lister les imperfections ou manquement	Les imperfections ou manquement • Infiltrations d'eau • Ponts thermiques • Problèmes d'humidité • Etc.	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de vérification des raccords L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à détecter les imperfections ou manquements et à faire des reports sur des fiches, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
4. Nettoyer et ranger les matériaux		

4.1 Utilisation des techniques et des outils de nettoyage	Utilisation des techniques et des outils de nettoyage • Nettoyage et activation sur les supports non absorbants suivants : ○ Métaux ○ Matières plastiques ○ Céramique vernie ○ Supports peints	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques de nettoyages des matériaux et d'évacuation des déchets. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à nettoyer et activer des supports non absorbants et à mettre en œuvre l'évacuation des déchets, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
4.2 Evacuer les déchets	Evacuation des déchets • Drainage • Déchets liquides • Déchets solides • Précautions	

COMPETENCE N°13 : Utiliser les éléments de décorations

Module :	DECORATION APPLICATIVE	
Compétence N°13 :	Utiliser les éléments de décorations	
Durée d'apprentissage/d'évaluation : 84h/6h		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer dans l'agencement de couleurs Ce module de formation prépare l'apprenant à faire face aux principales situations qu'il aura à rencontrer dans l'agencement de couleurs et dans la décoration des surfaces. Il passera à des exercices de mise en situation visant à étudier des propositions d'agencement esthétiques pour les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel. Finalement, l'élève tracera et reproduira des graphiques sur papier et sur une grande surface. Dans ce module, l'apprenant apprendra à faire des imitations de surfaces en marbre et à décorer des surfaces à l'aide de pochoirs et de poncifs. Il assistera aussi à une démonstration de pose de feuilles d'or. La pratique portera sur l'étude et l'analyse de propositions d'agencements esthétiques d'intérieurs résidentiels à partir de mises en situation préparées par la Formatrice ou le Formateur ; l'étude et l'analyse de propositions d'agencements esthétiques pour des édifices commerciaux et institutionnels, à partir de mises en situation préparées par la Formatrice ou le Formateur ;		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : Identifier les supports 1. Identifier les types de surfaces 2. Choisir les éléments décoratifs 3. Préparer les liants 4. Appliquer les liants 5. Poser les éléments de décorations Evaluation : 06h		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Identifier les types de surfaces		
1.1 Caractériser les différents types de surface	Voir module 11 : <i>étanchéité et isolation thermique</i>	Cf. module 11 : <i>étanchéité et isolation thermique</i>
2. Choisir les éléments décoratifs		

2.1 Choisir les éléments de décoration	Choix des éléments de décoration • Techniques de préparation des glacis (matériaux, coloration, préparation) • Techniques d'application des glacis: (outils employés, application -essuyage).	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différents éléments décoratifs L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à choisir les éléments décoratifs, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
3. Préparer les liants		
3.1 Identifier du type de liants	Identification du type de liants • Enduit liant gypse • Enduit liant hydraulique • Enduit à base de liant aérien	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différents liants et les techniques d'application.
3.2 Appliquer les liants	Application des liants • Enduit taloché • Enduit gratté • Enduit ribbé • Enduit lissé • Enduit projeté	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à identifier les liants en donnant leurs caractéristiques et à enduire les différents liants, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
4. Poser les éléments de décorations		
4.1 Choisir le matériel	Choix du matériel • Règles ; • Marqueurs et ligneurs ; • Ligne à craie ; • Compas ; • Contourneurs; • Pinceaux et rouleaux ; • Pistolet à peinture ; • Échafaudages et échelles ; • Outils à masquer.	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les techniques et matériels de pose de décoration. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à utiliser le matériel et effectuer des décorations en respectant les normes, Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
4.2 Appliquer les normes	Normes d'application • Application du fond ;	

	• Veinage (manuel, au peigne, avec un pistolet de décoration) • Tenue de l'outil; • Mouvement (type, direction, longueur, etc.); • Vitesse; • Distance de la surface.	
--	---	--

COMPETENCE N°14 : Rechercher un emploi

COMPETENCE N°14 : Rechercher un emploi		
NUMERO : 14		DUREE D'APPRENTISSAGE : 45 h
MODULE ASSOCIE		Entrepreneuriat
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Les enseignements de cette compétence assurent à l'apprenant une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Ils lui donnent des informations utiles dans la recherche de l'emploi et le préparent à s'adapter dans l'avenir dans un milieu professionnel.il intervient vers la fin de la formation afin de donner à l'apprenant les armes nécessaires pour s'implanter sur le marché de l'emploi.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes : • Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi :20% • Monter un projet d'installation :20% • Rechercher un financement :20% • Exécuter un projet :20% • S'approprier les techniques de recherche d'emploi : 20% Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi		
1.1 Etudier le marché	• Analyse du marché • Facteurs de réussite • Potentiels clients	Le formateur réitère les éléments de base sur l'entreprise, son fonctionnement et son organisation. L'apprenant reçoit en plus de notions sur le fonctionnement juridique et social de l'entreprise. L'apprenant prend note et parvient à s'approprier des notions reçues.
1.2 Se Positionner dans une gamme de produits ou de services	• Besoins du consommateur • Différents produits et services • Le marché • Flux et documents commerciaux	
2. Monter un projet d'installation		

COMPETENCE N°14 : Rechercher un emploi		
2.1 Assimiler les Procédures de montage de projet	• Procédures de montage de dossier • Points de vigilance •	A travers des exposés et de mise en situation professionnelle, le formateur amènera les apprenants à monter un projet. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et exécutent les activités d'apprentissage.
2.2 Effectuer le Montage de projet	• Définition des objectifs • Etude de faisabilité • Planification	
3. Rechercher le financement		
3.1 Prospecter les sources de financement	• Opportunités de financement existantes • Techniques de recherche de financement • Techniques de négociation d'un projet • Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun	A travers des exposés et de mise en situation professionnelle, le formateur montrera aux apprenants les techniques et procédures de recherche de financement. Il listera également les potentiels bailleurs de fond Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et exécutent les activités d'apprentissage.
3.1 Négocier le financement	• Bailleurs de fond • Techniques de négociations • Cadre réglementaire	
4. Exécuter un projet		
4.1 Mettre en œuvre un plan	• Etapes de la mise en œuvre d'un plan • Conseils pour mise en œuvre	A travers des exposés et de mise en situation professionnelle, le formateur montrera aux apprenants les techniques et procédures de mise en œuvre d'un plan, de mobilisation des ressources, d'implantation d'un projet. Puis emmènera chaque apprenant à monter un projet. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et exécutent les activités d'apprentissage.
4.2 Mobiliser les ressources	• Méthodes et outils • Secteurs d'application • Mise en place d'un plan de mobilisation des ressources	
4.3 Implanter un projet	• Nature du projet • Objectifs • Echelle • Contraintes • Suivi et évaluation	
5.S'approprier les techniques de recherche d'emploi		

COMPETENCE N°14 : Rechercher un emploi		
5.1 Assimiler les Procédures de montage de projet	• Procédures de montage de dossier • Points de vigilance	A travers des exposés et de mise en situation professionnelle, le formateur amènera les apprenants à monter un projet. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et exécutent les activités d'apprentissage.
5.2 Effectuer le Montage de projet	• Définition des objectifs • Etude de faisabilité • Planification	

COMPETENCE N°15 : S'intégrer en milieu professionnel

COMPETENCE N°15: S'intégrer en milieu professionnel		
NUMERO : 15		DUREE D'APPRENTISSAGE : 315 h
MODULE ASSOCIE		Stage professionnel
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son intégration en milieu de travail. A ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans l'entreprise, les compétences acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'intégration en milieu de travail sont complétés, puisque l'intégration en milieu de travail se réalise en entreprise. Cette compétence donne droit à la validation des divers apprentissages réalisés pendant la formation. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'intégrer facilement au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes : 1. Préparer son séjour en milieu de travail : 20% 2. Respecter les principes de discipline et de déontologie : 20% 3. Exécuter les activités en milieu de travail : 30% 4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier : 10% 5. Rédiger le rapport de stage : 20% L'ordre des éléments, tel que présenté dans le référentiel de formation devrait rester inchangé.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer son séjour en milieu de travail		
1.1 Prospecter les entreprises	• Réseau professionnel • Choix des entreprises	Les éléments de base sur les techniques de recherche et de prospection sont réitérés à l'apprenant par le formateur.

COMPETENCE N°15: S'intégrer en milieu professionnel		
	• Recherche et démarches pour obtenir un stage	L'apprenant reçoit les connaissances sur la rédaction administrative et les restitue à travers les résultats de ses recherches dans le cadre des échanges en groupe.
1.2 préparer un dossier de stage	• Règles de rédaction • Modalités de présentation et de dépôt de la demande • Ressources	
2. Respecter les principes de discipline et de déontologie		
2.1Prendre connaissance du règlement de l'entreprise	• Règlement de l'entreprise • Code de conduite • Code de déontologie • Personnes ressources • Comportement en formation et réalités de l'entreprise	Les éléments essentiels et règles de discipline en vigueur au sein de l'entreprise sont indiqués par le formateur. L'apprenant les reçoit et les intègre dans son comportement pour réussir son cheminement professionnel.
2.2 Présenter son professionnalisme en milieu de travail	• Respect du règlement de l'entreprise • Discipline personnelle • Image de l'entreprise	
3. Exécuter les activités en milieu de travail		
3.1 Observer le contexte de travail	• Produits et marché • Associations professionnelles • Conditions de travail • Relations interpersonnelles	L'apprenant exécute les tâches qui lui sont confiées sous la conduite et la supervision de l'encadreur. Le degré d'acquisition de ses apprentissages est mesuré. L'exécution des tâches permet de consolider les acquis et de démontrer l'adaptabilité aux changements.

COMPETENCE N°15: S'intégrer en milieu professionnel		
	• Santé et sécurité	
3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles prescrites	• Méthode de travail • Tâches prescrites • Qualité du travail fait • Economie du temps et des ressources • Utilisation du matériel et des équipements	
3.3 S'adapter à des conditions nouvelles	• Adaptation à des travaux complexes • Nouvelles conditions de réalisation • Evolution technologique • Equipements	
3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise	• Milieu de travail • Pratiques professionnelles	
4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier		
4.1 Poser un jugement professionnel sur ses actions	• Perception du métier que l'on a avant le stage avec celle que l'on a après • Auto-évaluation • Actions à entreprendre pour combler les écarts	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant rédigera son rapport de stage. Il sera jugé sur la qualité du rapport produit et surtout sur le respect des règles de rédaction administrative et de la pertinence des éléments qu'il présente.

COMPETENCE N°15: S'intégrer en milieu professionnel		
4.2 Evaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi	• Conséquences du stage sur le choix d'un emploi	
5. Rédiger le rapport de stage		
5.1 Appliquer les techniques de rédaction administrative	• Techniques de rédaction administrative • Eléments de contenu • Informations présentées • Apprentissages réalisés et situations rencontrées en milieu professionnel	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant rédigera son rapport de stage. Il sera jugé sur la qualité du rapport produit et surtout sur le respect des règles de rédaction administrative et de la pertinence des éléments qu'il présente.
5.2 Rédiger le rapport de stage	• Parties importantes d'un rapport • Contenu • Langage à utiliser	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.
5. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
7. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
8. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
9. Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.

V. GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE (GPM)

LISTE DES ABREVIATIONS

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
ME	Menuiserie-Ebénisterie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
FP	Façadier-Peintre

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document d'accompagnement à caractère indicatif. En ce sens, l'administration centrale peut prescrire des conditions minimales d'implantation ou des modes de financement communs pour assurer la conformité des dispositifs et des moyens de formation.

Le Guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document de soutien. Il est considéré comme le support privilégié pour la mise en application d'un programme de formation. On y trouve l'information visant à combler les différents besoins inhérents aux programmes en matière de modes d'organisation, de ressources humaines, de matériel, d'appareillage et d'outillage, de ressources matérielles et d'aménagement des lieux.

Tenant compte des difficultés que certaines structures de formation pourraient rencontrer, ce guide précise les conditions minimales de mise en place de la formation en fournissant des renseignements sur certains scénarios possibles d'organisation, des données de nature administrative, pédagogique, technique et financière, pouvant être déployés.

Il est conseillé de l'utiliser pour l'implantation des référentiels de formation et d'évaluation dans les structures de formation. Ce document vise les personnes suivantes : les responsables de la gestion centrale (gestionnaires des ressources humaines, financières, physiques et matérielles), les gestionnaires d'établissement et les équipes pédagogiques chargées de la mise en place des nouveaux référentiels et de la formation.

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle varie selon le contexte, le type de formation et la nature des besoins de chaque établissement de formation. Il est en fait le scénario retenu faisant suite aux travaux d'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation. Il tient compte des décisions pédagogiques et organisationnelles, prises lors de l'élaboration de ces documents.

L'organisation pédagogique repose sur une détermination des besoins, tant quantitatifs que qualitatifs, en matière des ressources humaines.

Le logigramme du référentiel de formation propose d'aborder chaque compétence selon un ordre séquentiel de formation qui conditionne la mobilisation et l'utilisation des diverses ressources requises.

Le chronogramme de formation quant à lui est mis à contribution pour établir le nombre de formateurs nécessaires pour exécuter diverses tâches, préciser les domaines d'intervention qui pourraient être répartis entre ces formateurs, préciser les profils types des formateurs, appropriés à la mise en œuvre d'une formation de qualité. Il met en évidence les besoins de perfectionnement du personnel en place et permet de relever certaines carences portant sur les difficultés à accéder à une expertise plus spécialisée.

Une formation professionnelle de qualité demande un minimum de moyens : ressources humaines, ressources physiques et financières. Dans le cas où les moyens sont limités, des solutions de rechange doivent être trouvées et des modes d'organisation donnant accès à des ressources extérieures ou conduisant à la production des biens et de services doivent être explorés, pour pouvoir atténuer les coûts de formation.

En se basant sur le scénario retenu pour la mise en œuvre de formation, l'équipe de production a défini et présenté les équipements, la matière d'œuvre, les locaux et les aménagements que le projet de formation demande. Une attention particulière doit être portée à l'utilisation de ces ressources et à l'entretien des équipements, pour garantir leur durabilité.

BUTS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation pour le métier façadier-peintre traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc l'apprenant à devenir un travailleur du secteur des industries du Bâtiment et Travaux Publics pouvant réaliser des activités de peinture, d'enduit et de protection des façade; seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son propre compte. Le référentiel de formation vise à rendre apte l'apprenant Façadier-Peintre à préparer le matériel et les équipements nécessaires à une activité de Peinture et revêtement sur des façades de bâtiments.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'ouvrier qualifié de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour sa protection comme travailleur que de celle de l'environnement.

Étant donné que l'ouvrier qualifié travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles.

Outre les compétences liées directement au métier d'Ouvrier Façadier-Peintre, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail.

V.1 DESCRIPTION DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation du métier d'Ouvrier Façadier-Peintre a été élaboré suivant l'approche par compétences (APC) qui exige, notamment, la participation de partenaires du milieu de travail et du milieu de la formation.

Il a pour objet de professionnaliser le parcours de l'apprenant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Il est formulé par objectifs, conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Le référentiel de formation énonce et structure les compétences minimales que l'apprenant doit acquérir au terme de sa formation. Ce référentiel doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le référentiel de formation du métier d'Ouvrier Façadier-Peintre prévoit une durée de **1125** heures pour la formation dont, **705** heures consacrées aux compétences particulières et **420** heures aux compétences générales soit respectivement environ **63%** et **37 %** Cette durée couvre le temps consacré à la formation, à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Le référentiel de formation est composé de **17** modules formés de **11** compétences générales et **06** compétences particulières.

Les modules de formation sont en lien les uns avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. L'ordre séquentiel de passage des modules est présenté dans le logigramme.

Les liens entre les diverses compétences d'une part et entre les compétences et le processus de travail d'autre part permettent de décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent, rendant

ainsi cohérent et applicable le référentiel de formation. Les compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables.

La durée de formation par module va de **30** à **90** heures à l'établissement. Elle est de **315** heures en milieu professionnel.

Le référentiel oriente une formation structurée autour de l'étude de situations donnant aux apprenants l'occasion de :

- comprendre : l'apprenant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- agir : l'apprenant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- transférer : l'apprenant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Les compétences qui y sont développées sont les suivantes :

Tableau synthèse du programme

V.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

Le guide d'organisation est centré sur les outils et les moyens à mettre en œuvre pour offrir la formation. Il ne traite donc pas des contenus ou des stratégies pédagogiques présentées dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique.

Pour réaliser le volet organisation pédagogique du guide d'organisation, l'ensemble des contenus du référentiel de formation, du guide pédagogique et du référentiel d'évaluation sont pris en considération.

L'organisation de la formation exige une planification qui conduit à déterminer la séquence de mise en œuvre des compétences et leur répartition dans le temps. Pour appuyer ces travaux, il a fallu le logigramme, que l'on retrouve dans le référentiel de formation ainsi que le chronogramme figuré dans le guide pédagogique.

Pour compléter cette planification, un tableau proposant un scénario de mise en œuvre de la formation s'ajoute.

Ainsi, se présentent les compétences avec de précisions sur leur mise en œuvre et des contraintes liées auxdites compétences. Pour l'organisation de cette formation, il est aussi nécessaire de connaître les conditions d'admission au centre de formation et de promouvoir cette formation.

V.2.1 Conditions d'admission

L'admission en formation se fait par voie de concours. Les candidats désirant suivre la formation d'**ouvrier Façadier-Peintre** doivent avoir au moins le niveau de la classe de 3^{ème}

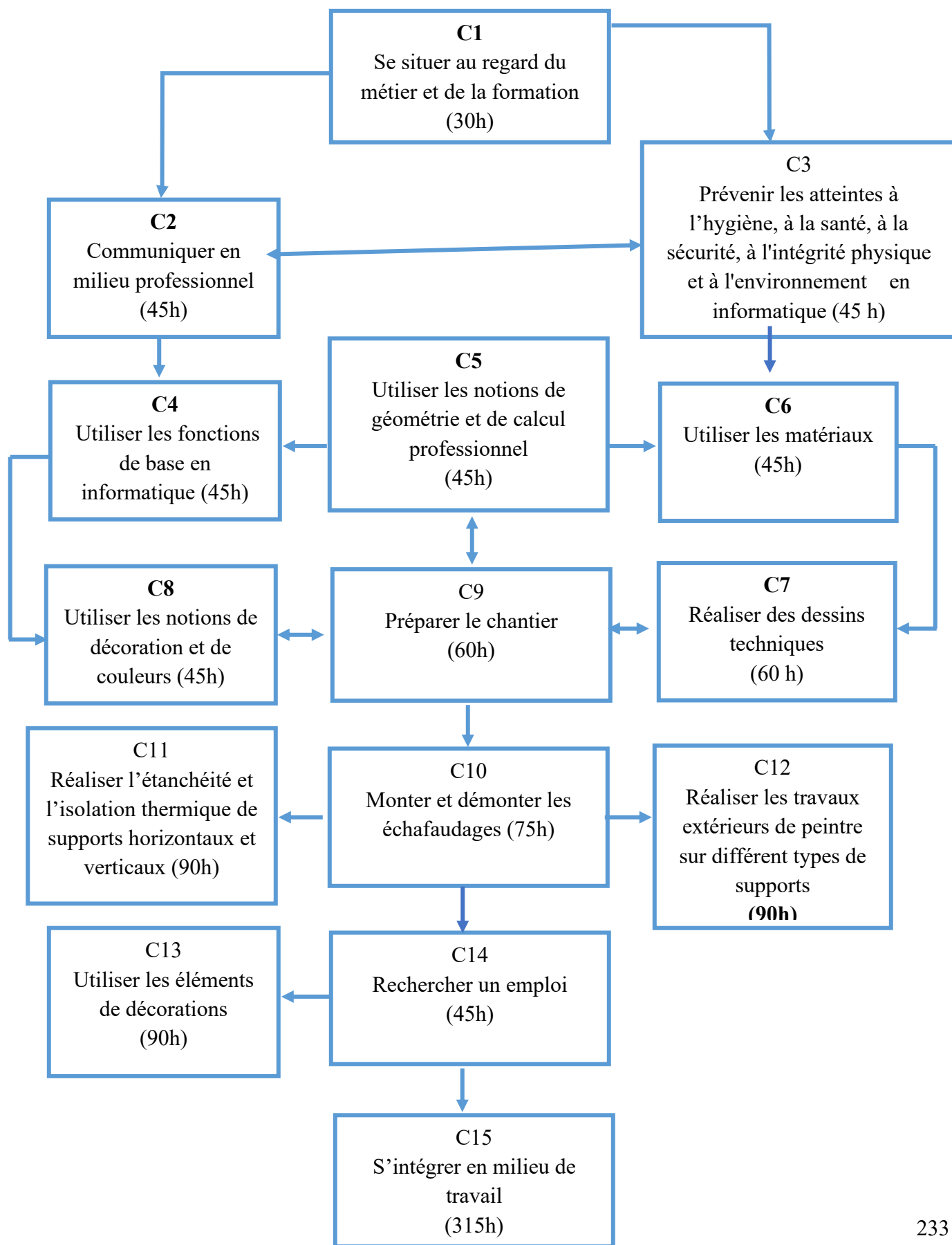
NB. Les diverses séquences de travail imposent le maintien prolongé en position debout.

V.2.2 Présentation du logigramme

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. C'est une séquence de mise en œuvre des compétences, et par conséquent de la mobilisation des ressources humaines, physiques et matériels nécessaires pour la formation. Le logigramme assure une planification du référentiel et présente l'articulation des compétences. Il vise à assurer la cohésion et la progression des apprentissages.

Le logigramme tient compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà accomplis, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux qui sont à venir. Son but est de donner une idée globale du déroulement de la formation.

Pour le métier d'ouvrier Façadier-Peintre, le logigramme est proposé comme suit :



V.2.3 Présentation du chronogramme

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique présentant l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et la répartition dans le temps, des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale des compétences du référentiel et présente l'articulation qui existe entre les compétences. Cette planification vise à assurer une cohésion et une progression des apprentissages.

Le chronogramme respecte certaines contraintes organisationnelles à savoir :

- La durée totale du référentiel et celle attribuée à chaque compétence ;
- Le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire, semestriel et annuel ;
- La logique de la matrice des objets de formation et du logigramme des compétences ;
- Les périodes durant lesquelles le milieu du travail se montre disponible pour organiser la tenue de stage.

Le chronogramme sert à résoudre les questions de définition des tâches du personnel, d'utilisation des locaux d'enseignement et des ateliers de travaux pratiques. Il repose sur une situation type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation. Il peut également être modifié à chaque période de l'année, en fonction des contraintes locales.

Pour le métier d'Ouvrier Façadier-Peintre, le chronogramme est proposé comme suit :

CHRONOGRAMME

	COMPETENCES PARTICULIERES						COMPETENCES GENERALES									TOTAL
N° COMP	10	11	12	13	14	15	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Durée (h) Semaines	75	90	90	90	45	315	30	45	45	45	45	45	60	45	60	1125
SEMESTRE 1																
1							30									30
2								5	5	5	5	5	10			35
3								5	5	5	5	5	10			35
4								5	5	5	5	5	10			35
5								5	5	5	5	5	10			35
6		5	5	5				5	5	5			5			35
7		5	5	5				5	5	5			5			35
8		5	5	5				5	5	5			5			35
9		5	5	5				5	5	5			5			35
10		5	5	5				5	5	5					5	35
11		5	5	5							5	5		5	5	35
12		5	5	5							5	5		5	5	35
13		5	5	5							5	5		5	5	35
14		5	5	5							5	5		5	5	35
15		5	5	5							5	5		5	5	35
SEMESTRE 2																
16	5	5	5	5	5									5	5	35
17	5	5	5	5	5									5	5	35
18	5	5	5	5	5									5	5	35
19	5	5	5	5	5									5	5	35

20	10	5	5	5	5										5	35
21	10	5	5	5	5										5	35
22	10	5	5	5	10											35
23	15	5	5	5	5											35
24	10															10
25						35										35
26						35										35
27						35										35
28						35										35
29						35										35
30						35										35
31						35										35
32						35										35
33						35										35
34						35										35
35						35										35
36						35										35
37						35										35
38						35										35
39						35										35
40						35										35
41						35										35
42						35										35
43						35										35
44						35										35
45						35										35
TOTAL	75	90	90	90	45	315	30	45	45	45	45	45	60	45	60	1125

V.2.4 Modes d'organisation à privilégier

Le mode d'organisation de la formation pourrait être compris à travers le tableau ci-dessous qui présente l'ensemble des compétences, la durée réservée à chaque compétence, la nature des activités, les installations physiques, les équipements spécialisés et le commentaire lié à chaque compétence.

Ce tableau précise les caractéristiques et les principales contraintes rattachées à la mise en œuvre des compétences.

La nature des compétences renseigne sur la répartition de temps pour la formation théorique et la formation pratique. Cette information est fournie à titre indicatif et peut être variée en fonction du contexte et des caractéristiques de l'environnement d'apprentissage.

Le tableau présente également les principales exigences en matière d'organisation physique et matérielle de la formation.

Les stages en entreprise et les autres activités sont mentionnés dans la colonne « commentaires ».

Le scénario de mise en œuvre de cette formation se présente comme suit :

N°	Titre du module	Compétences	Durée (h)	Nature des activités (T ou P)	Locaux ou installation physiques	Équipements spécialisés	commentaires
1	Métier et formation	Se situer au regard du métier et de la formation	30	100% théorique	En salle de classe ou en entreprise	Non	Sur invitation d'un professionnel en salle de classe ou en entreprise lors d'une visite
2	Communication en milieu professionnel	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	45	80% théorique 20% pratique	En salle de classe	01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Organisation des exposés
3	Hygiène Santé Environnement	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	75% théorique 25% pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI, boîtes à pharmacie, mannequin, 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Sur invitation d'un professionnel en salle de classe ou en entreprise lors d'une visite
4	Exploitation des outils informatiques	Utiliser les fonctions de base en informatique	45	Écrite Pratique	En salle de classe, laboratoire	Salle équipée des ordinateurs 01 vidéoprojecteur	Cas pratiques
5	Calcul professionnel	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	45	100% Théorie	En salle de classe	01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
6	Matériaux	Utiliser les matériaux	45	100% Théorie	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
7	Dessin technique	Réaliser des dessins techniques	60	25% Théorie 75% pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
8	Notions de Décoration	Utiliser les notions de décoration et de couleurs	45	25% théorique 50% pratique	En salle de classe, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation

N°	Titre du module	Compétences	Durée (h)	Nature des activités (T ou P)	Locaux ou installation physiques	Équipements spécialisés	commentaires
9	Préparation du chantier	Préparer le chantier	60	10% théorique 90% pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
10	Montage et Démontage des échafaudages	Monter et démonter les échafaudages	75	10% théorique 90% Pratique	En salle de classe, atelier	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
11	Etanchéité et isolation thermique	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	90	25% théorique 75% Pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Exposés et mise en situation
12	Réalisation des travaux extérieurs	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	90	100% Pratique	En salle de classe, atelier	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Mise en situation
13	Décorations applicative	Utiliser les éléments de décorations	90	25% théorique 75% Pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Sur invitation d'un professionnel et mise en situation
14	Entrepreneuriat	Rechercher un emploi	45	75% théorique 25% Pratique	En salle de classe, entreprise	EPI 01 micro-ordinateur 01 vidéoprojecteur	Sur invitation d'un professionnel et mise en situation
15	Stage professionnel	S'intégrer en milieu professionnel	315	10% théorique 90% pratique	En entreprise	Equipements divers et outillages	Suivit en entreprise par le maître et le responsable de formation

V.2.5 Promotion du programme

Il appartient aux établissements d'enseignement ou au ministère de la formation professionnelle de faire la promotion de leurs programmes de formation professionnelle auprès de la population en général, des élèves potentiels et d'éventuels employeurs et, à cet égard, diverses pistes peuvent être exploitées. La promotion peut prendre différentes formes allant de journées portes ouvertes complétées par des visites guidées, jusqu'à la présence de stands à l'occasion de foires ou de salons thématiques.

Voici quelques éléments de promotion pouvant être mis en avant :

- Les perspectives d'emploi et les conditions de travail.
- La qualité de la formation assurée notamment par des formateurs truffés d'expériences qui maîtrisent tous les aspects d'un programme de formation;
- L'environnement scolaire dont le dispositif de formation et les exigences permettent de recréer le plus possible le contexte réel de travail ;
- L'approche de formation axée sur la pratique en relation étroite avec les compétences déterminées avec les partenaires du monde de travail ;
- La possibilité d'obtenir une qualification basée sur un ensemble de compétences retenues en relation avec l'exercice du métier ;
- Les conditions d'admissions à la formation.

V.3 RESSOURCES HUMAINES

Cette section précise les besoins de formateurs et de personnel de soutien. Elle fournit les données pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement du personnel ou l'attribution des tâches aux employés. L'information fournie est à titre de suggestion.

Pour le choix du personnel et l'organisation du travail, on prend en compte les ententes de travail et des conventions en vigueur. Cette section détermine également les domaines dans lesquels il serait recommandé de proposer des activités de perfectionnement.

Même si la réussite de la mise en œuvre du programme dépend en grande partie de la compétence et de l'expérience professionnelle du personnel enseignant, il sera peut-être souhaitable de recourir aux services de techniciens ou de spécialistes.

La présente partie du guide formule certaines suggestions à considérer au moment de choisir le nouveau personnel ou d'attribuer des tâches au personnel déjà en place.

V.3.1 Qualifications professionnelles

Pour former une équipe d'enseignants efficace, on tient compte de la correspondance entre les caractéristiques des compétences du programme et l'expérience acquise dans la profession. De plus, l'affectation en priorité du personnel enseignant dans son champ de compétence pourrait constituer un élément supplémentaire permettant d'assurer la qualité de l'enseignement.

Les formateurs des modules particuliers du métier Ouvrier Façadier-Peintre sont appelés à faire état des savoirs et des compétences suivantes :

- une formation technique en utilisation des matériaux ;
- des habiletés liées aux tâches de réalisation des dessins techniques ;
- des habiletés liées à des notions de décoration et de couleurs ;
- des habiletés liées au montage et démontage des échafaudages
- des habiletés en la réalisation de l'étanchéité et de l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux;
- des habiletés et aptitudes en la réalisation des travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports;
- des habiletés liées à l'utilisation des éléments de décorations
- des compétences pédagogiques touchant l'ensemble des compétences du programme.

En outre, les qualités suivantes sont souhaitées :

- la capacité de s'exprimer clairement et de communiquer;
- la polyvalence;
- le sens de l'organisation et de la planification;
- la capacité de diriger une équipe de travail;
- la capacité de superviser des activités;
- la disponibilité;
- la capacité de se perfectionner;
- l'esprit d'équipe;
- l'habileté manuelle et technique.

V.3.2 Besoins quantitatifs en matière de ressources humaines

L'implantation du référentiel de formation implique la présence possible de :

- 02 Formateurs spécialistes Facadier ;
- 02 Formateur spécialiste Peinture
- 06 Formateurs à raison d'un formateur par modules ci-dessous :
 - Français
 - Anglais
 - TIC (Initiation à l'informatique)
 - 01 Conseiller emploi (IVP)
 - Mathématiques
 - Physiques
- Personnel de soutien
 - 02 techniciens d'atelier;
 - 01 responsable du magasin;
 - 01 agent de maintenance;
 - 01 agent d'entretien.

La répartition des tâches devrait tenir compte de l'organisation horaire proposée dans le chronogramme de formation ainsi que de l'organisation mise en oeuvre par l'équipe pédagogique (chef d'unité, responsable des stages et insertion, professionnels divers).

V.3.3 Orientation du recrutement et compétences recherchées

Pour le recrutement de nouveaux formateurs, on recommande :

- les diplômés des grandes écoles et/ou d'Instituteurs de l'Enseignement Technique justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (02) dans le domaine de compétence.
- un baccalauréat auquel on aura associé au moins trois (03) années d'expériences avérées dans le domaine de compétence ;
- Une expérience de 10 ans au moins pour les titulaires d'un CAP ou équivalent dans son domaine de compétence ;
- Une expérience de 15 ans au moins pour les non diplômés mais ayant acquis l'expérience sur le tas.

De plus, une formation en pédagogie (plus précisément selon l'Approche Par Compétences) est essentielle et devra être acquise au moment de l'embauche ou assurée le plus tôt possible après le recrutement.

V.3.4 Perfectionnement des formateurs

L'implantation du référentiel de formation demande le perfectionnement des formateurs. Pour cela, ils devraient demeurer en rapport avec l'entreprise pour être informés des nouvelles techniques et d'équipements nouveaux. À cet effet, le perfectionnement pourrait faire l'objet des domaines suivants :

Domaine technique

- les matériaux et matériels
- les techniques de peinture
- les techniques de d'enduit
- les logiciels de dessin;

- les logiciels de traitement de texte;
- la commande numérique.

Domaine pédagogique

Il est difficile de trouver un expert du métier ayant une formation pédagogique adéquate. Il est relativement facile de recruter des formateurs ayant une bonne maîtrise des compétences du métier visé. Pour cela, une formation de base s'impose pour la majorité des personnes recrutées pour la formation professionnelle. Il est en effet utile de réaliser un bilan de compétences de la personne recrutée afin de déterminer les besoins de perfectionnement, en tenant compte du personnel déjà en place et du personnel de soutien. Les besoins de perfectionnement peuvent concerner les volets de la planification et de la préparation des activités de formation et d'évaluation, les diverses méthodes à utiliser pour donner la formation, l'utilisation des équipements et de matériel pédagogiques et didactiques, etc. Les aspects plus distincts du référentiel de formation peuvent s'y ajouter. Pour ces activités, le guide pédagogique peut servir de référence de base.

Domaine de l'Approche par les Compétences

Il faut offrir aux formateurs, sans tenir compte de leur niveau de maîtrise du métier, une formation portant sur l'APC, approche utilisée pour élaborer le référentiel de formation et les guides d'accompagnement, pour apporter un soutien à l'implantation du référentiel de formation.

Pour cette formation, les thèmes abordés peuvent être par exemple l'appropriation du contenu du référentiel de formation, la lecture et l'interprétation de la matrice des objets de formation, l'utilisation des tableaux de spécification, etc.

L'APC implique une relation avec l'entreprise pour suivre l'évolution des nouveaux produits, des nouvelles technologies et des nouvelles techniques. A cet effet, les formateurs doivent participer aux colloques et aux journées d'information ou expositions organisées en collaboration avec les spécialistes du métier.

Des stages pratiques de courte durée en milieu professionnel peuvent aussi être une autre possibilité.

Domaine de la santé, l'hygiène, sécurité et environnement

Ce volet de perfectionnement implique la prise en charge de la prévention liée au mieux-être au travail. Ceci inclut les connaissances, les habilités et les attitudes pour préparer dans les bonnes conditions les personnes en emploi. Le souci de prévention doit être une préoccupation importante à intégrer dans l'apprentissage de tout métier ou de toute profession. Cette prévention doit s'appliquer dans l'exécution de toutes les tâches au cours des apprentissages et de l'évaluation.

Au-delà du mieux-être, cette formation vise à prévenir les futurs travailleurs des accidents au travail, des lésions professionnelles et des accidents de nature écologique.

Que ce soit sur le plan de la sécurité personnelle ou de protection de l'environnement, la démarche de prévention comporte trois étapes :

- repérer les dangers et les facteurs de risque ;
- corriger les situations à problèmes ;
- prendre des dispositions pour éviter les problèmes.

Pour s'assurer que les formateurs maîtrisent les différents contours de la formation, un perfectionnement spécial devrait les accompagner.

V.4 L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE

Pour déterminer les besoins en matière de ressources physiques et matérielles, il faut une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation. Ces informations sont complétées par le contenu du référentiel d'évaluation. Les éléments de la compétence, le contexte de réalisation du référentiel de formation, les indicateurs et les critères d'évaluation fournissent la majorité des informations concernant les ressources physiques et matérielles.

Les fiches de suggestions pédagogiques fournissent les informations manquantes.

Une catégorisation des ressources physiques et matérielles nécessaires facilite le relevé des besoins et des conditions d'implantation des référentiels. La catégorisation regroupe les éléments ayant les caractéristiques communes et élabore des devis d'implantation ou de mise à niveau des dispositifs de formation. Une telle catégorisation aide à mettre en place ou à réviser les modalités de financement de la formation et d'entretien du parc d'équipements.

V.5 RESSOURCES MATERIELLES

Ce volet présente la liste des ressources matérielles nécessaires à la mise en œuvre du référentiel du métier Ouvrier Facadier-Peintre.

Les quantités proposées prennent en compte **25** apprenants et les ressources nécessaires pour le formateur.

Les tableaux ci-dessous présentent les ressources nécessaires classées par catégorie.

V.5.1 Machinerie, équipement et nécessaires

Cette catégorie comprend les machines-outils et l'équipement lourd. Ce sont des ensembles de mécanismes ou de pièces servant à exécuter un travail. Cette catégorie comprend aussi les accessoires, soit tout objet qui complète la machine ou un équipement. Elle inclut également les pièces de rechange, nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement des différentes machines-outils et équipements.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Compresseur	Compresseur monobloc portable, monophasé, groupe monocylindre entièrement protégé. Détendeur micron avec sortie raccord rapide ISO. Robinets de purge, manomètre 16 bar. Clapet anti-retour, soupape de sécurité. Poignée de manutention. Alimentation : 230 V monophasée Puissance : 1,5 cv Réservoir : 2 x 2,6 l Débit aspiré : 12,1 m³/h Débit restitué : 6,2 m³/h Pression maxi. : 10 bar Temps de charge à 10 bar : 36 s Vitesse de rotation : 2850 tr/mn Poids : 18,4 kg Dimensions : 45 x 23 x 44 cm	AT	06, 09, 11, 12	01
2	Malaxeur	Pour les colles, ciment, résines, peintures... Poignées réglables en hauteur : ergonomie adaptable à chaque utilisateur. 2 vitesses sous charge : 580 - 800 tr/mn Alimentation : 230 V Puissance : 1600 W Poids : 4,600 kg Équipé d'une turbine Ø 140 mm.	AT/MA	06, 11, 12	01
3	Talocheuse électrique	Taloch'Pro 400 est équipée d'une poignée ergonomique qui garantit une productivité maximale pour un minimum d'effort (plus de mouvements répétitifs).	AT/MA	06, 11, 12	01
4	Nettoyeur à haute pression	Pour des applications de décapage multiples. Moteur Honda, puissance 6.5 CV avec sécurité manque d'huile. Pompe radiale, qualité industrielle. Régulateur séparé de la culasse. Vitesse de rotation de la pompe : 3 400 tr/mn Pression de service : 160 bar Débit : 660 l/h Poids : 38 kg Accessoires: Flexible 10 m 5/16 une tresse métallique, pistolet HP avec	AT/MA	06; 11, 12, 13	01

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		raccord à visser, lance simple 700 mm à tête réglable avec buse jet plat et lance turbo 700 mm avec buse rotative.			
5	Aspirateur	Sur batterie, adapté au nettoyage des espaces exigus. Fabriqué en EPP (polypropylène expansé) très léger et innovant. Le système de commande fixé sur la ceinture permet de contrôler toutes les fonctions. Poids sans accessoires : 5 kg Capacité de cuve : 5 l Alimentation : battery Power+ 36 V/6,0 Ah, tension 6 V Puissance : 500 W Débit d'air : 40 l/s Tension : 36 V Dépression : 223 mbar Niveau sonore : 65 dB Performance par charge de batterie : env. 150 m² (6,0 Ah) Dim. : 22 x 32 x 51 cm Livré avec batterie et chargeur, 2 suceurs, buse, flexible d'aspiration.	AT/MA	06; 11, 12, 13	02
6	Machine à projeter	Polyvalente et multifonction, Pompage de mortiers secs et humides jusqu'à 3 mm de granulométrie ; Tension 230 V; Conception compacte; Démontable en 3 parties; Faible poids; Facile à manipuler (transport) ;Débit de pompage réglable en continu; Malaxeur supplémentaire superflu; Facile à nettoyer	AT/MA	06; 11, 12, 13	02
7	Table de ponçage	La table de ponçage FST 160 est équipée de pieds très stables et réglables en hauteur de 726 à 1026 mm. Combine surface de travail idéale et aspiration efficace de la poussière; Raccordement facile à l'installation existante; Sommier à lattes en bois de hêtre; Grande surface de positionnement avec aspiration continue; Zone de travail abaissée pour le ponçage de chants; Raccordement d'aspiration à gauche ou à droite	AT/MA	06; 11, 12, 13	02
8	Rouleau de polyane	Rouleau film bâtiment - Type 200, 6 m Les bâches de protection en polyane permettent de protéger vos sols comme vos meubles lors des travaux salissants. Elles disposent d'une excellente capacité d'étanchéité.	AT/MA	06; 09, 11, 12, 13	05

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
9	Baguettes d'angle	Baguette d'angle pliable et variable – décor Hêtre – 23 x 23 mm Épaisseur : 23 mm - Largeur : 23 mm - Longueur : 2,40 m - Finition : décor Hêtre	AT/MA	06, 11, 12, 13	05
10	elevateurs	Élévateur à ciseaux mobile hydraulique avec alimentation ca, cc ou ca + cc. Convient pour l'installation aérienne et la maintenance des sites de travail sans alimentation électrique et avec des terrains de travail lisses, tels que les hôtels, le grand hall, le stade sportif, la grande usine, les ateliers, l'entrepôt.	MA	06, 11, 12, 13	01

V.5.2 Outils et instruments

Cette catégorie comprend les outils et les instruments servant à agir sur la matière, à exécuter un travail, à faire une opération ou à prendre des mesures. Ils peuvent être mécaniques ou manuels. On y trouve également des petits outils et instruments mis à la disposition des apprenants. Pour prévenir les pertes, les disparitions et les bris, pour assurer la disponibilité, il faut mettre en place des mesures particulières de gestion.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Perceuse	Fonctionne sur batterie 18 V. Moteur sans charbon. Débrayage de précision. Protection KickBack. Témoin LED d'information de surcharge ou de surchauffe. Couple : 31-50 Nm Vitesse : 500-1700 tr/mn Poids : 1,900 kg Livrée en coffret L-Boxx sans chargeur ni batterie, avec accroche ceinture et 4 embouts : - mandrin métal autoserrant 13 mm. - renvoi d'angle - emmanchement SDS-plus - mandrin excentré	AT/M A	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
2	Perceuse excentrique	Plateau agrippant Ø 125 mm. Régulation électronique, aspiration des poussières. Puissance : 280 W Régime à vide : 7000-12000 tr/mn Oscillations : 2,6 mm Poids : 1,280 kg	AT/M A	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
3	Meule	Meuleuse Angulaire GWS 880 (880 W, Diamètre de Disque : 125 mm, Régime à Vide : 11000 tr/min, dans une Boîte Carton)	AT/M A	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
4	Toile américaine grise	Cet adhésif toile américaine US est imperméable et flexible. Il vous permettra de réaliser des travaux d'étanchéité modéré, ainsi que des fixations sur supports nécessitant une bonne résistance et adhérence. Vous pourrez notamment l'utiliser pour comme	MA	06, 11	03

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		protection ou joint, sur des doubles vitrages ou des conduites.			
5	Gratton façadier	Gratton façadier dents courtes et dents courtes avec poignée ergonomique	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
6	Taloche en polystyrène	Permet d'effectuer des lissages d'enduit, ravalement et joints de carrelage.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
7	Taloche gratoire	Pour la réalisation d'un enduit gratté sur vos façades dotées de 480 pointes agressives de 8 mm de long. Sur une surface de 25 x 15 cm possède une poignée ergonomique pleine en bois qui permet de garantir une bonne maniabilité.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
8	Truelle lisseuse	Elle sert à lisser la surface de la plaque de dalle bétonnée (travail de finition). C'est un des outils très utilisé faisant partie de la famille des taloches / truelles (taloche, platoir, lisseuse, truelle) ayant un effet lisseur sur plusieurs types d'enduit / de produit. Les truelles lisseuses se développent sous plusieurs matières (pièces : manche, lames et monture) : inox, fer, acier, bois, plastique, aluminium, ...	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
9	Truelle triangulaire	Bout pointu pour accès difficiles, lissage des plâtres et mortiers avec lame souple en acier inoxydable et manche composite - Embout de frappe incassable	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
10	Couteau à enduire	Couteau pour les enduits projetés sur béton sur décoffrage angles droits. ustensile utilisé pour appliquer un enduit sur une surface plane à lisser ou à boucher	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
11	Spatule	pour mettre la bonne quantité d'enduit sur le couteau à enduire avant application sur les murs extérieurs.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		Largeur 10 cm ; Longueur 60 cm ; Épaisseur de la lame 0,5 mm			
12	Ergolame	Pour la réalisation des façades, le collage des polystyrènes en isolation extérieure 60cm 8 x 8 x 8	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
13	Brosse à encoller	Bloc de bois rectangulaire, étroit (monture) avec les poils en bas. La partie supérieure présente un manche arrondi de façon ergonomique en plastique ou en bois, d'une longueur allant de 11 à 14 cm. Un petit trou pour suspendre l'outil facilite son rangement. À l'extrémité inférieure du manche, il y a un crochet en plastique pour accrocher la brosse au seau à colle. La largeur de la brosse varie de 15 à 20 cm environ selon le modèle.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
14	Brosse à rechampir	Elle permet de faire des traits précis et de qualité. Pinceau pour les travaux de précisions. Idéal pour les moulures, plinthes, fenêtres et zones restreintes.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
15	Brosse métallique	La brosse métallique est en fils d'acier inox avec manche en bois ou en plastique. Facilitant le décrassage, elle permet de réaliser divers travaux de nettoyage, de décapage et d'entretien sur un chantier BTP en intérieur ou en extérieur	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
16	Brosse radiateur	Permet des belles finitions. Destinée pour les peintures et vernis acryliques, elle peut convenir aussi pour peintures à base de solvant. Largeur : 25 mm Épaisseur : 8 mm	MA	06, 09, 11, 12, 13	25

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		Tirure : 43 mm			
17	Règle à dresser	Outil 2 en 1 destiné au dégrossissage et à réaliser le lissage et le serrage de l'enduit de façade projeté ou le surfacage du béton.	MA	06, 11, 12, 13	25
18	Platoir	Pour application, réglage et lissage des enduits épais (façade, ITE, acoustique). L'enduit ne roule pas, évite l'effet ventouse.	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
19	Taloche	Composée de 3 éléments, la semelle, le plateau (avec une surface plane) et la poignée. La taloche traditionnelle a une forme rectangulaire, elle peut également être dotée d'une extrémité pointue ou avoir une forme triangulaire pour faciliter le passage dans certaines zones étroites	MA	06, 09, 11, 12, 13	25
20	Colorant synthétique	Très grande stabilité de la couleur dans le temps, quel que soit le matériau utilisé. Pour la coloration des enduits, crépis, dalles, sols ciment, liants, chapes, pavés de jardin, carreaux mosaïques, etc..	LA/MA	06, 11, 12, 13	
21	Rouleaux	Rouleau chantier pour peintures façades, surfaces rugueuses. Disponible en taille : 180 mm. Aspect du manchon : Structuré ; Composition : Polyamide mèche 18 mm; Type de manchon: Façades	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
22	Pinceaux	longue poignée en bois avec un coude en haut qui permet l'accès à des endroits difficiles à atteindre	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
23	Bandes adhésives et non adhésives	Se présentant sous forme de rouleaux pour façades, simples et rapide à poser. Disponibles en bandes non adhésives ou en bandes adhésives. (60mm – 75mm – 100mm) x 20m	MA	06, 11, 12, 13	25

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
24	Echaffaudage	Construction temporaire constituée de ponts, de passerelles ou de plates-formes soutenus par une charpente en bois, en acier ou en aluminium	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	01
25	Sceau	Sceau plastique 11 L anse 5,3 mm ronde	AT/MA	06, 09, 11, 12, 13	25
26	Bac pour peinture	Pour réaliser un mélange ou même pour votre rouleau à peinture. Il permet l'application de la peinture sur le manchon de votre rouleau de manière efficace et en évitant les gouttes. En effet, grâce à sa partie striée vous pourrez enlever l'excédant de peinture sur votre rouleau.	AT/MA	06, 08, 11, 12, 13	25
27	Echelles à grimper	Échelle d'accès en aluminium avec fixations en acier inoxydable. Elle est solide et ne nécessite aucun entretien. Vous grimpez confortablement grâce aux échelons de 30 mm antidérapants. • Largeur d'échelle (hors œuvre) 56 cm • Largeur d'échelle (dans l'œuvre) 50 cm • Distance entre échelons 28 cm • Proximité de la façade 20 cm • Supports muraux tous les 200 cm	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	02
28	Escabot	Escabeau double professionnel. en aluminium avec vernis polyester qui ne noircit pas les mains + isolation thermique	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	02
29	Instruments/outils de Mesures	• Mètre à ruban : mètre sous forme de ruban permettant de prendre des mesures jusqu'à 10 m.	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	02

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		• Théodolite : instrument de mesure des angles permettant de réaliser une implantation de l'ouvrage correcte. • Équerre de maçon : instrument permettant de tracer des angles droits et de les vérifier. • Cordeau à tracer : outillage utilisé pour le traçage, notamment pour effectuer l'implantation d'un ouvrage.			
30	Scies à métaux	Scie métaux avec monture classique et/ou courte Compacte et légère, elle pour espaces difficiles d'accès. Manche bi-matière : polypropylène pour la résistance et élastomère pour le grip. Fixation de la lame par vis. Une lame de 300 mm peut être utilisée : elle entre dans ce cas dans le manche.	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
31	Scies à bois	Scie égoïne jet cut HP 7 dents/pouce Épaisseur de lame de 0.85 mm pour éviter le flambage de la lame Traitement de denture HARDPOINT avec avoyage alterné: accroît la longévité de coupe, favorise une meilleure pénétration et facilite le sciage Poignée ergonomique bimatière vissée en plastique antichoc et en élastomère souple pour une prise en main confortable et une plus grande sécurité Poignée permettant le traçage à 45° et 90°	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	02
32	Kit Marteaux	Kit contient : – 1 marteau rivoir tête 28 mm,	AT/MA	06, , 09, 10, 11, 12, 13	02

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		– 1 marteau menuisier tête 20 mm, – 1 marteau arrache-clou			
33	Kit tournevis	• Finition : Lame de finition chromée satinée. • Empreinte phosphatée pour une meilleure adhérence et aucun risque de transfert de particules chromées. • Repérage facile : Marquage de la dimension et de l’empreinte sur le corps du tournevis. • Chaque empreinte possède un code couleur qui permet de se repérer facilement. • Tête pivot : Permet de caler le tournevis sur la première phalange avec tout en vissant du bout des doigts.	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
34	Ouvre pot	Il permet d'ouvrir aisément les Pots de Peinture métalliques avec l'une de ses extrémités et de décapsuler les bouteilles avec l'autre	AT/MA	06, 11, 12, 13	26
35	Arraches clous	Outil permettant d'enlever des clous ou des pointes, constitué en général d'une fente en V en bout d'une pièce métallique (pied de biche ou panne de marteau de coffreur)	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	06
36	Niveau à bulle d’air	Outil de mesure, généralement en métal, qui permet d'indiquer si un élément est bien vertical ou bien horizontal et s'il correspond à l'angle de référence	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	06
37	Niveau à fiole	Cet outil est composé de deux fioles transparentes montées aux extrémités d'un tuyau	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	06

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
38	Niveau laser	Le niveau laser est un outil de mesure phare pour les professionnels de chantier et du bâtiment. Durant les travaux, ce produit de précision permet de visualiser en 360° un plan de référence (horizontal, vertical ou personnalisé) et de vérifier l'aplomb grâce au faisceau adapté. Il existe de nombreux modèles de niveaux laser que l'on peut répertorier au sein des deux catégories de produit principales : • Niveau laser rotatif ou tournant • Niveau laser d'alignement (croix ou multi lignes)	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	06
39	Eponges	Sa structure poreuse (il s'agit d'une mousse solide ouverte) avec une forte capacité d'absorption atteignant vingt-deux fois sa masse sèche Elles peuvent être d'origine naturelle : animale (éponges de mer) ou végétale (luffa), artificielle : provenant de la transformation d'un polymère naturel comme la cellulose (éponge cellulosique), ou synthétique	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	26
40	Kits de nettoyage	Ce kit contient : - 1 Camion 7L + 2 lots de 3 Liners : Pot adapté dans lequel verser votre peinture + les recharges - 1 Mélangeur : Pour mélanger votre peinture - 1 Brosse à Rechampir N°8 - 1 Grande Monture + 3 Manchons Extra Façade 180mm : rouleau conçu pour vos façades - 1 Petite Monture + 3 Minis Manchons Extra Façade 120mm	AT/MA	06, 10, 11, 12, 13	06

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		- 4 Rouleaux d'Adhésif : Masquage spécial extérieur pour un travail soigné sans bavures - 1 Paire de Gants - 1 Combinaison - 1 Couteau Multifonction : Ou Riflard, le joker du peintre pour nettoyer vos manchons, ouvrir vos fissures, racler, arracher les clous, papier peints etc, en inox pour une meilleure durée de vie.			
41	Chalumeau	Un poste de soudure autogène se compose de : • une bouteille d'oxygène pur à 99,5 % comprimé à 200 bars de pression^{1,2} ; • une bouteille d'acétylène stocké dissous dans de l'acétone (15 à 20 bars de pression)^{1,2} ; • deux manomètres/détendeurs, avec dispositif de réglage de la pression pour chaque gaz¹ ; • deux tuyaux de couleurs différentes¹ (un pour chaque gaz) raccordés au chalumeau proprement dit ; • Un chalumeau qui dispose de deux robinets de réglage du mélange des gaz ; • Une <i>buse</i> à la sortie de laquelle se forme la flamme.	AT/MA	06, 09, 11, 13	01
42	Lampe à souder	• Lampe à cartouche multi-usage • Pour la brasure cuivre et brasure étain • Gaz butane 1,5b	AT/MA	06, 09, 11, 13	06

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		• Allumage Piezo électronique avec arrêt automatique de la flamme par relâchement de la poignée • Lance Turbojet Ø 18 mm • Brûleur en acier nickelé assurant une excellente tenue au vent • Manche et poignée ergonomiques pour plus de confort • Volant d'ouverture et de réglage du débit de gaz • Cloche en acier protégeant la cartouche • Plaque de verrouillage • Secouage 1 min 30 sec • Travail tête en bas 1 min 30 sec			
43	Kit de dessin technique	• Jeux de crayons de couleur • Règles diverses (plates, à échelles multiples...) • Té (planche) ou appareil à dessiner (table) • Jeux d'équerres (une à 45° et une à 30°/60°) • Rapporteurs d'angle (un à 180° et un à 360°) • Compas (boîte ou grand compas "balustre" avec rallonge et adaptateur pour plume encre) • Pistolet ou trace courbes • Trace cercles • Trace ellipses (isométrique...) • Trace lettres et trace symboles divers • Jeux de crayons tubulaire • Jeux de stylos à encre à plume tubulaire	AT/MA	06, 07, 13	02

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		- Gommes (crayons, encre) - Cutter - Papier de verre pour affûter les mines - Ciseaux - ruban adhésif - Papier dessin, papier calque... - Planche ou à table à dessin			

V.5.3 Matériels de sécurité

Cette partie concerne tout objet nécessaire à la sécurité au travail.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Casque	Casque de chantier pour se protéger des chutes d'objets, qui doivent être remplacés régulièrement, et en tout cas, s'il y a eu un choc	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26
2	Visière panoramique	Visière panoramique constituée d'un écran rigide et d'un film d'usure. Chasuble de protection et dispositif de régulation arrivée d'air (filtration sur la sableuse ou par système d'adduction d'air filtré indépendant). Peut être également équipé d'une borne épuratrice.	AT/MA	06, 11, 12, 13	26
3	Masque	Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Pliable, 3 panneaux. Barrette nasale sculptée. Panneau	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26

		nasal sculpté assurant une parfaite étanchéité. Compatible avec le port de lunettes de protection. Faible résistance respiratoire. Utilisation : poussières fines, brouillard à base d'huile et d'eau. Principales applications : construction, métallurgie, agriculture, fabrication générale, industrie automobile, travail du bois, entretien, industrie chimique et pétrochimique, industrie pharmaceutique et laboratoires. Non réutilisable (NR).			
4	Gants d'utilité	Pour manutention	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26
5	Chaussure sécurité	Classe S3 ou S1 P. Embout avec forme compacte, afin d'éviter la pliure du pied en position à genoux. Chaussure avec coque réduite pour une adhérence optimale du talon, résistant aux déchirures et aux abrasions, semelle antidérapante.	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26
6	Combinaison ou blouse de travail	Vêtement de travail qui s'ouvre par devant, par une boutonnière, et qui se porte par-dessus les autres	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26
7	Ancrages fixe	Utilisés pour fixer ou connecter un équipement antichute à une structure spécifique. L'ancrage doit garantir une résistance suffisante pour résister à une chute	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
8	Antichutes à rappel automatique à câble	Un antichute à rappel automatique est un dispositif muni d'une longe (en câble ou en sangle) maintenue constamment en tension, elle accompagne les déplacements des utilisateurs. Le système bloque automatiquement et s	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02

		immobilise en cas de chute de l'utilisateur. Ils existent en différentes longueurs. Résistance à la rupture > 12 kN(longe câble) ou > 15kN (longe textile)			
9	Antichutes à rappel automatique à sangle	Antichute à rappel automatique avec carter plastique et sangle polyester longueur 2,50 mètres et 2 mousquetons acier à verrouillage automatique	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
10	Antichute manuel à corde	Pour les travaux en hauteur, la protection contre les chutes, bloqueurs, cordages, antichute de charges, antichute à câble, descendeurs, mousquetons et connecteurs, harnais de sécurité et harnais d'antichute.	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	02
11	Appareil respiratoire à ventilation assistée	L'appareil respiratoire de base comprend le ventilateur raccordé, la batterie, le chargeur de batterie, le coussin lombaire, le kit de démarrage P3, le capot de protection pour filtre, le débitmètre et la ceinture en nylon.	AT/MA	06, 09, 11, 12, 13	02
12	Bottes pvc	- Fourrure épaisse en polyester : L'intérieur doublé offre une isolation thermique idéale, protégeant des milieux aux températures les plus rudes - Col à lacet : Pour ajuster au besoin le haut de tige	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26

13	Chaussettes workers	Chaussettes de chantier en mélange de fibres naturelles	AT/MA	06, 09, 10, 11, 12, 13	26
14	Lunettes de sécurité	Avec protecteurs latéraux	AT	6, 9, 10 et 11	20
15	Casques anti bruit	Comprend le casque et les protèges-oreilles	AT/MA	9, et 11	5
16	Bouchon antibruit	Pour les oreilles paquet de 12	AT/MA	9, et 11	10
17	Extincteur à poudre	Capacité : poudre de 5 kg. du type ABC avec supports murales et ancrages appropriés.	AT	6	3
18	Gants en cuir/ paire	Pour soudeur	AT	6, 9, 10 et 11	2

V.5.4 Matière d'œuvre et matière première

Dans cette section, on précise la matière d'œuvre nécessaire à la prestation du programme à un groupe de 25 élèves.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Peinture acrylique	Docilité : dilution à l'eau (sans excès), miscibilité, mélanges faciles à préparer, facilité d'application, polyvalence de supports, faible odeur. Elle est très solide et indélébile. Elle a la particularité de sécher très vite, en quelques minutes	AT/MA	06, 12, 13	25
2	peinture glycérophthalique	Une peinture à l'huile, c'est-à-dire une peinture dont les solvants sont de type organique, comme le white spirit. Si la peinture glycéro compte de nombreux atouts, elle est de moins en moins utilisée, principalement en raison de sa toxicité	AT/MA	06, 12, 13	25
3	peinture brillante ou laquée	la peinture laquée est en effet idéale pour moderniser une surface ou un mur; la peinture parfaite pour obtenir un bel effet lustré, elle revêt la caractéristique d'être très résistante. Facile d'entretien.	AT/MA	06, 12, 13	25
4	peinture monocouche	Nécessite en général deux, voire trois couches pour obtenir une finition parfaite. Avec la peinture monocouche, comme son nom l'indique, une seule couche suffit. C'est plutôt pratique pour réduire le temps des travaux au strict nécessaire.	AT/MA	06, 12, 13	25
5	peinture à effet	Personnalise une pièce et la rend unique, donne du caractère à votre intérieur. Elle apporte également du volume, des reflets et de la couleur.	AT/MA	06, 12, 13	25
6	revêtements anti rouille	Protège durablement contre la corrosion ; évite la formation de rouille et de bulles (test climatique selon DIN 50017 = 45°C pour une humidité relative de 100 %) ; excellente adhérence sur du métal ; peut-être peint.	AT/MA	06, 12, 13	25

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
7	solvant	L'eau est le solvant le plus universel. Cependant beaucoup de substances ne sont pas solubles dans l'eau. Lorsque ces substances insolubles dans l'eau sont minérales, elles ne sont en général solubles qu'à température élevée, dans d'autres composés minéraux	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
8	peinture à la chaux	possède des propriétés assainissantes, elle régule l'hygrométrie et l'humidité, assure la protection des murs tout en les laissant respirer	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
9	Rouleau	Roulements normalisés ; embouts tôle acier ; finition : acier brut, galvanisé et zingué ; 20°C < T < + 80°C.	AT/MA	06, 11, 12, 13	26
10	Manche télescopique	Adapte le mieux à chaque besoin et facilite donc le travail. Compatible avec des accessoires dotés d'un système de fixation par clip. Dispose d'un mécanisme de blocage et de déblocage.	AT/MA	06, 11, 12, 13	02
11	Enduit de rebouchage	Conçu pour faciliter la réparation de murs abîmés. Les fabricants ont mis au point plusieurs de ces produits, adaptés à divers matériaux et conditions : enduit pour l'extérieur, enduit pour bois, enduit spécialement conçu pour salle de bain et cuisine. Voici des détails concernant les caractéristiques de l'enduit de rebouchage.	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
12	Papier à poncer	Souple et fragile quand il est fin, résistant, mais rigide quand il est épais , plus résistante que le papier et toujours souple.	AT/MA	09, 11, 12, 13	100
13	White Spirit	Quasiment insoluble dans l'eau (< 0,1% en poids), mais reste en revanche miscible à la plupart des solvants organiques. Son intervalle de distillation se situe entre 135 et 220°C. Bien que reconnaissable à son odeur caractéristique, il reste un produit nocif et inflammable	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
14	Grattoir	Changement de lame sans outil ; extrêmement résistant à l'abrasion ergonomique, zone à gratter (100 mm), Soft-grip, Pour droitiers et gauchers, manche antidérapant, lame rétractable.	AT/MA	06, 09, 11, 12, 13	06
15	Grille d'essorage	Lame amovible remplaçable, pour le décollage d'adhésif sur surface de verre. Lame rétractable, pour une sécurité renforcée.	AT/MA	11, 12, 13	02

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		Prise en main sûre et confortable grâce à son large manche revêtu de mousse, largeur de la lame 90mm.			
16	Enduit liant gypse	Réparation destinés à reboucher les trous, les fissures, les saignée; masquent les petits défauts comme les rayures, les éclats ou de légers creux ; ils s'appliquent sur tous supports et servent à la fois au rebouchage et au lissage ; les enduits au plâtre pour l'extérieur qui permettent de reboucher et réparer différents supports bruts ou peints.	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
17	Enduit liant hydraulique	Choix le plus courant. En effet, la finition en enduit possède beaucoup d'avantages. Mais quel type d'enduit choisir ? Parmi toutes les solutions proposées, l'enduit hydraulique se distingue. Ce produit est économique, ne nécessite aucune pose de bardage et offre un large éventail de finitions et de teintes.	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
18	Enduit à base de liant aérien	Connue sous le nom de chaux grasse, est composée de calcaire très pur qui lui confère une grande blancheur. La cuisson à très haute température élimine le CO2 présent dans le calcaire. Vendue sous forme de pâte ou de poudre, sa prise est ensuite obtenue par carbonatation : le CO2 contenu dans l'air est lentement absorbé par le calcaire, qui retrouve alors sa dureté.	AT/MA	06, 11, 12, 13	25
19	Sable	Capacité à s'écouler. Plus les grains sont ronds, plus le sable s'écoule facilement. Le sable artificiel, obtenu par découpage ou broyage mécanique de roches, est principalement composé de grains aux aspérités marquées	AT/MA	06, 09, 11, 13	25
20	ciment	Un liant hydraulique, il durcit et prend en masse. Après durcissement, conservent leur résistance, ainsi que leur stabilité, même exposés à l'eau.	AT/MA	06, 09, 11, 13	200
21	teintes	La plus reconnaissable d'une couleur. C'est ce que la plupart des gens veulent dire quand ils disent le mot « couleur ». Il y existe un	AT/MA	06 , 11, 12, 13	200

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		nombre infini de teintes possibles. Par exemple, entre le rouge et le jaune se trouvent toutes les teintes d'orange possibles.			
22	Plaques de polystyrène	Dérivé du pétrole qui, dans sa formule de base, est solide à température ambiante, pâteux à 120 °C, liquide à partir de 150 °C et auto-inflammable autour de 490 °C. Soluble dans une grande variété d'hydrocarbures et différentes huiles essentielles, il est produit sous pression dans des fours étanches (autoclaves). Ce matériau est utilisé dans le bâtiment et les travaux publics	AT/MA	06 , 11, 12, 13	100
23	flintkote	Émulsion anionique de bitume sur stabilisée, Émulsion anionique de bitume sur stabilisée de couleur brun foncé Résiste à l'eau, à l'alcool, à la plupart des acides et bases dilués Domaines d'emplois diversifiés Large température de service : de -20°C à +60°C Adhère sur la plupart des surfaces propres Produit à l'eau à base de bitume et résine naturelle de pin, respectant les hommes et l'environnement.	AT/MA	06 , 11, 12, 13	25
24	paxalu	Lamelle de bitume vendu au m2. Elle est recouverte d'une couche aluminium. Appelé aussi sous le nom de calandrite, il est un matériau élastomère qui résiste bien à la dilatation. Il est utilisé comme fourniture d'étanchéité de toiture.	AT/MA	06 , 11	01
25	bitume	Obtenu en fractionnant le pétrole brut par distillation atmosphérique puis "sous-vide". C'est un mélange complexe d'hydrocarbures naturels non volatils de poids moléculaire élevé, appartenant en majorité aux groupes aliphatiques à chaînes linéaires ou ramifiées, naphéniques ou cycliques et saturés.	AT/MA	06 , 11, 12	25
26	sikalatex	Améliore fortement l'adhérence du mortier sur tout Support, même lisse (béton, pierre, brique, métaux ferreux, verre et céramique), rend le mortier plastique et facile à mettre en œuvre, augmente les résistances à la traction, limite le	AT/MA	06 , 11, 12, 13	01

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		risque de fissuration, améliore l'imperméabilisation, améliore la dureté de surface, réduit l'usure et le poussiérage, conserve ses qualités, même en milieu humide ou en immersion, compatible avec tous les ciments, la chaux et le plâtre.			
27	verniss	se compose d'une gomme, d'une résine ou d'une matière résineuse (appelés matières sèches), dissoute dans un liquide (eau, alcool, éther, huiles) qu'on appelle solvant ou liant.	AT/MA	06 , 11, 12, 13	25
28	gouaches	Se mélange facilement avec d'autres médiums ou colorants solubles dans l'eau. non-acide elle n'exige pas de préparation protectrice du support, qu'elle n'altère pas	AT/MA	07 , 13	100
29	Nuancé de couleur	Les couleurs, leurs significations, leurs symboliques, comment les associer, leurs codes ... Une liste de couleurs et leurs nuances	LA	08 , 12, 13	100

V.5.5 Mobilier et équipement de bureau

Cette section précise les ameublements non fixés et non intégrés aux immeubles, par exemple des chaises, des pupitres des bureaux, des tables de travail, des fauteuils, etc.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Bureau formateur	1500x750X750 mm	Salle de classe	2, 3, 5, 6, 7, 8,	1
2	Tableau noir	1m40x1m40	Salle de classe	2, 3, 5, 6, 7, 8,	1
3	Ordinateur portable de 15 po DELL	Disque dur 160 GO, Mémoire vive 1 GO processeur double cores de 2 GHZ DDR Lecteur-graveur CD-DVD carte graphique modem intégré, cartes réseaux 1 GO 3 Ports USB, Clavier	Bureau formateur	8	3

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
		AZERTY, Souris USB, Fire wire compatible avec les projecteurs, tous raccords			
4	Réseau Ethernet	Système pour 24 machines et tous les appareils informatiques et bureautiques en réseau	Salle de classe et bureau formateur	8	1
5	Réseau sans fil, WIFI	Système pour que l'ensemble des unités informatiques installées soient connectées dans le périmètre du centre de formation	Salle de classe et bureau formateur	8	1
6	Internet	Système avec serveur pour desservir toutes les unités informatiques et bureautiques de la structure de formation	Salle de classe et bureau formateur	8	1
7	Logiciel d'assistance	Logiciel pour formulation de recette et autres	Bureau formateur	8	2
8	Imprimante	Imprimante compatible avec le logiciel de formulation des recettes	Bureau formateur	8	1
9	Armoire de rangement	En métal, 0,82mx1, 22mx0, 33m	Atelier	5, 8 et 14	2
10	Bibliothèque	1220x1800x300mm en bois massif	Bureau formateur	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 13 et 14	1
11	Chaise pour personnel enseignant	Noire, ajustable (hauteur et dos) 5 roulettes	Bureau formateur		4
12	Classeur	Brand format, ouverture latérale (3 tiroirs), métal	Bureau formateur		2

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
13	Poubelle de bureau	Plastique 380x350x400mm	Bureau formateur		2
14	Présentoir pour revues	4 tablettes réglables, métallique 200x1850mm	Bureau formateur		1
15	Table d'utilité	750x1500x750mm	Bureau formateur et atelier		6
16	Taille-crayon	Modèle conventionnel métallique, à suspendre	Bureau formateur et atelier		3

V.5.6 Matériel audiovisuel et informatique.

Cette section précise les appareils, équipements associés à l'informatique, par exemple, un ordinateur, un projecteur, une imprimante, un logiciel et un didacticiel, un film, une vidéocassette, un diaporama, etc.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Ecran de projection	Au mur ou mobile	Salle multimédia	6	2
2	Lecteur DVD et moniteur (TV) :	Avec support, TV, LCD de 100 mm	Salle multimédia	8	1
3	Vidéoprojecteur	2500 lumens avec deux lampes supplémentaires et tous les raccords pour les ordinatrices alimentations de 220-1-50	Salle multimédia	8	1
4	Projecteur à diapositives	Système à carrousel compris avec 2 carrousels de 2 1 mapes, alimentation 220-1-50	Salle multimédia	8	1
5	Rétroprojecteur	A 2 lampes, complets avec 2 lampes supplémentaires	Salle multimédia	8	2
6	Classeur latéral	A devants fixes, 4 tiroirs	Bureau formateur	8	3
7	Logiciel spécialisé	Pour la formation	Salle de classe	8	26
8	Classeur de dessus de bureau	En plastique, trois niveaux pour format A4	Salle de classe	8	25
2	Micro-ordinateur portable	Pour formateur	Bureau formateur	8	6
3	Micro-ordinateur PC	Pour apprenant	Salle multimédia	8	26
6	Connexion internet	Pour accès internet au niveau de la structure (live box)	Salle multimédia	8	3
7	Photocopieur/scanneur	Pour multiplication des documents, canon IR 2025	Salle multimédia	8	2
8	Imprimante	Pour impression des documents, Hp laser couleur	Salle multimédia	8	3

V.5.7 Matériel didactique

Cette section précise les livres, dictionnaires, manuels techniques et fascicules destinés aux apprenants, ouvrages de référence et revues, cartes, diagrammes, tableaux et graphiques, planches, etc.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité
1	Ouvrage de référence et revues	Voir références à la fin du document Ensemble des volumes de la bibliothèque du département de soudage.	SC		2
2	Cartes, chartes, tableaux, graphiques etc.	Affiches de sécurité, documents descriptifs des machines de l'atelier et du laboratoire.	SC		1
3	Documents de référence	Norme et Références pour façade et peintures Codes du dessin	SC		2
3	Document information	La santé et la sécurité dans les ateliers de formation	BP		10
4	Lexique de l'industrie BTP	Marché international, au Cameroun, en Afrique	BP		10
5	Loi et règlements sur la protection du consommateur		BP		10
6	Livrets techniques des machines		BP		
7	Architecture et économie	Ce que l'économie circulaire fait à l'architecture	SC		22
8	Les Secrets de l'artiste peintre	Cours complet de peinture : toutes les technique et bases fondamentales pour débiter	SC		22
9	Nuancier	Tableau de mélange de couleurs	SC		22
10	Guide de mélange de couleurs pour l'acrylique		SC		22

V.6 RESSOURCES PHYSIQUES

Les ressources physiques du guide d'organisation présentent ici les renseignements portant sur les aménagements qu'exige la mise en œuvre d'un référentiel de formation pour le métier du facadier-peintre en maintenance des petits équipements. Pour la construction d'une nouvelle structure de formation, ces informations sont essentielles. Que ce soit les classes, les laboratoires, les ateliers ou les espaces de travail, les informations présentées permettent de mettre en évidence les besoins de création, d'adaptation et de modification des locaux et des installations existantes.

Tout aménagement est dépendant de son contexte d'apprentissage. Il est donc important de mettre en relation les aménagements et les activités d'apprentissage. Vu dans ce sens, à l'occasion de l'implantation d'un nouveau référentiel conçu selon l'APC, si la situation et les moyens le permettent, il faut procéder à la mise à niveau de l'ensemble des dispositifs de formation.

Des plans d'aménagements des locaux et des équipements devant répondre aux exigences de la formation doivent donc être suggérés. Les espaces délimités doivent être bien calculés en tenant compte du nombre d'apprenants et du poste de travail, du nombre d'appareils et du type d'équipement utilisé dans les ateliers et les autres locaux.

La mise en place de certaines installations exige le respect des normes et de règlements.

V.6.1 Types d'aménagement physique à considérer

Les locaux

Locaux	Longueur en m	Largeur en m	Total en m ²	Durée : 1095 heures	
				Heures	%
Vestiaire	5	2,5	12,5		
Magasin de stockage (MA)	7	5	35		
Bureau des formateurs (BP)	4,5	3	13,5		
Laboratoire (LB)	6	4	24		
Atelier des travaux pratiques (AT)	18	10	180	870	73
Salle de classe (SC)	10,5	7	73,5	315	27
Bloc administratif	10	4	40		
Salle multimédia	20	7	140		
Bibliothèque	20	7	140		
Entrepôt extérieur (EN)	10	5	50		
Infirmierie et salle de salle de repos	5	4	20		
Salle de conférence	20	9	180		
Salle des formateurs	10	5	50		
Blocs de toilettes	7	3	21		

Pour répondre aux normes de sécurité, les locaux doivent être spacieux. La ventilation naturelle doit être en phase avec l'orientation des bâtiments et la ventilation mécanique ou la climatisation devra être une nécessité. L'approvisionnement en éclairage naturel et en électricité doit être adéquat. La porte de secours doit être prévue.

Tout ce qui est présenté dans le tableau est à titre indicatif, car chaque structure de formation doit prendre en compte les réalités de son environnement. Ce qui compte, c'est l'aménagement des espaces qui puissent assurer le développement efficace des compétences des apprenants et la sécurité de la formation.

Pour la mise en place de certains équipements, les normes et les règles de protection de l'environnement, les normes de construction particulières doivent être respectées. Il faudra tenir compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de l'extraction mécanique de toutes formes de pollution, de l'étanchéité des espaces aux insectes et autres rampants.

Le vestiaire.

Avant d'entrer dans l'atelier, les apprenants et formateurs devront se changer et laver les mains au niveau du vestiaire maintenu toujours propre et doté d'un équipement sanitaire.

La salle de stockage des équipements et outillages.

Les équipements de préférence sur roulettes et outillages seront stockés dans une salle gérée par un formateur. La sortie des équipements et outillages sera programmée dans une fiche de décharge, selon le type de pratique à réaliser.

Le bureau des formateurs.

Le bureau est aménagé pour contenir trois postes de travail muni chacun d'un ordinateur connecté au réseau internet haut débit. Ce bureau pourrait servir à la recherche et à la préparation des enseignements.

L'atelier des travaux pratiques.

Les aires de travail en atelier, vu leur usage, leurs dimensions et leurs caractéristiques, devraient être dotés de conduites d'eau, comprimés en air et de gaz. Les normes d'alimentation en ventilation et en électricité devront être respectées pour assurer la sécurité des formateurs et des apprenants. Il faudrait aménager ici un espace d'enseignement théorique et un espace de stockage d'intrants.

Des aires de regroupement isolé s'avèrent nécessaires pour les travaux d'équipe.

Un plan d'aménagement de l'atelier est proposé en annexe.

La salle de classe.

Pour un effectif de 25 apprenants, la salle devrait contenir 3 rangés de tables et un bureau de formateurs.

Chaque table devrait avoir 120 cm de long, 80 cm de large et 2 chaises. La mobilité dans la salle devrait être favorisée par des espaces prévus à cet effet.

Un plan d'aménagement d'une salle de classe est proposé en annexe.

Le bloc administratif.

Le bloc administratif sera constitué du bureau du chef de la structure, du secrétariat, de l'infirmier, du service de finance, du service de suivi de stage, de la salle de conférence.

La salle multimédia.

La salle multimédia devrait être aménagée pour contenir 25 postes de travail pour les apprenants et 1 poste pour le formateur. Cette salle devrait être connectée à l'internet haut débit. Un espace d'impression et de reprographie devrait être prévu.

La bibliothèque.

La bibliothèque est commune pour la structure de formation. C'est le lieu où seront déposés les ouvrages de référence pour le métier d'opérateur en transformation/conservation des produits animaux et halieutique et tous les documents nécessaires à la formation.

L'entrepôt extérieur.

L'entrepôt extérieur servira de magasin pour le stockage des intrants, suivant des bonnes conditions hygiéniques afin de favoriser la sécurité alimentaire.

La salle de conférence.

Celle-ci est réservée pour les grandes réunions et les fêtes. Elle devrait être spacieuse et contenir au moins 200 places.

La salle des professeurs.

La salle des professeurs et celle construite pour les préparations ou causeries pédagogiques.

Les blocs de toilettes.

Deux blocs de toilettes pourraient être construits. Un au niveau du bloc administratif et l'autre au niveau de la salle des cours théoriques et travaux pratiques.

V.6.2 Autres aménagements.

Circuit d'alimentation en eau, de drainage des eaux pluviales et de traitement des eaux usées.

Pour l'alimentation en eau, un château d'eau d'une capacité de 5000l pourrait être construit. Il sera réalisé en béton armé, implanté à proximité de la borne d'eau CAMWATER à une hauteur minimale de 12m par rapport au niveau de la plateforme. La réserve sera alimentée simultanément par le forage et le branchement CAMWATER. Le branchement Camwater sera exécuté à partir d'une dérivation de la borne existante. Les eaux issues du forage seront analysées et approuvées avant leur raccordement. Pour le drainage des eaux pluviales, il sera construit une cunette de 40cm au pied du talus. Les eaux de ruissellement seront déversées directement dans cette cunette. La cunette est raccordée au caniveau public de la route. Il sera réalisé une forme de pente pendant la mise en œuvre des pavées pour diriger les eaux de ruissellement. Pour le traitement des eaux usées, une fosse septique toute eau, à 3 compartiments de 10 m³ sera construite avec tous les dispositifs d'infiltration, d'évacuation, d'épuration et de filtration.

Alimentation en électricité et éclairage public.

Le CFM sera doté de 3 sources d'énergies :

Energie normale produite par ENEO :

Le poste de transformation pour l'alimentation du centre sera de type sur poteau de caractéristiques 30kv/400v

160KVA. Le poste sera raccordé au réseau par une liaison souterraine depuis la ligne ENEO longeant la voie principale. Le poste de transformation est logé dans le bloc technique situé à l'entrée du centre.

Energie de secours produite par un Groupe Electrogène

L'installation électrique du centre sera secourue par un Groupe Electrogène. La capacité du groupe électrogène est de 100KVA. Le groupe électrogène sera doté d'une réserve de carburant de 2000l pouvant assurer une autonomie de 3 jours.

Energie solaire destinée en priorité pour l'éclairage de chaque bâtiment

V.7 SCENARIO DE RECHANGE

La formation professionnelle développe les compétences rattachées directement à l'exercice d'un métier. Dans les milieux où les ressources humaines et financières sont limitées, cette formation représente un défi à relever. Pour y parvenir, trois conditions doivent être réunies, à savoir :

- disposer d'instruments de qualité ;
- avoir accès à des personnes de qualité ;
- disposer d'équipements et de matières d'œuvre permettant de recréer ou d'accéder à un environnement représentatif de la fonction de travail visée.

Pour remplir la première condition, la documentation dans le cadre de la démarche d'ingénierie pédagogique, le matériel didactique et d'évaluation ont été produits.

La réponse appropriée à la deuxième condition est la sélection rigoureuse des nouveaux formateurs, la formation et le perfectionnement du personnel en place.

Une formation de qualité exige un minimum d'équipements et de matières d'œuvre. Les ressources financières étant rares, il faut chercher systématiquement le partenariat avec les entreprises pour contribuer à l'augmentation du potentiel des structures de formation et à faciliter l'accès aux ressources professionnelles.

Les principales pistes à explorer sont les suivantes :

- la production et la commercialisation des biens et des services ;
- la formation en entreprise ;
- le partage d'équipements avec les entreprises (locaux, machines) ;
- la collaboration à l'entretien du parc immobilier et des équipements de la structure de formation ;
- l'organisation des services aux entreprises comme la formation et le perfectionnement du personnel.

La formation en entreprise

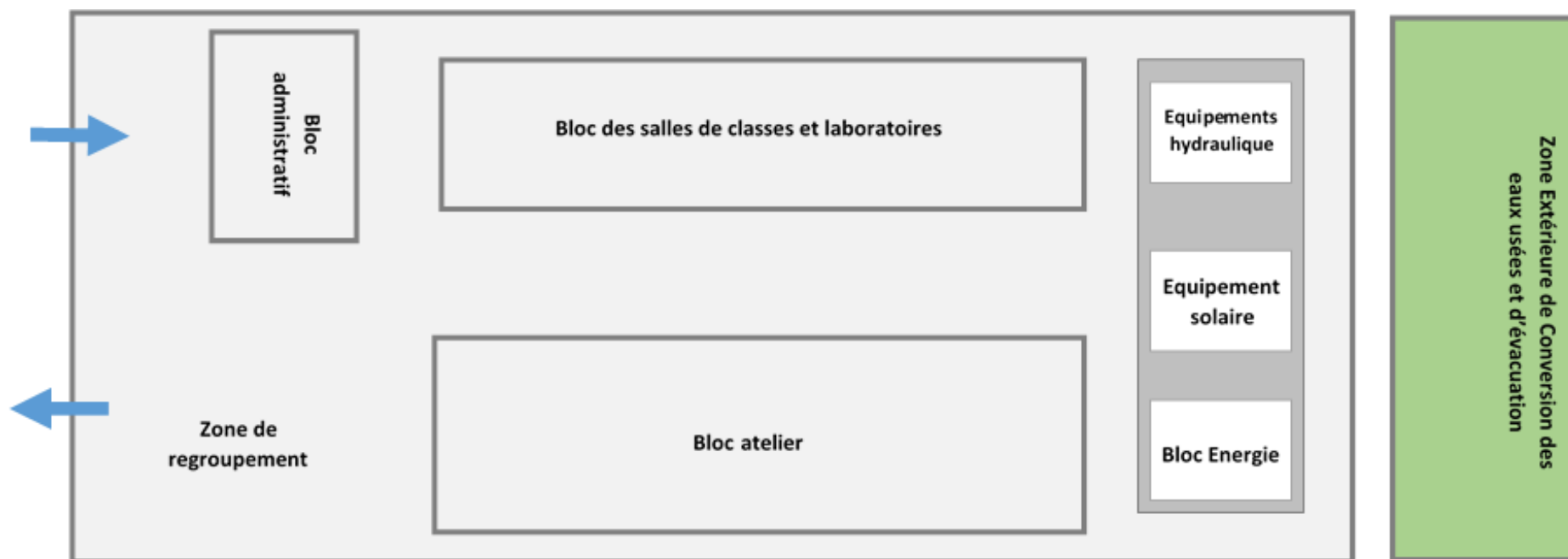
Dans un contexte où l'accès aux équipements spécialisés est limité, il est avantageux d'établir un partenariat avec les entreprises. Pour cela, il est proposé une approche selon laquelle, l'exploration et l'apprentissage de base se réalisent à la structure de formation et par la suite, le stage en entreprise pourrait compléter la formation, développer la dextérité et approfondir certaines notions ou compétences en relation avec l'environnement de l'entreprise.

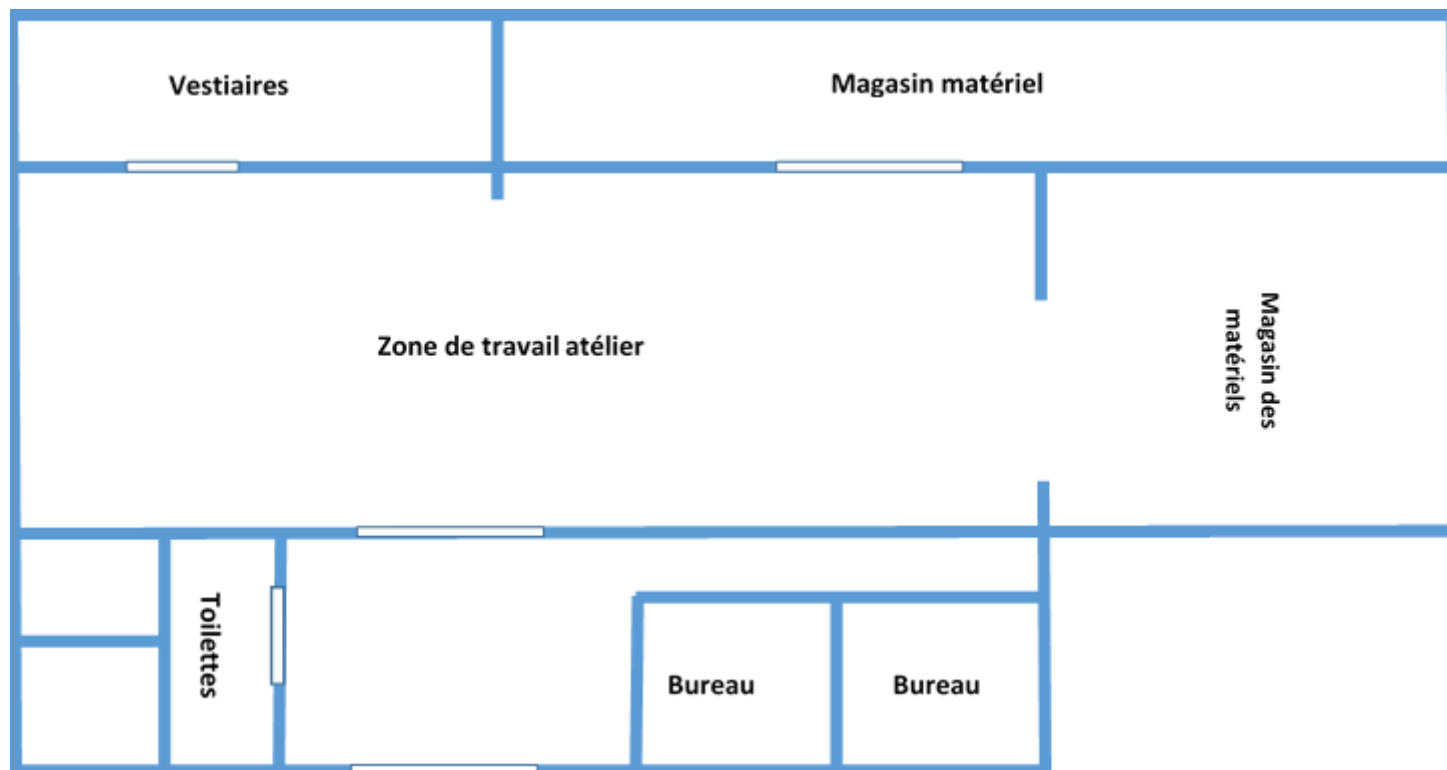
Le partage d'équipements avec les entreprises

Dans certains domaines, il est possible que la structure de formation fasse l'achat d'équipement, seul ou avec les entreprises. Cet équipement sera mis partiellement à sa disposition, selon des modalités précises. Cette forme de collaboration permet à la structure de formation de réduire les coûts de d'implantation et de réaliser la formation tout en permettant aussi aux entreprises du milieu d'avoir accès à certains équipements qu'elle ne pourrait pas normalement se procurer.

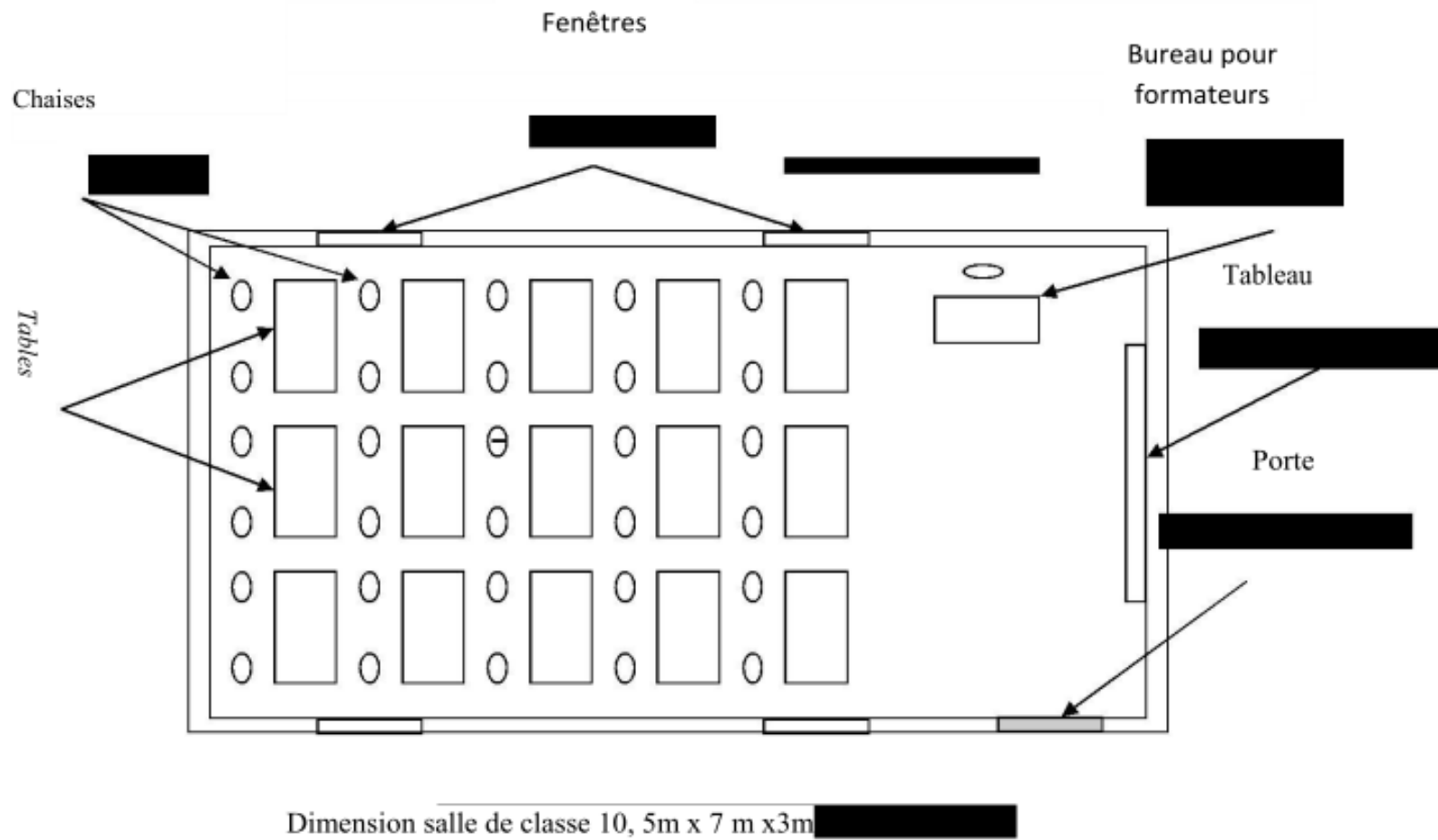
ANNEXES

PLANS D'AMÉNAGEMENT, ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS





PLAN D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ D'UNE SALLE DE CLASSE



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.
5. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
7. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
8. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
9. Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.